



FIGURES DE L'ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL

Catalogue de ressources audiovisuelles

Hauts-de-France : 1966-2021

Conception & rédaction : Youcef Boudjémaï



SOMMAIRE

3	Avant-propos Bernard Heckel, Président CNAHES
4	Introduction Youcef Boudjémaï, délégué régional CNAHES Hauts-de-France
9	Modalités d'accès aux documents
11	Années 1960-1980 Références législatives Fiches documents audiovisuelles (1 → 8)
22	Années 1990 Références législatives Fiches documents audiovisuelles (9 → 41)
58	Années 2000 Références législatives Fiches documents audiovisuelles (42 → 56)
76	Années 2010-2021 Références législatives Fiches documents audiovisuelles (57 → 81)
104	Index Présentation Cnahes
109	Présentation CNAHES

AVANT-PROPOS

Un deuxième catalogue de ressources audiovisuelles proposé par le CNAHES Image(s) des assistant.e.s de service social

Bernard Heckel, président

Je salue la parution du 2^e catalogue qui valorise des documents audiovisuels sur les figures de métiers du travail social. Après celui consacré aux éducateur.trices spécialisé.es (ES) dans les journaux télévisés de la chaîne régionale France 3 Hauts-de-France et publié en 2023, celui-ci porte sur la visibilité des assistant.e.s de services sociaux. Une production d'images de la culture du métier et de la professionnalité. Il est comme le premier conçu et réalisé par Youcef Boudjemaï, membre de la Délégation des Hauts de France que je remercie.

C'est un nouveau développement du Guide des sources. Ce dernier intègre déjà de multiples notices concernant des fonds de personnalités assistantes sociales de métier (Cécile Braquehais, Christine Garcette, Flo Chauvin, Marie-Thérèse Vieillot, Vivette Samuel... et désormais, dans le volume 2, de témoignages directs (deux dans le cadre de la Délégation AURA en moins d'un an).

Le CNAHES comprend depuis longtemps des personnes issues de cette profession dans ses instances dirigeantes comme dans ses délégations régionales. Elles contribuent à éclairer plus particulièrement l'histoire de la profession d'assistant.e de service social. Comme par exemple le rôle des services sociaux auprès des tribunaux pour enfants dans le démarrage des ARSEA (Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) et du secteur de l'enfance inadaptée.

Ce catalogue fait aussi résonance avec d'autres travaux du CNAHES. Citons l'élaboration de modules pédagogiques sur l'histoire des métiers du travail social. Ils comprennent une vidéo introductive réalisée avec des éléments du patrimoine archivistique de l'association, des cours vidéo, des témoignages et un bouquet d'archives. Celui sur la profession d'éducateur spécialisé est achevé, celui concernant celle d'éducateur de jeunes enfants (EJE) est en cours de réalisation. Le suivant sera consacré à la profession d'assistant.e de service social. Nul doute qu'il constituera un support de transmission de l'histoire et de formation en complémentarité de ce catalogue.

Je souhaite souligner l'importance que revêtent les complémentarités de ressources et de transversalités dans lesquelles ce nouveau catalogue est, doit, être appelé à s'inscrire. Comme :

- l'exposition de Mathias Gardet, historien, membre du CNAHES, sur les surintendantes d'usine. « Femmes à l'usine, l'usine des femmes » dans le cadre du centenaire de l'Association des Surintendantes d'Usines et de Services sociaux et de son école, l'ETSUP 6 et 7 février 2018 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris).
- Un travail d'archivage réalisé par le CNAHES : les Archives de l'Ecole supérieure de travail social (ETSUP) - Dossiers et mémoires d'élèves 208 AS (L) - ETSUP : Ecole des surintendantes d'usine jusqu'en 1990.
- Les travaux du GREHSS (Groupe de recherche sur l'histoire du service social) : la revue « Les temps du social ». Notamment la publication de l'enquête INSERM de 1970 sur les assistantes sociales et son important travail de notices biographiques (85 à ce jour) <https://grehss.fr/>, à ceux de l'ANAS (Association nationale des assistants de service social) et de la FN3S (Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés).

J'ai espoir que cette nouvelle publication du CNAHES contribuera à penser le travail social face aux défis sociétaux contemporains et vous invite à découvrir l'introduction qui suit.

IMAGE(S) DES ASSISTANT.E.S DE SERVICE SOCIAL

Youcef Boudjémaï

En 2022, le CNAHES s'est engagé dans un travail de valorisation des documents audiovisuels sur les figures de métiers du travail social, s'inscrivant dans la série des guides des ressources initié en 2021. Un premier catalogue consacré aux éducateur.trices spécialisé.es (ES), dans les journaux télévisés de la chaîne régionale France 3 Hauts-de-France, a été publié en 2023. Ce deuxième volume, couvrant la période d'octobre 1967 à décembre 2021, porte sur la visibilité des assistant.e.s de services sociaux (AS), en poursuivant le travail d'investigation sur les représentations audiovisuelles de groupes professionnels, dans la diversité des fonctions, des secteurs d'activité et des cadres d'intervention, le plus souvent soustraits aux regards médiatiques.

Groupes professionnels et représentations sociales

Rappelons que par groupe professionnel, nous entendons un ensemble de salariés réunis par une activité commune, situés distinctement dans la division sociale du travail, disposant d'une certaine visibilité sociale, « bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique. »¹

Quant aux représentations sociales, nous les concevons comme un ensemble d'opinions, d'informations, de valeurs et de croyances, opératoires et actives, portant sur un objet donné, construites par une instance particulière et partagées collectivement. « Elles ne sont pas, selon Denise Jodelet, le simple reflet de la réalité, mais fonctionnent comme un système d'interprétation de la réalité qui organise les rapports entre les individus et leur environnement, et oriente leurs pratiques. »² Par extension, les représentations professionnelles sont constitutives des actions, des connaissances et des expériences professionnelles significatives partagées par les membres d'une même profession, et participant à la formation de leur identité et de leur mémoire.³

Dans cette perspective, notre démarche consiste à documenter les supports audiovisuels, dans lesquels les travailleurs sociaux, en tant que groupes professionnels, par leurs activités, sont donnés à voir, en leur conférant ainsi une visibilité sociale.

Invisibilité et visibilité des métiers

Ce travail part du manque criant de visibilité du travail social, dont le constat tient à la fois à la très faible mobilisation de ce secteur d'activité sur les enjeux médiatiques de ses actions, et au traitement inégal des médias télévisuels, à l'égard des catégories sociales et socio-professionnelles sous-représentées. Par visibilité, nous désignons à la suite d'Olivier Voirol, l'ensemble des « modes d'apparition mutuels par lesquels les acteurs sociaux viennent à exister les uns pour les autres ». ⁴

Du côté du travail social, on avancera en appui d'Olivier Voirol « la question de la visibilité n'a pas été pensée en direction des médias parce que [son] existence n'est pas réductible à l'espace public, encore moins médiatique. »⁵ Dès lors, cette visibilité ne s'exprime pas en termes de la demande ou de revendication. Ne développant pas de stratégie d'accès à l'espace médiatique, ses acteurs se montrent guère soucieux de la gestion de leur faible capital de visibilité. Néanmoins, dans un contexte où la visibilité apparaît aujourd'hui comme une forme de légitimité donnant accès à un capital de reconnaissance, par lequel s'opère une évaluation des acteurs, le rapport aux médias mérite d'être questionné, au-delà de la production d'une image de « marque ».

Quant à la visibilité médiatique des métiers, dans son rapport 2023 relatif à l'exercice 2022 portant sur la représentation de la société française à la télévision et à la radio⁶, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) indique que

1. Christian Papinot, Marc Perrenoud. « Le travail à l'écran. Mise en scène des groupes professionnels par les médias », Images du travail, travail des images n° 5, 2018 : <https://journals.openedition.org/itti/797>

2. Denise Jodelet (dir.) Les Représentations sociales, Presses Universitaires de France, Paris, 1997.

3. Michel Bataille ; Jean-François Blin ; Christine Jacquet-Mias ; Antonio Piasser. « Représentations sociales, représentations professionnelles, système des activités professionnelles », L'année de la recherche en sciences de l'éducation, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

4. Olivier Voirol. « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », Réseaux n°129-130, 2005.

5. Olivier Voirol. *ibid.*

6. Arcom. La représentation de la société française à la télévision et à la radio Exercice 2021 et Actions 2023, juillet 2022 : <https://www.arcom.fr/nos-ressources/etudes-et-donnees/mediatheque/rapport-sur-la-representation-de-la-societe-francaise-dans-les-medias-exercice-2022-et-actions-2023>

celle des catégories socioprofessionnelles ne reflète pas la réalité de leur poids dans la société : « Les catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) sont surreprésentées (74 % contre 28 % de la population française), avec une forte présence dans les émissions d'information en plateau, au détriment des catégories inférieures (CSP-), représentées à hauteur de 11 % (contre 27 % de la population), et des inactifs (16 % contre 45 % de la population). » Plus précisément, les employés et les ouvriers sont très inégalement représentés, avec réciproquement une part de 8 % pour 15 % de la population, et de 2 % pour 12 % de la population.

Selon Louis Maurin⁷, directeur de l'Observatoire des inégalités, cette représentation, en complet décalage avec la composition de la société, construit une image déformée de la réalité sociale. Par choix d'une politique éditoriale, s'impose une représentation télévisuelle de la société, construite sur la visibilité de catégories socioprofessionnelles, au détriment de l'invisibilité de certaines autres : les cadres sont trente fois plus présents à l'antenne que les ouvriers, et six fois et demie plus qu'ils ne le devraient, si la répartition du temps d'antenne respectait leur part dans la population. En défavorisant les catégories populaires, cet écart de représentation ne les prive pas seulement de parole, mais aussi de l'accès à l'information sur leurs réalités sociales qui sont davantage parlées et évaluées par des experts et spécialistes de la communication, dont l'autorité du savoir ne résiste pas, le plus souvent, à la condescendance, au stéréotypage⁸ voire aux préjugés de classe.

La visibilité médiatique des groupes professionnels et de leurs activités de travail constitue ainsi une modalité de gestion du social par des règles de l'industrie de la communication, conforme à une représentation de la société à la fois politique et normative. Dans ces conditions, la fabrication de l'information, plus précisément dans le champ du journalisme télévisé, institutionnalise une visibilité qui aboutit à la production d'une inégale reconnaissance des métiers du social et la négation de leur professionnalité. Dès lors que la visibilité médiatique soutient le travail de représentation des groupes sociaux, en l'occurrence des professions, force est de constater que les métiers du travail social sont sous-représentés, malgré le poids des réalités sociales et médico-sociales dans lesquelles ils s'insèrent.

Malgré ce constat, les journaux télévisés régionaux demeurent le mode d'accès qui offre une visibilité à une diversité de professions, favorisant la construction d'une représentation immédiate, de proximité, par l'exposition d'images à un large public, et le plus souvent la valorisation des professionnels représentés constitués en une catégorie sociale spécifique. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix, dans le cadre de ces catalogues de ressources audiovisuelles sur les figures de métiers, de travailler sur le reportage de journaux télévisés qui nous est apparu comme un mode pertinent par lequel la visibilité médiatique des travailleurs sociaux s'est relativement affirmée. Cette apparition s'inscrit, comme nous l'avons analysé dans le document consacré aux ES, dans le contexte de développement de la télévision régionale, par lequel les représentations des travailleurs sociaux ont progressivement accédé à la scène médiatique en raison d'une diffusion massive, élargissant ainsi leur espace de visibilité. Plus que tout autre espace public médiatique, le reportage télévisé comme genre d'écriture journalistique, dont les formes et les fonctions appliquées au travail social ont été analysées dans le premier catalogue, se présente comme la scène la plus efficace de la mise en visibilité des groupes professionnels, tant de leurs figures que de leurs activités.

Objectifs

Les objectifs et la méthode de notre démarche ont été exposés dans notre introduction au premier catalogue. Nous en rappellerons les éléments essentiels.

Avec ces documents audiovisuels, notre objectif est d'apporter une contribution au fonds patrimonial du travail social, par-delà leur dimension régionale. Ils proposent une exploitation des réalités historiques et présentes de ce secteur d'activité par des figures anonymes ou connues qui les traversent, mais aussi par les actions et les institutions qui les ont portées. L'examen de ces documents audiovisuels souligne, malgré leurs limites, les évolutions marquantes qui caractérisent de manière partielle le travail des assistant.es de service social. Par leurs images, leurs paroles, les faits et les gestes de leurs activités, ces reportages situent ces professionnels comme les témoins et les agents privilégiés de leur histoire et comme de précieux contributeurs à celle du travail social. Dans la représentation des figures de l'AS qui y est donnée, se croisent identité et mémoire en tissant passé et présent. Ces images nous disent la manière dont ce métier se représente, se raconte et inscrit les figures de l'assistant.e de service social dans la prise de conscience de sa raison d'être et de son identité. Pour autant, ce catalogue ne s'intéresse pas aux conditions sociales de la production de cette représentation journalistique (choix des sujets, modalités de traitement insérées dans les pratiques, place du reporter dans les rédactions, enjeux de pouvoir institutionnel...). Il s'agit plutôt de la situer en tant que construction d'une connaissance socialement marquée à partir d'un point de vue médiatique par lequel s'élabore la « mise en image » d'un métier depuis près d'un demi-siècle.

Méthode

Quant à la méthode, notre choix a été de privilégier les films qui représentent les figures de l'assistant.e de service social dans la diversité du métier, en se limitant aux documents d'une durée supérieure à une minute, excluant les documents inexploitable en raison de leur problème technique (absence de son ou d'images). Nous avons choisi de porter notre intérêt aux reportages inclus dans

7. Observatoire des inégalités. Le traitement inégal des catégories sociales à la télévision. Avril 2023. <https://inegalites.fr/Le-traitement-inegal-des-categorie-sociales-a-la-television>

8. Dominique Ducard. Stéréotypage discursif d'une image de presse Communication & langages, N° 165, 2010.

les journaux télévisés, en raison de leur visée fonctionnelle consistant à produire une information articulant l'image et le son, à l'adresse d'un large public. De ce fait, nous avons écarté les fictions ou les émissions de débats qui appelaient d'autres modalités d'approche. Nous nous sommes attachés à sélectionner en priorité les documents traitant centralement des pratiques liées au métier. Aucune considération de style ou de qualité n'a été prise en compte. Les films retenus répondent moins à des considérations esthétiques, qu'à leur potentiel d'appréhension d'un univers professionnel.

Le début de la période de notre sélection correspond à l'archivage du premier reportage consacré à la figure de l'AS, diffusé par Nord actualité télé dans le cadre de la création en 1963 du premier Centre d'Actualités Télévisés (CAT) à Lille. Si le Nord disposait depuis avril 1950 de la première télévision régionale française, les moyens extrêmement réduits de son premier journal télévisé baptisé « Images du Nord » ne permettait pas une diffusion régulière ni de couvrir une diversité de sujets. Il faut attendre le développement de la régionalisation de la télévision, à partir des années 1970, pour que le travail social régional et ses acteurs accèdent à un début de visibilité.

Les documents sélectionnés, dont les modalités d'accès à ces documents sont précisées en page XX, proviennent des fonds d'archives de la télévision publique nationale et régionale gérés par l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Une production limitée de la visibilité des AS

Sur la période considérée, notre recherche a donné un résultat de 386 documents diffusés dans les différentes éditions régionales de France 3 Hauts-de-France, dont 81 ont été sélectionnés pour ce catalogue, selon les critères que nous venons d'indiquer.

1967-1989		1990 - 1999		2000 - 2009		2010 - 2021	
nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Documents recensés							
30	7,77	101	26,16%	121	31,34	134	34,71
Documents sélectionnés							
8	9,87	33	40,74	15	18,51	25	30,86

En moyenne annuelle les sujets traitant ou évoquant le métier d'AS sont de l'ordre de 7,15. Le maximum a été atteint durant la période 2010-2021, avec 12,18 de sujets par an en moyenne. Sur la base du corpus sélectionné, composé très majoritairement de journaux TV et d'une dizaine de magazines ou émissions, la moyenne annuelle est de 1,5. Le pic surgit au cours des années 1990, à 3,3 documents par an.

Le différentiel entre les documents recensés et ceux qui sont sélectionnés tient au fait que de nombreux reportages ont fait l'objet de multiples versions (après montage), en vue d'une diffusion dans les différentes éditions des journaux télévisés de la journée ou d'une rediffusion ultérieure. Certains reportages ont été repris dans des émissions ou magazines pour illustrer un thème particulier. De ces versions diffusées conservées par l'INA, nous avons opté pour celle qui nous semblait la plus complète dans le traitement du sujet.

Malgré une production régionale plus ouverte aux métiers du travail social, à partir des années 1990, leur visibilité dans l'espace médiatique reste dérisoire. Néanmoins, les documents retenus produisent une vision très large des activités des AS, en offrant des images largement positives de la diversité de leurs activités professionnelles.

Une profession aux réalités diverses

La profession représentée dans ces documents est essentiellement associée au sexe féminin, en raison de l'histoire du métier. Il faut attendre 1995 pour voir au niveau régional l'apparition du premier assistant de service social. Au total, les hommes sont présents dans seulement 10 % des reportages. La perception de la profession continue d'être liée à des aptitudes « naturelles » des femmes, attestant de la force d'influence des stéréotypes de genre dans les orientations scolaires et les choix de métiers.

Ce travail est mené auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées, mais aussi auprès de familles ou groupes en difficultés (immigrés, Roms, incarcérés...), qui rencontrent des difficultés sociales très diverses, les écoutant, les informant, les aidant dans les domaines du logement, du surendettement, de la santé, des violences conjugales, de la protection administrative ou judiciaire, de l'accès aux droits, de l'insertion sociale ou professionnelle...

L'AS intervient à la fois seul.e, au sein d'équipes pluridisciplinaires, en groupe ou en réseau de professionnels et en partenariat. Vecteur d'information, cette profession remplit ainsi une fonction de médiation, dans la relation avec les nombreux interlocuteurs.

Dans l'ensemble des documents audiovisuels de ce catalogue, le travail des AS porte sur des réalités sociales et médico-sociales très diverses. Les sujets traités, en nombre d'importance, se situent dans les domaines liés aux difficultés sociales, à l'insertion et à l'urgence sociale (28,39 %), à la santé (14,81), aux violences faites aux femmes (10 %), à la protection de l'enfance (6,17 %), à la scolarité (6,17 %). Près de 20 % des reportages touchent aux conditions de formation et d'exercice du métier.

Dans un bureau, en visite à domicile ou ailleurs, l'une des caractéristiques du métier réside dans la multiplicité des lieux d'intervention ; chaque lieu correspond à un aspect particulier de l'activité professionnelle, déterminant les modalités de la relation engagée avec l'interlocuteur : entretien, enquête sociale, projets collectifs, animation de groupe, réunion, tâches administratives... La présence des AS se rapporte à une diversité de cadres institutionnels : hôpital et service médical, crèche, établissement scolaire, centre pénitentiaire, lieu d'information et consultation, de prévention santé, d'accès aux droits, service public communal, départemental ou d'État, centre de formation... Si dans certaines structures sociales et médico-sociales associatives, telles que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les services d'urgence sociale ou les établissements d'hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes, cette présence est davantage affirmée, elle est nettement réduite, en particulier dans les maisons d'enfants à caractère social, en raison d'un recours moindre à cette fonction depuis les années 1980.

Une identité de métier

Dans une perspective d'autonomie des personnes accompagnées, la relation professionnelle est structurée par certaines modalités mises en exergue par le travail journalistique. Si la matérialité de l'aide apportée aux personnes en difficulté, recouvrant des réalités diverses, constitue le point de départ des reportages, cependant, le motif qui conditionne celle-ci est centré sur la relation, évitant ainsi la séparation du problème rencontré de la personne qui le subit. La plupart des AS insistent sur la nécessité d'inscrire cette relation dans la durée afin que l'accompagnement proposé contribue à résoudre le problème. Le sens donné à cette aide fait de cet accompagnement un processus qui se déroule dans le temps, qui a un début, un développement et une fin, par une présence régulière, parfois des rencontres espacées. Cette durée n'est pas dénuée d'une visée préventive à l'égard de l'apparition de nouveaux problèmes ou de l'accentuation des difficultés existantes. Cette conception de l'aide se rattache à la notion d'autonomie, en tant qu'elle constitue un des objectifs du travail social, par lequel les actions auprès des personnes visent le développement de leurs capacités à agir sur soi, sur leurs situations personnelles ou familiales, en vue d'assumer et de surmonter leurs difficultés.

En creux, certains reportages renvoient cette notion d'autonomie à la capacité professionnelle pour comprendre, anticiper, et résoudre les problèmes des personnes ou groupes de personnes dépendantes, mais aussi aux aptitudes à mobiliser les compétences des usagers et des partenaires. De ce fait, l'autonomie s'arrime aux compétences à établir des relations sociales, à traiter des informations de diverses natures et à interagir pertinemment avec les logiques institutionnelles. Cette autonomie, évoquée dans les propos des AS, n'est pas associée à la revendication de l'indépendance de leurs actions à l'égard des institutions au sein desquelles elles sont exercées ; elle fait davantage écho à la capacité à construire, tant du côté des professionnels que des institutions, l'autonomie en interagissant avec les dépendances présentes, visibles ou invisibles.

Dans de nombreux documents, les propos tenus par les AS réfèrent la compétence relationnelle à l'identité de métier, en tant que capital de savoirs et de savoir-faire objectivés. Plusieurs AS expriment leur distance à l'égard des représentations construites historiquement par une pratique d'assistance morale et de contrôle social sur les classes populaires. Ces représentations ont fortement participé à la délégitimation de leur identité, en éclipsant les évolutions subjectives et identitaires opérées dans leur fonction. L'évolution du métier, tel qu'il apparaît dans les reportages au cours des décennies, accomplit une rupture avec ces pratiques historiques, en sortant des représentations stéréotypées ayant affecté le regard porté sur la profession. Au fil du temps, de nouveaux savoir-faire ont été élaborés, faisant valoir le contexte social dans lequel se posent les difficultés des personnes accompagnées, et intégrant dans la pratique les enjeux associés à la relation d'aide, visant à soutenir et à affermir les relations sociales.

Une reconnaissance entre tension, conflictualité et nouvelles pratiques

Si la mise en image du travail de l'AS se structure principalement autour des secteurs d'activité, des modalités d'intervention et des publics auxquels ses actions s'adressent, le travail constitue dans certains reportages une réalité problématique. Un nombre non négligeable de ces documents (18,51%) interroge en des termes préoccupants les conditions de travail pesant sur le quotidien des professionnels, et situant les lieux d'exercice comme des espaces de tensions et de conflictualité.

L'inquiétude qui entoure le métier remonte à l'arrêté ministériel publié le 26 juillet 1989 réduisant l'homologation officielle du Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) au niveau III, équivalent à un BTS ou un DEUG (Bac + 2). Ce manque de reconnaissance déclenche une mobilisation historique de milliers d'AS qui entrent en lutte, autour d'actions inégales selon les périodes, mais massives et continues entre 1989 et 1992. En prenant appui sur des collectifs départementaux unitaires, hors syndicats et organisations professionnelles, sans hiérarchie et en démocratie directe, ayant donné naissance, en novembre 1990, à la Coordination Nationale des Collectifs des Assistants de Service Social (CONCASS), ce mouvement social demeure sans précédent dans l'histoire du travail social⁹. Son degré de mobilisation s'explique également par l'introduction dans le rapport ministériel présenté pour l'homologation du

9. Sur ce sujet, voir Josette Trat. « La lutte des assistantes sociales : un mouvement de femmes salariées conjugué au masculin », Europe Solidaire Sans Frontières, juin 1993 : <https://europe-solidaire.org/spip.php?article16647>

DEASS d'une nouvelle définition officielle de leur fonction, réduisant les « Assistants Sociaux [à l'instruction] des décisions pour l'accès aux prestations et aux aides ». Cette caractérisation rendait explicite la dévalorisation du métier voire un déclassement au regard du développement de la formation professionnelle et des compétences acquises depuis les années 1950.

Le projet de transposition en droit interne de la directive européenne de décembre 1989 relative à la reconnaissance de certains diplômes professionnels au niveau II (bac + 3), avait maintenu une perspective d'espoir. Or, l'arrêté du 21 octobre 1991 relatif aux conditions d'accès à la profession d'assistant de service social pour les ressortissants d'un Etat membre des communautés européennes, efface toute espérance d'une homologation du diplôme au niveau II.

Ce manque de reconnaissance ne se limitait pas à « un bout de papier », selon l'expression des AS durant leur mobilisation. Refusant d'être les « nonnes », les « fées » ou les « pompiers » du social, leurs revendications portaient également sur une revalorisation salariale décente, un service social de qualité et le passage au cadre A dans la Fonction publique. A l'exception de cette dernière qui sera obtenue en 2018, les autres revendications ne seront pas satisfaites, rendant la situation incompréhensible et entachée de déni de la part des élus, dont les relations de proximité se sont développées depuis 1982, dans le cadre de la politique de décentralisation.

En se mobilisant, les AS ont également porté l'attention sur le contexte social dans lequel s'exerçait leur métier. Durant les années 1980, la restructuration de l'appareil productif et de sa financiarisation mondiale, a entraîné le déclin de l'activité industrielle, aggravant le chômage et la pauvreté et détériorant les conditions sociales et économiques de millions de femmes et d'hommes. L'instauration en 1988 du Revenu Minimum d'Insertion, visant à répondre partiellement à cette situation, a provoqué une importante augmentation des sollicitations des services sociaux auxquelles furent confrontées les AS. Sans moyens adaptés, ces professionnels éprouvent un sentiment d'impuissance et d'insatisfaction. Leur travail est ressenti comme du « bricolage » ou du « raccommodage du tissu social ». Dès lors, les revendications vont s'élargir à la question de la rémunération et aux moyens nécessaires à un travail de qualité. Elles finiront par se heurter à l'intransigeance des pouvoirs publics, provoquant l'amertume et la désillusion à leur égard, et des fractures au sein de la profession.

Ce mouvement d'ampleur nationale inédit témoigne d'une rupture historique touchant les rapports de travail. Dans les décennies qui suivent, sur fond d'une évolution des politiques publiques ayant profondément transformé les modalités de penser et d'agir du travail social, les AS ne cesseront, comme le soulignent plusieurs reportages, de dénoncer la dégradation de leurs conditions d'exercice qui se traduit par la baisse de moyens humains et financiers, la faiblesse des rémunérations, les problèmes liés à la vacance de postes d'assistante sociale de polyvalence de secteur, les nouvelles normes de travail déclinées, par mimétisme, des méthodes du secteur marchand, en une gestion techniciste et bureaucratique.

Malgré la persistance d'un contexte social mouvant et incertain et des situations de travail, ici et là en tension et en conflictualité, les AS n'ont cessé de contribuer au renouvellement des formes d'action, œuvrant au développement des pratiques sociales nouvelles, notamment dans les secteurs du logement social, de la santé, de la lutte contre les violences faites aux femmes, de l'insertion des migrants... Par ces expériences novatrices, leurs compétences se sont élargies et ont redessiné les contours de leur image.

Un capital de visibilité

Les films rassemblés dans ce catalogue ne prétendent pas à l'exhaustivité, le choix des thèmes traités et des acteurs choisis dépend de la politique éditoriale des journaux télévisés, au regard de l'actualité régionale, parfois en écho aux événements nationaux. Pour autant, ils offrent une perception globale du métier d'AS, par des images et des paroles qui donnent une assise aux représentations sociales de leur figure dans l'espace public médiatique.

Ces reportages, qui prennent le travail comme un élément central de leur sujet, ne réduisent pas l'activité professionnelle des AS à un simple prétexte ; ils ont le mérite d'inscrire leurs activités dans une mise en perspective historique, donnant à voir des pratiques construites par le contexte socio-historique dans lequel elles s'exercent. Dans ces images télévisuelles, se construit une mise en visibilité d'un travail quotidien dans son processus d'évolution, au travers des pratiques hétérogènes, des transformations professionnelles, des difficultés et des tensions rencontrées. Elles donnent à lire, dans leur dimension historique, les modes de représentation par lesquels se construit la visibilité et l'identité des AS. Le recueil de leurs paroles témoigne de leur engagement et de la valeur de leur travail, dans un souci de rendre visibles et intelligibles les réalités méconnues de leurs activités dans leurs dimensions subjectives et organisationnelles. Ce catalogue, comme celui consacré à la figure des ES, s'attache à une production d'images de la culture du métier et de la professionnalité des AS, en contribuant à leur légitimité symbolique, reconfigurée ici en « capital de visibilité ».

MODALITÉS DE CONSULTATION ET D'UTILISATIONS DES DOCUMENTS

Modalités de consultation

Les archives sélectionnées dans ce catalogue proviennent de l'Inathèque, qui est le service de consultation des archives audiovisuelles de l'INA et des fonds du dépôt légal de l'audiovisuel français. Se présentant comme une base de données sur un poste informatique dédié, l'Inathèque est disponible à la consultation pour tous les usagers, à partir de poste de consultation partout en France. Pour retrouver votre lieu de consultation le plus proche : <http://www.inatheque.fr/consultation.html>

Deux types de lieux existent, le lieu de **consultation experte** dans les centres régionaux INA permettant de profiter de l'accompagnement des équipes, d'outils d'aide à l'analyse et d'un environnement de travail numérique personnel, et le lieu de **consultation autonome**, installé dans des médiathèques, cinémathèques et bibliothèques universitaires.

Afin de faciliter la **consultation experte** dans une délégation régionale INA, une pré-accréditation est disponible sur leur site internet. Celle-ci permet de préciser votre sujet et le contexte de votre recherche.

Dans le cadre de ce catalogue, nous vous invitons à passer par l'interface PCM (Poste de consultation multimédia) pour effectuer vos recherches dans la mesure où elle permet une consultation autonome et accessible.

Vous pouvez également naviguer sur l'interface de consultation SLAV (Station de lecture audiovisuelle) pour effectuer une consultation experte. Nous vous invitons à échanger avec les équipes documentaires et techniques de l'INA pour de plus amples explications.

Afin de retrouver et visionner un document répertorié dans le catalogue ci-dessous, il suffira, via l'interface PCM, d'entrer le titre du document dans la barre de recherche principale.

Modalités de réutilisation

Pour tout souhait d'usage (commercial, pédagogique, loisir) ou d'achat, veuillez-vous rapprocher auprès de la délégation régionale INA Hauts-de-France par mail (ina-lille@ina.fr) ou par téléphone au 03.20.38.82.60.

LIEUX DE CONSULTATION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Centre de consultation de Lille - INA NORD

Adresse : 21 Rue Edgar Quinet, 59200 TOURCOING

Jours et horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 10h-18h.
Sur rendez-vous

Courriel : ina-lille@ina.fr

Téléphone : 03 20 38 82 60

Site internet : <http://www.inatheque.fr/consultation/centre-de-consultation-lille.html>

Bibliothèque Universitaire SHS Pont de Bois Lille

Adresse : Rue du Barreau, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Le poste de consultation se trouve au rez-de-chaussée au sein de l'Espace recherche.
Sur inscription, casque audio prêté contre le dépôt d'une carte CMS ou de la carte de bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h-18h

Fermé le samedi et le dimanche

Horaires réduits pendant les pauses pédagogiques (voir le site internet)

Fermeture en été et à Noël (voir le site internet)

Courriel : scd-ina@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 70 00

Site internet : <https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/>

LILLIAD Learning Center Innovation - Université de Lille

Adresse : Cité scientifique, Avenue Henri Poincaré, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Le poste de consultation est situé au 1^{er} étage.

Sur accréditation, passage obligatoire par l'accueil au rez-de-chaussée.

Jours et horaires d'ouverture : Du lundi au samedi 8h-20h

Fermé le dimanche

Horaires élargis/réduits en période de révisions/d'interruption pédagogique
(voir le site internet)

Courriel : <https://lilliad.univ-lille.fr/contact>

Téléphone : 03 20 43 44 20

Site internet : <https://lilliad.univ-lille.fr/>



ANNÉES
1960-1980

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

1965	Loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation maritale et à gérer leurs biens propres.
1967	Loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 relative à la régulation des naissances (dite loi Neuwirth)
1970	Loi n°70-459 du 4 juin 1970 instituant un congé parental d'éducation et l'autorité parentale (suppression de la notion de « chef de famille »).
1972	Décret n°72-318 du 24 avril 1972 prévoyant l'ouverture de centres de planification et d'éducation familiales. Création à Paris du premier Centre d'information féminin (CIF).
	Loi n° 72-965 du 25 octobre 1972 relative à l'assurance des travailleurs de l'agriculture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.
	Loi n°72-1143 du 22 décembre 1972 relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les Femmes.
1973	Avril 1973 Création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) qui rassemble des organisations féministes et des organisations politiques et qui revendique la pratique de deux actes illégaux : des avortements par la méthode Karman et des départs collectifs pour avorter à l'étranger.
	Loi n°73-639 du 11 juillet 1973 portant création d'un conseil supérieur de l'information sexuelle de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.
1974	Décret n° 74-653 du 23 juillet 1974 relatif aux attributions du secrétaire d'État auprès du Premier ministre (Condition féminine)
1975	Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse JORF du 18 janvier 1975 (dite loi Veil) adoptée pour une période de 5 ans.
	Loi n° 75-617 du 11 juillet 1975 portant réforme du divorce.
	Note de service du 3 novembre 1975 du directeur des Écoles sur la désignation au niveau rectoral d'une assistante sociale de l'éducation spécialisée.
1978	Circulaire n°78-146 du 30 mars 1978 relative aux fonctions des infirmières des établissements publics d'enseignement exerçant dans les établissements scolaires et des infirmières conseillères académiques.
1979	Loi n°79-1204 du 31 décembre 1979 interruption volontaire de grossesse rend définitives les dispositions de loi de 1975 et supprime notamment certaines entraves à la réalisation de l'IVG, concernant les modalités d'accord du médecin et l'accueil dans les services hospitaliers.
1980	Décret n° 80-334 du 6 mai 1980 relatif à la formation des assistants de service social.
	Programme du 10 décembre 1980 de lutte contre l'alcoolisme.
1981	Création du Ministère des droits de la femme Titulaire. Décret n° 81-664 du 13 juin 1981 fixant les attributions du ministre des droits de la femme (déléguée auprès du Premier ministre).
1982	Circulaire n°10/82/S 82/256/EN du 15 juin 1982 relative aux orientations et au fonctionnement du service de santé scolaire.
1983	Loi n° 83-635 du 13 juillet 1983 portant modification du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (dite Loi Roudy).
1984	Loi n°84-9 du 4 janvier 1984 portant modification du code du travail et relative au congé parental d'éducation et au travail à mi-temps des parents d'un jeune enfant.
	Création de l'association AIDES le 20 octobre 1984. 4 décembre 1984, déclaration de l'association au Journal officiel le 4 décembre 1984.

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

1986

Loi n° 86-11 du 6 janvier 1986 relative à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires.

Décret n° 86-770, 10 juin 1986, fixant la liste des maladies dont la déclaration est obligatoire.
Le sida est ajouté à la liste des maladies à déclaration obligatoire.

1987

Levée de l'interdiction de publicité pour les préservatifs (17 janvier 1987).

Premier plan national de lutte contre le SIDA (Conseil des ministres du 24 Juin 1987).

Lancement de la première campagne française d'information sur le sida.
Le thème de la campagne est « le SIDA, il ne passera pas par moi. » (27 avril 1987).

Décret n° 87-1005 du 16 décembre 1987 qui précise les missions et l'organisation des unités participant au service d'aide médicale urgente appelées SAMU

1988

Décret n°88-61 du 18 janvier 1988 pris pour l'application de l'article L. 355-23 du code de la santé publique concernant le dépistage de façon anonyme et gratuite du virus de l'immuno-déficience humaine (SIDA).

Loi n°88-1088 du 1 décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion.

Première journée de lutte contre le sida à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (1^{er} décembre 1988).

Rapport sur le sida, Claude Got Flammarion, 1er décembre 1989.

1989

Décret n°89-83 du 8 février 1989 portant création d'un Conseil national du syndrome immunodéficient acquis (Conseil national du Sida).

Création le 31 mai 1989 de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) dans le cadre du plan national de lutte contre le sida. Elle avait pour mission de proposer et réaliser des politiques de prévention et de mettre en œuvre des dispositifs concrets de lutte contre la maladie.

Décret n°89-371 du 8 juin 1989 relatif à la protection sociale des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion.

Loi n° 89-487 du 10 juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance.

Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation.

Arrêté du 26 juillet 1989 complétant l'arrêté du 17 juin 1980 « portant homologation des titres et des diplômes de l'enseignement technologique portant homologation des titres et des diplômes de l'enseignement technologique ». Cet arrêté aligne le diplôme d'assistant-e social-e sur le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en lui reconnaissant un niveau III de qualification, équivalent au bac + 2, le niveau d'un DEUG ou un BTS, deux ans d'études après le baccalauréat.

Adoption le 20 novembre 1989 de La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Loi n°89-1010 du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles visant à éviter que les personnes surendettées ne sombrent dans la précarité et assurer aux créanciers qu'ils puissent recouvrer tout ou partie des sommes dues.

O | Travail féminin en Picardie



Date de diffusion : 04/10/1967

Heure de diffusion : 19:25:06

Durée : 00:03:58

Chaîne : France3 Picardie

Collection : Picardie Actualités

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : RCC8903161986

Secteur : Economie/Emploi

Public : public divers

Établissements : comité régional d'expansion économique, délégation régionale pour la vitalité française

Ville : Laon

Département : Aisne (02)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

À Laon dans la salle des fêtes du marché couvert, s'est tenue une matinée d'étude avec le concours du comité régional d'expansion économique et de la délégation régionale pour la vitalité française. Le thème de ce colloque « Le travail féminin en Picardie ». MMOREAU directeur du collège littéraire d'Amiens explique le but de ce colloque : le taux du travail féminin est inférieur à celui de la moyenne française ; c'est dans le secteur tertiaire qu'il y a le plus de perspectives.

On a montré comment avec le travail à temps partiel par la reprise du travail après une inactivité, il y a des moyens de donner à la femme une part plus importante dans la main d'œuvre de la Picardie.

Interview d'une chargée d'étude : a retenu la sous scolarisation et la nécessité de formation ; une directrice de maison familiale rurale dans l'Oise : « ce qui m'a frappé, c'est la recherche d'un épanouissement et d'un débouché assuré à la sortie d'un centre ménager. » Une élève assistante sociale : la situation de la femme est difficile en Picardie ; une jeune fille a été impressionnée par le travail à temps partiel... Qui n'existe pas.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage a été réalisé à l'occasion d'un colloque réunissant un public divers pour « étudier le travail féminin en Picardie ». Il traite les enjeux de l'emploi féminin dans les divers secteurs économiques : l'avenir dans le secteur primaire semble faible. Le secteur secondaire, qui appelle un peu plus de qualification, est davantage promoteur pour le travail féminin. De ce fait, la perspective pour demain est de favoriser une main-d'œuvre qualifiée qui exige une formation professionnelle en direction de la jeunesse.

Le reportage fait intervenir une élève assistante sociale en deuxième année de formation, vivant depuis un mois dans la Somme. Elle évoque la situation difficile des familles en Picardie. L'intérêt du document réside dans l'évocation de la formation professionnelle du métier d'assistant et d'assistante de service social.

Ce métier demeure référé à l'emploi féminin. Il participe à l'illustration d'une possibilité de promotion de l'activité des femmes.

02 Spécial rentrée

4^e partie



Date de diffusion :	08/09/1978
Heure de diffusion :	19:20:04
Durée :	00:04:10
Chaîne :	France3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC99006308

Secteur :	Éducation nationale
Public :	élèves
Établissement :	lycée
Ville :	Dunkerque
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Dispositifs. Les lycéens près du parking mobylettes, quelques-uns sur les engins - dans la cour du lycée les jeunes gens attendent la rentrée des classes - façade de l'Établissement - à la bibliothèque, lycéens lisent et feuilletent livres - affiche « VIVE LA SANTÉ » - contrôle médical : lecture, contrôle de la vue - dans salle d'attente les enfants - interview Médecin de Santé Scolaire - garçonnet torse nu se présente au médecin, femme - auscultation, médecin avec stéthoscope - prise de tension - [gros plan] sur médecin pendant auscultation - jeunes filles attendent leur tour pour la visite médicale - interview assistante sociale - sur terrain de sports à l'intérieur de l'Établissement, basket-ball et volley-ball, les jeunes gens pendant l'entraînement.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document porte sur le travail d'une assistante sociale au sein d'un établissement scolaire de l'enseignement secondaire. Les élèves la sollicitent d'eux-mêmes, et parfois à la suite d'une orientation par les enseignants. L'assistante de service social considère que son travail s'apparente de plus en plus à « un rôle d'informatrice » dispensant des conseils : « On est là pour les écouter, pour accueillir ceux qui nous viennent, ceux qui nous arrivent pour la première [...] On a aussi un rôle d'accueil de groupe et de collecte d'informations pour le travail d'équipe. » Elle souligne que sa fonction correspond de moins en moins à l'image dominante de « Madame placement ».

03 Information femmes



Date de diffusion : 11/10/1978

Heure de diffusion : 19:40:00

Durée : 00:13:36

Chaine : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Emission simple

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : RCC01008221

Secteur : droits des femmes

Public :

Établissement :

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Absence de résumé

COMMENTAIRE CNAHES

Cette archive est celle d'une émission sous forme de table ronde consacrée à la situation des femmes qui se retrouvent seules, regroupant plusieurs intervenantes : des représentantes du Centre d'information sur les droits des femmes (CIF) et de la Délégation à la Condition Féminine, une avocate du barreau d'Amiens et une assistante sociale.

La table ronde fait écho à la publication en octobre 1978 de la brochure de la Délégation nationale à la Condition Féminine (instituée en 1976) intitulée « Guide pratique des femmes seules chargées de famille », visant à faire connaître les droits des personnes concernées pour résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées. La Table ronde prend appui sur un reportage organisé autour de deux catégories de situations de femmes seules : les personnes qui sont toutes seules pour diverses raisons et celles qui sont divorcées.

Madame **Delecourt**, assistante de service social, apporte sa contribution sous forme de témoignage se rapportant à des situations de femmes : « se retrouver seule du jour au lendemain avec un enfant ou plusieurs enfants, c'est être confrontée aux problèmes matériels : problème de travail, de logement, d'éducation ou de garde d'enfants ; problème aussi de solitude. Autant de problèmes qui paraissent parfois insurmontables ».

04 Les IVG : interruptions volontaires de grossesse



Date de diffusion :	08/09/1978
Heure de diffusion :	19:20:04
Durée :	00:04:10
Chaine :	France3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC99006308

Secteur :	Éducation nationale
Public :	élèves
Établissement :	lycée
Ville :	Dunkerque
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

En Picardie, la loi Simone VEIL sur l'interruption de grossesse, promulguée le 17 janvier 1975, est appliquée très inégalement. Reportage dans la Somme, où seul l'hôpital d'Amiens pratique des IVG.

Interview de monsieur VARNET, directeur de la DDASS de la Somme, à propos du manque de personnel volontaire pour pratiquer des IVG :

« L'administration ne peut pas obliger un médecin à pratiquer des IVG si celui-ci estime que sa conscience le lui interdit ».

Interview du Professeur VITSE, chef du service de gynécologie obstétrique du Centre Hospitalier Régional Universitaire d'Amiens, sur les raisons de la fermeture du centre d'orthogénie créé en 1975 dans son service.

Interviews de monsieur Cornillon (directeur général du Centre Hospitalier Régional), du docteur ACKER (médecin du centre IVG), de madame PICARD (assistante sociale du centre IVG), de patientes (visage caché) à propos de l'installation du centre d'IVG dans les locaux du service d'hématologie.

Interview de madame BOUBERT, secrétaire du centre d'IVG, qui refuse environ 40 demandes d'IVG par mois. Interview de femmes (visage caché) ayant subi une IVG.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage pose la question du manque de lieux pratiquant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; il évoque également les difficultés d'application de la loi sur l'IVG en Picardie où il n'existe qu'un centre d'accueil, resté ouvert une année, et fermé à la demande de certains praticiens. Cette situation préoccupante est liée notamment à des raisons d'ordre administratif, financier, et au refus de certains praticiens invoquant leur clause de conscience.

Le document est centré sur la mobilisation de professionnels de santé et du médico-social pour l'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil IVG, malgré les très faibles moyens qui leur sont accordés.

Le reportage illustre la place d'une assistante de service social au sein d'un centre IVG. Madame Picard, membre de l'équipe du centre décrit les conditions précaires d'accueil et de prise en charge du nouveau lieu, obligeant les femmes qui y viennent à changer plusieurs fois de salle durant leur visite. Elle indique également les moyens limités dont dispose la structure : sept lits et une ouverture uniquement l'après-midi.

05 Le milieu pénitentiaire



Date de diffusion : 23/05/1981

Heure de diffusion : 19:20:05

Durée : 00:10:12

Chaine : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : RCC8905210405

Secteur : Justice

Public : adultes incarcérés

Établissement : centre pénitentiaire

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Absence de résumé

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage a pour cadre la maison d'arrêt d'Amiens où exerce une assistante de service social. L'effectif des personnes incarcérées y est de 430 personnes dont 24 femmes pour 260 cellules. Comme la plupart des prisons, celle d'Amiens est en sureffectif : la capacité de certaines cellules est doublée voire triplée. Rénovée en 1968, cette prison emploie une centaine de salariés dont 73 surveillants.

Blandine Mouche, jeune assistante de service social, explique sa fonction au sein de l'établissement pénitentiaire, en particulier auprès des nouveaux détenus. Elle procède à l'accueil des arrivants et les rencontre systématiquement afin d'évaluer les problèmes qui résultent de leur incarcération. Elle souligne également les conséquences de la détention : problème au sein de la famille dont certains membres se retrouvent seuls ; emploi perdu...

Elle organise régulièrement des entretiens individuels permettant aux détenus de faire le point sur leur situation, et d'envisager à leur sortie les solutions liées notamment au logement, à l'emploi..., et les aides dans leur accompagnement favorisant leur réinsertion.

06 Lancement d'une campagne contre l'alcoolisme à Wattrelos



Date de diffusion :	21/01/1983
Heure de diffusion :	19:40:02
Durée :	00:06:55
Chaîne :	France3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC9504281834

Secteur :	prévention santé
Public :	habitants
Établissement :	centre social
Ville :	Wattrelos
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Interview assistante sociale, façade HLM, sur le marché distribution de tracts pour la campagne contre l'alcoolisme à Wattrelos. Interview de M Potenza, comité d'usagers, ancien buveur. Interview du docteur PLAYOUST, hôpital de Tourcoing (expérience : enfant refuse l'alcool... L'alcool modifie le psychisme). La réunion du comité (majorité de femmes, anciens buveurs, conseillers...) [...] Création d'une affiche (buveur illustré par un clown...) Discussion avec les membres du comité [...]. Interview ancien buveur...

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage illustre l'implication de deux assistantes de service social dans la lutte contre l'alcoolisme. Elles ont pris part à une campagne de prévention contre l'alcoolisme qui s'est étalée sur un an, impliquant les usagers du centre social de la commune de Wattrelos (Nord). Cette campagne a été motivée par une augmentation des maladies liées à l'alcool dans la ville, en particulier dans les quartiers surpeuplés de la Mousserie et de la Martinoire, dont la population relativement jeune est composée de 70 % d'ouvriers travaillant dans le textile, et de 20 % d'habitants issus de l'immigration ou d'immigrés.

Les deux assistantes de service social interviennent dans ce reportage en abordant le problème de l'alcoolisme par les observations faites lors de visites à domiciles de familles ou de leur accueil dans les permanences. Ce problème n'est pas ouvertement exprimé, mais « la bouteille reste sur la table », dit l'une d'elle. La difficulté est abordée le plus souvent par quelqu'un d'autre que la personne concernée : un membre de la famille, généralement un enfant. Dès que le problème est révélé, il est « examiné, traité, précisent-elles, par le biais du cadre familial. La prévention implique de prendre en compte le cadre familial et l'implication de l'ensemble de ses membres. »

07 La mutualité agricole avant les élections



Date de diffusion :	20/10/1984
Heure de diffusion :	19:15:03
Durée :	00:02 43
Chaîne :	France3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC00008150

Secteur :	protection sociale
Public :	agriculteurs
Établissement :	Caisse de mutuelle sociale agricole du Nord et du Pas-de-Calais
Départements :	Nord (59) et Pas-de-Calais (62)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

(Élections particulièrement importantes) TRAV exploitation agricole - tracteur - champ de betteraves - tracteur chargé entre à la ferme - vache - poule - interview de Martine DUSSART (assistante sociale MSA) difficultés d'ordre financier dues au problème économique ; nouvelle image de l'assistante sociale [...] interview de Bernard Condette (agriculteur) - tracteur dans la rue - extérieur de l'hôtel de ville.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document met l'accent sur le travail d'une assistante de service social d'une caisse de mutuelle, en l'occurrence, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Nord Pas-de-Calais, à l'occasion d'élections de ses délégués. La MSA gère la protection sociale des salariés et des non-salariés relevant de l'activité agricole. Cette caisse, qui compte 140 000 adhérents dans le Nord et 150 000 dans le Pas-de-Calais, couvre les prestations et les actions de prévention auprès des affiliés par l'intermédiaire des assistantes et assistants de service social. Ils sont une trentaine pour la caisse du Nord, parmi elles, **Martine Dussart**. Son interview est axée sur les difficultés financières des exploitants agricoles liées à la situation économique du pays, et en raison des problèmes de santé qui limitent leurs activités.

Il est également question de l'image des assistants sociaux. Leur rôle ne peut se limiter à « l'assistance qui appartient au passé ». Il se rapporte davantage à la prévention. Pour autant, conclut la travailleuse sociale : « L'assistante sociale n'est pas une fée. »

08 Les services mis en place dans la région pour le dépistage et le traitement du SIDA



Date de diffusion : 02/02/1988

Heure de diffusion : 12:30:06

Durée : 00:03:23

Chaîne : France3 Picardie

Collection : Midi 3 infos Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : RCC9606104402

Secteur : sanitaire et médico-social

Public : usager de structure médico-sociale

Établissement : centre médico-social, de soins et de prophylaxie

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Absence de résumé

COMMENTAIRE CNAHES

Ce document répond à une « page spéciale » du journal télévisé du jour, en lien avec l'annonce des nouvelles mesures gouvernementales de lutte contre le SIDA, faite le 20 janvier 1988 par Michèle Barzach, ministre chargée de la santé et de la famille, de 1986 à 1988, et lors la conférence mondiale qui a eu lieu à Londres du 26 au 28 janvier 1988 dont le but été d'examiner les mesures de renforcement de lutte contre le sida. Une année auparavant, cette lutte fut déclarée « grande cause nationale ».

S'inscrivant dans ce contexte, le reportage fait le point sur la situation régionale en se centrant sur les questions de prévention et de soins. Le retour sur le plateau permet de donner la parole à un praticien hospitalier et à **Marie-Geneviève Vanpoperinghe**, assistante de service social au centre médico-social, de soins et de prophylaxie d'Amiens, émanant du Conseil département de la Somme. Ce centre procède depuis deux ans à des dépistages du virus du SIDA, gratuit et anonyme, en collaboration avec l'Hôpital Sud d'Amiens.

L'assistante de service social décrit la contribution de sa fonction aux activités du centre, en insistant sur les entretiens qu'elle mène. Il s'agit de rassurer les personnes accueillies, de « les rendre responsables face au test qu'elles vont faire, que cette demande vienne d'elles, qu'elle ne soit pas banalisée, et sans savoir ce que le résultat du test peut entraîner. »



ANNÉES
1990

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

1990

Loi n° 90-86 du 23 janvier 1990 portant diverses dispositions relatives à la sécurité sociale et à la santé comporte des dispositions diverses visant à l'amélioration de la santé (dépistage et le traitement de maladies transmises par la voie sexuelle, protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales.

Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement. Un fonds de solidarité pour le logement, cofinancé par l'État et le département, peut accorder des aides financières aux personnes et familles en difficulté.

Loi n° 90-548 du 2 juillet 1990 autorisant la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant.

Loi n° 90-550 du 2 juillet 1990 relative à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et à la commission des recours.

Loi du 4 juillet 1990 consacre l'existence des mutuelles d'agriculteurs, qui forment la branche des Assurances mutuelles agricoles (AMA), ancêtre de la mutualité agricole. Les assurances sociales proprement dites sont instituées par les lois de 1928 et 1930 qui rendent obligatoires l'assujettissement pour les salariés et la participation des employeurs.

Décret n° 90-917 du 8 octobre 1990 portant publication de la convention relative aux droits de l'enfant, signée à New York le 26 janvier 1990, entrée en vigueur en France le 6 septembre 1990.

1991

Loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (dite loi Evin).

Loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville par laquelle l'État, les communes, les autres collectivités territoriales et leurs groupements assurent "à tous les habitants des villes des conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale et de nature à éviter ou à faire disparaître les phénomènes de ségrégation.

Circulaire n°91-248 du 11 septembre 1991 qui précise les missions et le cadre d'intervention du service social en faveur des élèves et de l'assistant de service social scolaire.

Circulaire du Premier Ministre du 26 septembre 1991 relative à la situation des demandeurs d'asile au regard du marché du travail (NOR : PRM/X/91/00102/60/C).

Circulaire n° 91-22 DPM du 19 décembre 1991 relative à la réorganisation du dispositif national d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile (non publiée).

1992

Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République relance la coopération intercommunale et institue dans chaque département une commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) chargée de tenir à jour un état de cette coopération.

Loi n° 92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1^{er} décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion, à la lutte contre la pauvreté, à l'exclusion sociale et professionnelle.

Circulaire n° 39-92 DH PE/DGS 3C du 30 juillet 1992 relative à la prise en charge des urgences psychiatriques abordent La prise en charge des suicides et tentatives de suicide au niveau du service des urgences, et élaborent des recommandations de prise en charge.

Décret n°92-1339 du 22 décembre 1992 portant création d'un Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et le suivi du droit au logement opposable.

1993

Loi n° 93-22 du 8 janvier 1993 modifiant le code civil relative à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales.

Loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social élargit le délit d'entrave à l'IVG.

Décret n°93-652 du 26 mars 1993 portant statut particulier des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière.

Décret n° 93-648 du 26 mars 1993 relatif à l'aide médicale et à l'assurance personnelle et modifiant le code de la sécurité sociale.

Circulaire DH/AF 1/DAS/RV 3 n° 33-93 du 17 septembre 1993 relative à l'accès aux soins des personnes les plus démunies.

Création le 22 décembre 1993 du Samu social de Paris.

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

-
- 1994** Loi n° 94-624 du 21 juillet 1994 relative à l'habitat visant notamment à faciliter l'acquisition des logements à loyer modéré par leurs occupants et à permettre l'hébergement d'urgence des personnes sans abri.
-
- 1995** Loi n° 95-125 du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative modifiant la procédure de traitement des situations de surendettement. Cette loi ouvre à la procédure de traitement du surendettement, tout débiteur de bonne foi, personne physique, dont la situation est caractérisée par l'impossibilité manifeste de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles ou à échoir.
-
- Circulaire n° 95-181 du 28 juillet 1995 relative aux missions et fonctions des conseillers techniques de service social
-
- 1996** Ordonnance n° 96-344 du 24 avril 1996 portant mesures relatives à l'organisation de la sécurité sociale (1996 conventions d'objectifs et de gestion (Cog), conclues depuis plus de 20 ans (1996) entre l'État et les organismes de gestion, autrement dit les caisses, signées entre l'État et les caisses de Sécurité sociale, où apparaissent des objectifs en matière de vérification et de contrôle des bénéficiaires.
-
- Loi n° 96-604 du 5 juillet 1996 relative à l'adoption.
-
- DE COURSON Charles, LÉONARD Gérard, Les fraudes et les pratiques abusives, Rapport au Premier ministre, La Documentation française déc. 1996.
-
- 1997** Première Journée Nationale pour la Prévention du Suicide le 6 février 1997.
-
- 1998** Loi n° 98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs.
-
- Loi d'orientation n° 98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions instaurant notamment le dispositif de veille sociale et créant les Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS). Ces programmes visent à faciliter la mobilisation et la coordination des différents acteurs (services de l'État, collectivités locales, associations...) autour de priorités régionales définies à partir d'une analyse des besoins menée au niveau départemental.
-
- Rapport Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé (ANAES) Prise en charge hospitalière des adolescents après une tentative de suicide. Service Recommandations professionnelles (Novembre 1998).
-
- 1999** Décret n° 99-276 du 13 avril 1999 modifiant le code de procédure pénale (troisième partie : Décrets) et portant création des services pénitentiaires d'insertion et de probation.
-
- Loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.
-
- Loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle met en place un dispositif assurant la gratuité des soins pour les plus démunis.
-
- Décret n°99-897 du 22 octobre 1999 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées et aux fonds de solidarité pour le logement.
-
- Circulaire CRIM 99-16/F1 du 31 décembre 1999 : présentation générale de la loi n° 99-515 du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, portant notamment sur la qualification de la fraude et des poursuites pénales systématiques.
-

09 Lille :

RMI : revenu minimum insertion



Date de diffusion : 02/02/1988

Heure de diffusion : 12:30:06

Durée : 00:03:23

Chaîne : France3 Picardie

Collection : Midi 3 infos Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : RCC9606104402

Secteur : sanitaire et médico-social

Public : usager de structure
médico-sociale

Établissement : centre médico-social,
de soins et de prophylaxie

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Un million de francs distribués par la ville de Lille aux associations caritatives. Exemple ABEJ. Accueil de jour à Lille : consultation médicale. Les miséreux. Interview Patrick PAILLEUX (ABEJ) : retrouver la dignité. Pendant entretien. Interview (intermédiaire entre CAF et intéressé).

COMMENTAIRE CNAHES

Réalisé au sein de l'association ABEJ Solidarité, le reportage porte sur les premiers mois de mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI) : description des modalités accueil de jour, accès aux soins... en direction le plus souvent de sans domicile. L'objectif principal vise à orienter par la suite les allocataires vers les structures ordinaires. Les 330 dossiers en cours de traitement font apparaître le retard pris dans le volet insertion de la mise en œuvre du RMI. Néanmoins, ce dispositif a permis de résoudre de nombreuses situations liées notamment à des problèmes d'hébergement, et de diminuer le nombre d'accueils en urgence. Le travail de l'assistante de service social se concentre ici sur la situation administrative des allocataires ou des demandeurs du RMI. Dans ce travail, elle insiste sur son rôle d'« interlocutrice entre la CAF et l'association, de conseil de gestion de leurs ressources. »

10 Creil : insertion des Albanais à la base de Creil



Date de diffusion : 10/08/1990

Heure de diffusion : 19:10:02

Durée : 00:02:21

Chaine : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9009053839

Secteur : insertion

Public : demandeurs d'asile

Établissement : centre de transit

Ville : Creil

Département : Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

L'insertion des Albanais à Creil n'est pas facile : ils veulent pour la plupart aller aux USA, et des espions peuvent être parmi eux.

- Skender, réfugié politique, souligne qu'il n'a plus peur maintenant en France.
- Jeanne Marie BORELLI, assistante sociale, décrit la population professionnelle qu'elle rencontre.
- Gerobe kwitim, réfugié politique, affirme sa volonté d'aller aux USA : il y a même de la famille.

COMMENTAIRE CNAHES

Répondant à une préoccupation humanitaire, le Gouvernement français a accueilli, en juillet 1990, plus de 500 réfugiés albanais. Ils furent répartis entre divers centres de transit dont celui de la base militaire aérienne de Creil dans l'Oise. Le reportage décrit la période de premier accueil durant lequel s'établissent les dossiers de demande de statut de réfugié politique auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou, pour certains, de réinstallation dans des pays tiers auprès des services consulaires de ces pays, en particulier les États-Unis pour rejoindre un proche.

Jeanne Marie Borelli, assistante de service social, informe de la situation de ces réfugiés qui sont tous des hommes sur ce centre, majoritairement des ouvriers spécialisés ou, pour quelques-uns, des étudiants. Le contexte politique de l'Albanie est souvent évoqué, parfois avec inquiétude pour ceux dont la famille est restée là-bas. Certains sont soupçonnés d'appartenir au service de renseignement albanais, ce qui instaure une méfiance entre eux, en particulier chez ceux qui ont passé de nombreuses années en prison. La majorité d'entre eux envisagent leur insertion en France. La plupart souhaite trouver un emploi

de chauffeur-livreur ou d'employé.

Le travail de l'assistant social se structure dès lors autour d'un accompagnement social destiné à faciliter leur adaptation : cours de français, bilans socioprofessionnels, orientation vers des stages de formation professionnelle ou des emplois...

Maltraitance des enfants



Date de diffusion : 09/10/1990

Heure de diffusion : 19:10:05

Durée : 00:03:07

Chaîne : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9010224369

Secteur : protection de l'enfance

Public : famille

Établissement : centre communal d'action sociale

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Portrait de l'assistante sociale spécialisée dans les problèmes de maltraitance des enfants. Interview M. DEVILLERS, assistante sociale, le travail sur le terrain est primordial en respectant les susceptibilités et en essayant de communiquer le plus possible.

COMMENTAIRE CNAHES

Portrait de **Muriel Devillers**, assistante sociale, dans un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du département de la Somme. Elle est responsable d'un secteur où elle intervient auprès de 250 familles nécessitant un accompagnement social. Les situations de maltraitance, les conflits de couple, les difficultés financières sont les problèmes les plus courants.

Pour la professionnelle, son travail repose avant tout sur la confiance dans la relation avec les familles. Les difficultés lui sont exposées le plus souvent directement ; dans d'autres cas, la sollicitation s'effectue par l'intermédiaire des institutions (école, police, hôpital).

La première rencontre a pour objectif d'amener la famille à exposer les faits portés à la connaissance de la travailleuse sociale, et d'évaluer par la suite les réalités vécues afin de les aider au mieux. « L'important, pour l'assistante sociale, c'est pouvoir tout se dire, sans qu'ils se sentent pris au piège. Or cette confiance se construit. », évoquant la première rencontre, elle ajoute : « Au départ, il y a la peur, la caricature que l'on a de l'assistante sociale, car [les familles se disent] : « Si je mets un pied dedans, c'est terminé, je ne sortirai plus de ça. » Toutefois, son arrivée au sein des familles « se passe de manière générale plutôt bien ».

S'agissant de la situation des enfants, l'expérience de l'assistante de service social l'amène au constat suivant : « Dans la majorité des cas les enfants sont plutôt livrés à eux-mêmes ; certaines familles se trouvent dans l'impossibilité de faire le minimum pour leurs enfants, car elles ont tellement de préoccupations que l'enfant passe en second ; tout l'enjeu est à la fois de protéger l'enfant et de permettre à la famille d'évoluer. L'assistante sociale est aussi le relais auprès d'autres professions, en particulier de la protection de l'enfance. »

12 Lille : manifestation du personnel de santé du département du Nord



Date de diffusion :	27/11/1990
Heure de diffusion :	19:13:00
Durée :	00:01:07
Chaîne :	France3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	LLC9105232620

Secteur :	sanitaire
Public :	professionnels du secteur hospitalier
Établissement :	hôpital public
Ville :	Lille
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Manifestation du personnel de la santé département nord. Assistantes sociales et infirmières. Interview (reconnaissance de la qualification).

COMMENTAIRE CNAHES

À l'occasion de la mobilisation du personnel du secteur sanitaire pour la reconnaissance et la requalification de leurs métiers, qui ont pris beaucoup de retard, la parole est donnée à une assistante sociale exerçant dans la fonction publique hospitalière.

Dans son interview, elle souligne que ces métiers, principalement féminins, nécessitent de faire valoir leur professionnalisation. Leur reconnaissance implique, précise-t-elle, la fin des disparités salariales entre les autres fonctionnaires et ceux de l'assistance publique. Elle détaille la situation : « Une assistante sociale qui possède un niveau bac+3 gagne 1400 francs en début de carrière ; la différence [en moins] avec les hôpitaux est de 1000 francs. Cette situation se traduit par des postes vacants et une démobilité dans la fonction publique territoriale ».

13 La mine



Date de diffusion :	27/11/1990
Heure de diffusion :	19:13:00
Durée :	00:01:07
Chaîne :	France3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	LLC9105232620

Secteur :	sanitaire
Public :	professionnels du secteur hospitalier
Établissement :	hôpital public
Ville :	Lille
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Alain DENVERS, depuis fond de la mine. Archives sur paysage minier et puits.
Inventaire du paysage minier.
Invités dans salle des houillères :
Jack VERLAINE (directeur général des houillères),
Gustave DEFRANCE (directeur de l'école des mines de Douai),
Nadine ZANUSO (assistante sociale)
et interview de Serge WAUQUIER (mineur chef d'équipe).

COMMENTAIRE CNAHES

À l'occasion de la fermeture d'une mine du bassin minier dans le Pas-de-Calais, où travaillaient 150 mineurs, un plateau en direct est organisé, auquel a pris place **Nadine Zanuso**, assistante de service social des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

Elle évoque la persistance du sentiment d'appartenance des mineurs à leur classe sociale que Les Houillères avaient su entretenir par une politique sociale organisant leur cadre de vie. Elle relate l'attachement des mineurs à leur coron et leur investissement majeur dans l'amélioration de leur cadre de vie pour un meilleur confort. Cet investissement était « une question d'honneur, mais les pouvoirs publics ont été peu impliqués dans cet aménagement de leurs conditions de vie ».

4 Beauvais (60) : assistantes sociales en grève



Date de diffusion : 07/02/1991

Heure de diffusion : 19:10:02

Durée : 00:01:37

Chaîne : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9102135213

Secteur :

Public : assistants sociaux

Établissement :

Ville : Beauvais

Département : Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Grève nationale des assistants sociaux pour obtenir la reconnaissance de leur diplôme à bac+3 comme dans les autres pays européens. À Beauvais il y a 22 postes vacants pour 4 candidates. Les dossiers demandent un suivi trop important pour chaque AS partant de la bourse du travail de Beauvais, une délégation rejoint la coordination nationale à Paris, une autre est reçue au conseil général.

- Interview Marie Thérèse KOWALCZYK, assistante sociale.

COMMENTAIRE CNAHES

Cette mobilisation des assistants et assistantes de service social fait écho à la grève nationale, sans précédent dans l'histoire du travail social, pour obtenir la reconnaissance de leur niveau de formation et davantage de postes. Ce mouvement dure depuis plusieurs mois, la situation régionale se tend et devient préoccupante.

Une centaine d'assistantes sociales se sont réunies à la bourse du travail pour faire le point et envisager leur action et revendications en direction des pouvoirs publics : Insuffisance de postes, désaffection pour le métier d'assistant et assistante de service social qui n'est plus attractif...

Dans le département de l'Oise, **Marie-Thérèse Kowalczyk**, assistante de service social, indique « la vacance de nombreux postes d'assistante sociale de polyvalence de secteur, et le très faible nombre de candidats au prochain concours ». Ce mouvement d'ampleur nationale sans précédent, met en exergue deux principaux facteurs de la dévalorisation du métier : un refus de la demande d'homologation du diplôme au niveau Licence (bac +3), comme c'est le cas dans l'Union européenne. En France, sa reconnaissance est maintenue au niveau de l'équivalence du DEUG (bac +2). À cette absence de reconnaissance de leur qualification, s'ajoutent les conditions de travail devenues très difficiles voire « ingérables ».

15 Amiens (80) : Espace des droits de l'enfant



Date de diffusion : 07/02/1991

Heure de diffusion : 19:10:02

Durée : 00:01:37

Chaîne : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9102135213

Secteur :

Public : assistants sociaux

Établissement :

Ville : Beauvais

Département : Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

30% de la population à moins de 21 ans dans la Somme. Le conseil général vient de mettre en place depuis 6 mois, un espace des droits de l'enfant notamment pour l'enfance maltraitée.

Interview C. FREVILLE, assistante sociale, présente les différents types d'appel.

COMMENTAIRE CNAHES

Claudine Fréville, assistante de service social, travaille au sein de l'Espace des droits de l'enfant, structure créée en juin 1990 par le département de la Somme pour accueillir, écouter et recueillir les témoignages d'enfants victimes de mauvais traitements.

60 % des appels reçus proviennent du milieu urbain, et 40 % du milieu rural. Les motifs restent le plus souvent les carences éducatives, les mauvais traitements, les agressions sexuelles. L'assistante de service social explique la gestion de ces appels. Ce travail implique de « prendre en compte la provenance des appels puis la vérification de l'urgence de la situation. S'il n'y a pas d'urgence les services sociaux sont sollicités pour une enquête approfondie. En cas d'urgence les autorités ad hoc sont saisies. » Sur les 271 appels reçus depuis l'ouverture de la structure, 92 ont fait l'objet d'un signalement à l'autorité judiciaire.

16 Amiens : dossiers « forum santé »



Date de diffusion : 16/02/1991

Heure de diffusion : 12:30:05

Durée : 00:07:28

Chaine : France3 Picardie

Collection : JT Picardie Soir

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9103085296

Secteur : santé

Public : participants divers

Établissement : Évêché

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Interview professeur J. BERNARD, président du comité d'éthique, il insiste surtout sur l'aspect moral. Interview T. ANATRELLA, psychanalyste, le suicide de 15 à 24 ans a été multiplié par 3 depuis 1960.

- Interview T. CANDAS, conseillère conjugale « couple et famille ».

- Interview A. JEANSON, directeur de la maison d'enfants de Valloires.

- Interview C. PROTIN, assistante sociale, ils présentent leur travail.

Dispositifs : Extrait de l'histoire et de l'amour racontée aux enfants.

COMMENTAIRE CNAHES

Ce forum organisé par l'évêché d'Amiens avait pour but d'aborder les différents problèmes de santé. Il a démarré sur les enjeux de la bioéthique et le suicide des jeunes dont le nombre est le plus inquiétant dans la population.

Le reportage donne la parole à divers participants, en particulier des professionnels de l'action sociale. Parmi eux, **Christine Protin**, assistante sociale au sein de la Maison d'enfants de l'association de Valloire. Elle se présente en indiquant qu'elle a « un rôle de public-relations » entre l'intérieur et l'extérieur de l'établissement. Ce rôle concerne, précise-t-elle, « toutes les relations avec les familles », mais aussi avec ses collègues assistants sociaux de terrain, les éducateurs en milieu ouvert, les juges pour enfants, les administrations, les instances d'orientation des enfants concernant notamment la scolarité.

17 Picardie : le surendettement des ménages



Date de diffusion : 14/03/1991

Heure de diffusion : 12:30:02

Durée : 00:02:42

Chaîne : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9103275534

Secteur : secteur bancaire

Public : particuliers et familles en situation de surendettement

Établissement : Mutuelle sociale agricole

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Bilan en Picardie 1 an après la mise en application de la loi NEIERTZ et ses commissions : le rôle des sociétés de crédit, l'exemple de Cofica, le rôle de la loi NEIERTZ, l'effort des banques.

- Jacqueline LUCQUET, assistante sociale MSA, souligne que l'accès au prêt immobilier était jadis facile. Pierre Jaillon, directeur Cofica, explique que des demandes de crédit sont parfois extravagantes : il doit faire attention. Pierre LECOMTE, directeur Banque de France, apprécie les efforts des banques.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document fait un retour sur l'application de la loi de 1989 relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles (dite loi Neiertz).

En Picardie, un an après la mise en place de cette loi qui vise à protéger l'emprunteur et à définir la notion de surendettement, 3000 dossiers dont 1200 dans la Somme sont arrivés sur le bureau des commissions départementales chargées de régler le contentieux des données difficiles d'endettement entre créanciers et débiteurs.

Dans l'accompagnement des personnes victimes de surendettement, la préconisation de « solutions négociées » entre les particuliers et les établissements de crédit, ou la demande au juge d'instance de report ou d'échelonnement des dettes, le rôle des assistants sociaux est primordial. Jacqueline Lucquet, assistante sociale à la MSA, explique que « l'accès au prêt immobilier était facilité durant une certaine période ; l'aide personnalisée au logement aidait les personnes endettées à rembourser les prêts. Aujourd'hui cette aide personnalisée au logement a tendance à diminuer ». Elle souligne également que l'autre facteur majeur lié au surendettement s'explique par « des salaires qui n'augmentent pas ».

8 Rosières en Santerre : expulsion



Date de diffusion : 04/04/1991

Heure de diffusion : 19:10:02

Durée : 00:02:40

Chaîne : France3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion :

Identifiant INA : AMC9104155722

Secteur : pauvreté

Public :

Établissement : Mutuelle sociale agricole

Ville : Rosières en Santerre

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Interview G. HERMANT, le problème pour lui c'est le logement. Interview M. QUILLET, il allait trouver du travail il n'y a jamais eu d'assistante sociale. Interview M. GAFFET, responsable services sociaux MSA, il n'y a pas de structure d'accueil pour ce genre de personne en milieu rural.

COMMENTAIRE CNAHES

Le travail journalistique met l'accent sur la période de fin hivernale qui se traduit par des expulsions de locataires en situation irrégulière, en raison de problèmes financiers. Certaines expulsions aboutissent à se retrouver à la rue sans logement.

Le reportage évoque les difficultés à trouver des solutions en situation d'urgence, même provisoire. Ces situations humaines extrêmes se heurtent, dans certains cas, à l'absence de structures d'accueil en milieu rural et au refus des HLM de pourvoir au logement de personnes non solvables.

Marie Gachet, responsable des services sociaux MSA indique qu'il n'y a pas de structures d'accueil en milieu rural pour les familles confrontées à ces situations. Ces structures sont concentrées sur Amiens où les problèmes semblent plus aigus. Selon elle, la dissémination des problèmes en milieu rural fait qu'ils sont plus difficiles à prendre en considération. Elle constate, par ailleurs, une augmentation de personnes logées dans des logements très précaires : caravanes, mobil homes...

19 Portrait d'une assistante sociale



Date de diffusion :	15/10/1991
Heure de diffusion :	12:30:02
Durée :	00:01:12
Chaîne :	France3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9110217388

Secteur :	Éducation nationale, santé
Publics :	élèves, patients
Établissements :	lycée professionnel hôpital public
Ville :	
Département :	Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Portrait d'une assistante sociale scolaire. Interview L. CHOUTEAU, assistante sociale, il faut surtout faire de la prévention, or on n'a pas le temps. Interview C.PIHAN, professeur mécanique générale automatisée.

COMMENTAIRE CNAHES

Depuis cinq nuits les assistants sociaux campent près de Matignon pour être reçus par le Premier ministre. En reportage dans le Val-d'Oise, **Laurence Chouteau**, assistante de service social scolaire depuis quinze ans dans un lycée professionnel, indique certaines situations pour lesquelles elle est sollicitée : « Comment payer la demi-pension, éviter le renvoi... ? » On vient la voir en dernier recours, et c'est souvent trop tard, souligne-t-elle.

En direct sur le plateau télé, **Véronique Malard**, membre du collectif des assistantes sociales de l'Oise, travaille dans le secteur hospitalier. Elle souligne la dégradation des conditions de travail tant dans les services spécialisés que dans la polyvalence de secteur : surcroît de travail en raison des tâches nouvelles, de nombreux secteurs où les postes sont vacants, les postes ne sont pas pourvus.

Les assistants sociaux sont aussi confrontés à une crise de recrutement de plus en plus difficile car les postes sont peu attrayants. Ces constats sont communs aux différents secteurs d'intervention des assistants sociaux avec la spécificité propre à chacun. Le refus d'homologation de leur diplôme à bac+3 entraîne des problèmes financiers et de statut. Or cette reconnaissance permettrait d'accéder au statut de cadre A. Son refus maintient une situation de déclassement par rapport à leurs collègues européens.

20 Amiens : journée d'information sur le logement social



Date de diffusion :	16/10/1991
Heure de diffusion :	19:10:01
Durée :	00:01:45
Chaine :	France3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9110217400

Secteur :	logement social
Public :	personnes en difficultés sociales
Établissement :	
Ville :	
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Un fond de solidarité logement vient d'être créé pour aider les familles qui ont des difficultés de logement.

- Interview A. PAOLINI, directeur CAF Somme.
- Interview S. MARTINELLI, assistante sociale, il s'agit d'un bon début.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document aborde les difficultés liées au logement dans le contexte de la loi du 31 mai 1990, dite loi Besson, qui vise à « la mise en œuvre du droit au logement ». L'application de cette loi est ici illustrée par l'accord signé entre l'État, le Conseil général et la CAF débloquent 4,2 millions de francs pour le logement social dans la Somme.

Le reportage revient sur les personnes qui éprouvent des difficultés à trouver un logement, ou privées d'eau ou d'électricité, en raison d'un endettement. Dans la Somme 4400 familles sont en difficulté de logement en raison de faibles revenus **Sylvie Martinelli**, assistante de service social, donne son avis sur le plan et le fonds de solidarité logement qui s'y rattache : « [Ils] représentent un bon début, car, dit-elle, les moyens financiers sont absolument nécessaires pour aider les familles qui en ont besoin, afin de sortir de leurs difficultés liées au logement. »

21 Laon : I^{res} assises de la solidarité



Date de diffusion :	19/10/1991
Heure de diffusion :	12:30:03
Durée :	00:02:02
Chaîne :	France3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9110247419

Secteur :	politique sociale et de solidarité
Public :	élu, travailleurs sociaux
Établissements :	conseil général, services sociaux
Ville :	Laon
Départements :	Aisne (02), Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

I^{res} assises de la solidarité (chômage, pauvreté etc) :

- interview P. GIROD, président conseil général, 50 % du budget de fonctionnement part pour le social ;
- interview E. MESDAG, chef service action sociale, elle rappelle la grève des assistantes sociales.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage s'intéresse à l'avancée des politiques territoriales de la solidarité, à l'occasion d'une manifestation publique qui s'est déroulée, en octobre 1991 dans la Somme, et qui a réuni 1500 participants (élus, travailleurs sociaux...). Depuis la décentralisation entamée au début des années 1980, en matière de transfert de compétences aux départements dans le domaine des politiques sociales, le secteur de la solidarité s'est fortement développé en raison de l'augmentation des situations de chômage et de pauvreté, particulièrement dans certains territoires. Cette évolution se traduit, selon le président du conseil départemental (ex-conseil général) de l'Aisne, par une hausse des dépenses du budget dédié de 50%.

Pour autant, souligne-t-il, « c'est un honneur de s'occuper de ceux qui sont à côté de nous, défavorisés. » Et de conclure que cette situation oblige à « faire mieux avec ce que nous avons ».

De leur côté, les travailleurs sociaux qui assistent à cette manifestation soulignent le malaise existant dans la profession. Si la situation n'est pas nouvelle, elle s'est accentuée et devenue plus sensible dans l'Aisne. Elle s'exprime, pour **Edith Mesdag**, assistante de service social et cheffe du service d'action sociale départementale, notamment, par une diminution des effectifs dans les écoles de formation « qui n'arrivent plus à recruter d'élèves voulant s'orienter dans cette voie ». Par ailleurs,

concernant les services sociaux départementaux, les travailleurs sociaux choisissent de plus en plus d'exercer dans les services « beaucoup plus spécialisés, visant un travail plus pointu auprès de populations plus particulières ». De ce constat nourri par le témoignage des professionnels, le journaliste conclut que le secteur de l'action sociale de solidarité est de plus en plus vécu « comme une croix de plus en plus lourde à porter dans les années à venir ».

22 Extrait invité : Catherine Pernet de l'association « jusqu'à la mort accompagner la vie »



Date de diffusion :	05/02/1992
Heure de diffusion :	19:10:05
Durée :	00:01:00
Chaîne :	France3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC04008144
Secteur :	soins palliatifs
Public :	personnes en fin de vie
Établissement :	association
Villes :	Abbeville, Amiens, Doullens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Interview C. PERNET assistante sociale, membre d'une association qui accompagne les gens proches de la mort, soutien à la famille, aux malades.

COMMENTAIRE CNAHES

Catherine Pernet, assistante de service social, est invitée sur le plateau du journal télévisé afin de présenter les objectifs de l'association JALMALV, œuvrant dans le domaine de soins palliatifs. prise en compte des besoins de la personne en fin de vie, de son droit à être informée et de prendre part aux décisions qui la concernent, sans pour autant être favorable à l'euthanasie.

L'association est née à Grenoble en 1983 en raison de problèmes dans les services médicaux qui font face au cumul de décès, rendant l'accompagnement de plus en plus lourd auprès de personnes gravement malades, en fin de vie ou en deuil. L'objectif fut alors de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour aider les personnes et les familles concernées : moyens de formation, de soutien...

Cette association vient de se créer dans la Somme en débutant par des conférences. Dans son travail, l'association accompagne les mourants par « de petites choses qui peuvent arranger la vie » : l'accueil, l'écoute, le dialogue, le traitement des conflits, l'aménagement de lit médical. Elle a essaimé des petits groupes de quelques personnes, à Abbeville, Amiens et Doullens.

23 Filmed : femmes battues



Date de diffusion :	22/04/1992
Heure de diffusion :	00:00:00
Durée :	00:10:56
Chaîne :	France3 Picardie
Collection :	Édition spéciale Picardie
Genre :	Magazine « filmed »
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9301181300

Secteur :	lutte contre les violences conjugales
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissement :	centre hospitalier universitaire
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Magazine « filmed » sur les femmes battues, avec l'exemple de Marie Gervais. [Lors de] sa consultation en médecine légale au CHU d'Amiens, le docteur Olivier JARDE, médecin légiste, décrit le profil des femmes battues, et des hommes qui commettent ces sévices.

- Marie Gervais témoigne de son histoire, lointaine, et proche.
- Interview cachée : un homme qui bat sa femme ;
- Catherine JORON, assistante sociale, explique quel est son rôle face à des femmes battues.

COMMENTAIRE CNAHES

Dans ce reportage qui tente de souligner qu'« aucun statut social ne protège les femmes de la violence », **Catherine Joran**, assistante de service social au sein du centre hospitalier universitaire d'Amiens, répond à la question : « Quel est le rôle de l'assistante sociale vis-à-vis d'une femme battue ? » La travailleuse sociale y répond par la description de sa pratique : « Quand une femme battue vient nous voir à la permanence, dans un premier temps on va faire le bilan de sa situation actuelle, l'aider éventuellement à prendre du recul par rapport à cette situation et puis on va avoir un rôle d'information.

Si elle veut quitter le domicile, l'informer de toutes les structures d'hébergement qui peuvent exister ; voir avant s'il n'y a pas de possibilités d'hébergement dans la famille. Si elle doit partir le jour même, un service d'accueil d'urgence peut prendre en charge quelques nuits d'hôtel. Si la personne n'est pas en mesure de faire certaines démarches, elle est accompagnée ».

Le reportage donne la parole à une femme victime de violence conjugale, expliquant le sens de son témoignage : « Ce que je fais en répondant à ces questions, en le faisant à visage découvert, c'est ma force de combat, ce n'est pas une vengeance ; je combats par ces moyens là ; en faisant ce que je fais, c'est ma forme de combat en réponse à vos questions »

24 Amiens : les 50 ans de l'école régionale de service social



Date de diffusion :	23/11/1992
Heure de diffusion :	19:10:06
Durée :	00:02:07
Chaîne :	France3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9211280853

Secteur :	formation professionnelle
Public :	étudiants assistance service social
Établissement :	école de formation en travail social
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

120 élèves suivent actuellement les cours de l'école régionale de service social afin de devenir assistante ou assistante. Cécile Parage, étudiante 2^e année, justifie son choix. Michèle FLINOIS-PESCOTO, directrice, souligne que c'est un engagement, l'importance des stages, et que le métier est difficile.

COMMENTAIRE CNAHES

Ce reportage a été réalisé à l'occasion du 50^e anniversaire de l'École Régionale de Service Social de Picardie à Amiens. Dans cette école, créée en 1942 par la préfecture de la Somme, 120 étudiants se préparent au métier d'assistante et assistant de service social.

Cécile Parage est étudiante 2^e année : « Je crois que c'est un choix qu'on ne fait pas toujours consciemment ; il y a toujours quelque chose qui fait qu'on se destine vers cette profession-là ». Pour **Michèle Flinois-Pescoto**, assistante sociale de service et directrice de l'école : « C'est d'abord un métier, pas une vocation. Il s'agit davantage d'un engagement qui prend largement de sa vie professionnelle, qui touche aux problèmes de l'humain, qui touche aux problèmes de la vie. »

Le reportage décline les modalités d'entrée en formation et le contenu des études. Il se conclut par la voix off de la journaliste : « Ces étudiants n'auront, semble-t-il, aucun problème pour trouver un emploi. Les débouchés sont importants et multiples. Reste que ce n'est pas un métier facile ; métier qui a toujours été difficile et des conditions de travail qui ne s'améliorent pas, compte tenu de la précarité et des conditions matérielles des personnes [accompagnées] ».

25 Témoins : émission du 12 février 1994

CF aussi l'îlot terre de mission



Date de diffusion :	12/02/1994
Heure de diffusion :	37:00:00
Durée :	00:28:42
Chaîne :	France3 Picardie
Collection :	Magazine Témoins
Genre :	Reportage émission
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	RCCI2009472-1
Secteur :	insertion sociale
Public :	adultes en difficulté sociale
Établissement :	centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

L'ÎLOT : maison de structure parisienne à antenne amiénoise. Réinsertion dans la vie active de personnes sortant de prison ou en difficulté sociale ou en danger de délinquance. L'association « L'ÎLOT » œuvre pour la réinsertion des exclus. 2 foyers à Paris dans le 18^e et le 11^e arrondissement [...] Amiens, foyer des Augustins, où l'on distribue de la nourriture : interview de personnes qui viennent, pour qui c'est un lieu de survie.

- Sandrine NOEL, élève infirmière : le choix de sa présence.

Interview de Michel DUBOIS.

- M. ROTIG souligne la 1^{ère} vocation de L'ÎLOT : l'accueil de personnes sortant de prison, et des autres. L'intérêt de la variété de la population, et le besoin de grande pauvreté à Amiens.

- L'aide à la réadaptation, avec la maison d'accueil THUILLIER. Véronique CARRÉ, assist. soc., aide une famille qui a tout perdu. La femme, Nathalie LECOQ, raconte le surendettement.

- L'intégration au logement, avec le logement relais de l'avenue Foy, et visite des lieux par Denise BALCERZAK, assistante sociale, qui décrit son travail. Un des 2 logés, Marcel DELARUE, raconte sa vie.

COMMENTAIRE CNAHES

Véronique Carré, assistante de service social, travaille au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de la rue Louis Thuillier à Amiens, géré par l'association dite « MAISON D'ACCUEIL L'Îlot » créée en 1969. Elle décrit son activité professionnelle auprès des personnes reçues : « Démarches administratives, formation, logement, santé, ressources. » Son travail consiste également à les aider à gérer leur budget afin d'assurer leur participation financière à leur séjour au CHRS et les préparer à leur insertion (logement, mobilier...). Dans certains cas, la priorité est plutôt le relogement des personnes, impliquant les démarches auprès de certains bailleurs sociaux qui opposent un refus. Une autre assistante en service social, **Denise Balcerzak**, insiste sur le travail d'accompagnement, en vue de leur intégration dans leur logement : travail d'accompagnement au niveau de l'installation, de l'aménagement de leur logement, leur adaptation au cours des premiers mois, et les démarches administratives nécessaires à l'intégration dans le quartier. Pour cette travailleuse sociale, « le plus difficile à la sortie de l'institution, c'est de retrouver les habitudes de la vie quotidienne, c'est-à-dire le rythme dans le logement : se lever, les courses, préparer les repas qui est très important pour les personnes seules. La dignité, c'est pouvoir acquérir ce qui est dans la vie simplement ».

26 Logement pour défavorisés Oslo à Lille



Date de diffusion :	21/04/1994
Heure de diffusion :	18:55:00
Durée :	00:01:18
Chaîne :	Lille Locale
Collection :	JT Europole TV
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	RCC01019581
Secteur :	logement
Public :	personnes et familles en difficulté d'accès et de maintien dans le logement
Établissement :	association
Ville :	Lille
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Patrick KANER, PDT Oslo et Delphine DUNAT, assistante sociale.

COMMENTAIRE CNAHES

Depuis 1987, face aux situations notamment d'expulsion d'un logement, d'impayé de loyer..., l'association OSLO accompagne les personnes et familles en difficulté d'accès et de maintien dans le logement. Elle œuvre également à la création et gestion de logements, notamment à destination des jeunes. Le reportage fait le point de son activité à Lille, sept ans après sa création. L'association a contribué à effacer les dettes de plus de 2000 foyers en difficulté, grâce à des prêts avantageux.

Pour **Delphine Dunat**, assistante de service social : « C'est toujours l'accompagnement social qui fait défaut, un accompagnement social qui éviterait que les familles ne replongent dans la spirale de la dette. L'échec de l'accompagnement des impayés de loyer est ainsi fortement lié au manque de moyens en travailleurs sociaux ». De son côté, le président de l'association indique qu'« avec 700 familles suivies, Oslo dispose d'un seul poste d'assistant social. Une grande partie du travail est d'ordre administratif, ce qui ne permet pas de dégager un suivi social réel des familles ». Les demandes de moyens supplémentaires auprès des instances ad hoc n'ont pas abouties.

27 Solidarité : création d'une laverie à Calais



Date de diffusion :	14/12/1994
Heure de diffusion :	12:34:00
Durée :	00:01:12
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC03008163

Secteur :	solidarité locale
Public :	habitantes d'un quartier populaire
Établissement :	association
Ville :	Calais
Département :	Pas-de-Calais (62)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Brigitte HAVET, association renaissance de GAUGUIN et Claudie INGLIS, assistante sociale CAF.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document revient sur l'expérience d'un an et demi d'une laverie associative « Les lavandières de Gauguin »*, créée par les femmes du quartier du Beau-Marais à Calais. Cette initiative, qui illustre l'importance de l'organisation collective pour affronter les problèmes sociaux, a été sélectionnée pour un concours national des actions de solidarité locale. Cette expérience a suscité de l'intérêt pour d'autres projets collectifs. **Claudie Inglis**, assistante de service social, représentante de la CAF, met en avant le dynamisme social de ce groupe d'habitants.

*En référence au tableau de Paul Gauguin « Les Laveuses à Arles », dit aussi Lavandières (1888).

28 Amiens : le conflit des assistantes sociales



Date de diffusion :	16/03/1995
Heure de diffusion :	19:07:00
Durée :	00:01:33
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9503307679

Secteur :	formation professionnelle
Public :	étudiant.es
Établissement :	École régionale de service social
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Une partie des élèves de l'école d'assistantes sociales faisait la grève des cours en signe de mécontentement contre la modification de leur cursus scolaire. Interview Nicolas DUFORT (étudiant 2^e année) : « Notre statut en tant que 2^e année n'est pas clairement défini car on est entre l'ancien projet pédagogique et le nouveau ». cette réforme a été engagée suite aux mauvais résultats au diplôme d'État. Elle entraîne un resserrage sur les cours et la suppression des groupes formels de travail.

Interview Nicolas DUFORT « c'est une des choses qui nous a le plus marquée car c'était le moyen par lequel on pouvait s'exprimer et cela permettait un suivi individuel de chaque étudiant » interview Michèle FLINOIS (directrice école régionale du service social) « j'ai souhaité associer les 2^{es} années à certains aspects positifs du nouveau projet pédagogique » cette école régionale est gérée par le conseil général de la Somme, suite à ce mouvement de grève, des réunions ont été programmées afin de rétablir la confiance.

COMMENTAIRE CNAHES

Cette mobilisation des étudiants de deuxième année (24 sur 48) de l'École régionale de service social, trouve son origine dans les causes et les conséquences des mauvais résultats à l'examen du diplôme d'État, en 1994. Un nouveau projet pédagogique a été adopté pour les premières années et, en partie, pour les deuxièmes années. Ces changements amènent des incompréhensions, comme entre autres la suppression des groupes informels de travail. Or pour **Nicolas Dufort** : « Ce groupe informel était un moyen d'expression, une possibilité de se faire entendre des formateurs permanents ; évoquer nos différents vécus de stage, les problèmes par rapport à la formation. » Créée en 1942 par la préfecture de la Somme, l'école ferme ses portes en 2006.

29 Compiègne : crèche « allô dépannage maman »



Date de diffusion :	06/05/1995
Heure de diffusion :	13:00:05
Durée :	00:01:48
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9507208720

Secteur :	Petite enfance
Public :	famille
Établissement :	centre communal d'action sociale
Ville :	Compiègne
Département :	Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Le centre communal d'action sociale de Compiègne propose un nouveau service 24h/24 : «allô dépannage maman», service auprès duquel on peut obtenir dans l'heure une garde, une assistante maternelle, pour son enfant.

- Interview Florence Bérard, assistante sociale, Laetitia, assistante maternelle, et Laurence Ait Mimoub, mère, décrivent pour chacune l'intérêt de ce service.

COMMENTAIRE CNAHES

Ce reportage est consacré à un nouveau service de la petite enfance. Pour le présenter, la parole est donnée à **Florence Bérard**, assistante de service social au centre communal d'action sociale de Compiègne : « C'est un service de mise en relation entre les parents et les assistantes maternelles ou des services qui proposent des gardes à domicile. C'est un service qui répond à l'urgence, le soir ou le week-end. Les appels sont gérés par les services communaux en semaine, et en week-end un répondeur téléphonique indique les coordonnées de trois assistantes maternelles, disponibles dans l'immédiat. »

30 Tourcoing : meurtre dans un centre médico - psychomoteur



Date de diffusion :	16/08/1995
Heure de diffusion :	19:11:50
Durée :	00:01:30
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	LLC9508173389

Secteur :	santé mentale
Public :	majeurs sous mesure judiciaire de protection
Établissement :	association tutélaire
Ville :	Tourcoing
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Un déséquilibré a égorgé une assistante sociale avec un couteau de cuisine dans les locaux de la protection maternelle et infantile. Cette assistante de 37 ans était employée par l'association Ariane. Interview Albert ENGELS qui raconte ce qu'il s'est passé. Interview Pierre HOURIEZ « peut-être avait-il besoin de plus d'argent ».

COMMENTAIRE CNAHES

En août 1995, Isabelle Villez, éducatrice spécialisée et déléguée à la tutelle au sein de l'association Ariane, a été assassinée lors de la permanence qu'elle tenait au dispensaire d'hygiène sociale de Tourcoing. Le meurtrier, qui rencontrait des difficultés de santé mentale et sorti depuis peu de d'hôpital psychiatrique, bénéficiait en tant que majeur d'une mesure judiciaire de protection.

Son collègue **Benoît Hénnion**, assistant de service social, délégué à la tutelle, avait, comme elle, en charge une quarantaine de majeurs sous mesure de protection.

Il tente d'identifier les facteurs ayant conduit à ce drame : « Des tribunaux de plus en plus débordés et des hôpitaux psychiatriques de plus en plus ouverts, l'engouement pour la tutelle dans un contexte social d'endettement financier [laquelle] n'est pas forcément une réponse à ces réalités ».

Il ajoute à ces facteurs une « trop grande solitude dans le travail qui génère un risque ».

3 | Amiens : existe-t-il des rmistes fraudeurs ?



Date de diffusion :	28/09/1995
Heure de diffusion :	19:07:51
Durée :	00:01:54
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9509299490
Secteur :	prestations sociales
Public :	allocataires du RMI
Établissement :	association d'insertion
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Réactions aux déclarations d'Alain JUPPÉ, premier ministre, sur les fraudes au RMI : le point sur les procédures de contrôle déjà existantes, et sur les fraudes effectives.

- Marie GAFFET, directeur mission RMI, souligne que les cas de fraude sont très marginaux.

- Véronique MARQUIS, assistante sociale à Ménage service, estime que cela reste très exceptionnel, et encore, il s'agit de personnes qui doivent faire face à un endettement.

COMMENTAIRE CNAHES

Ce reportage est réalisé à l'occasion de la venue d'Anne Marie Couderc, secrétaire d'État chargée de l'Emploi dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, en Picardie qui compte plus de 25 000 bénéficiaires du RMI soit 55 000 personnes et familles ; la Somme étant le département qui enregistre le chiffre le plus élevé d'allocataires du RMI (plus de 11 000).

Cette visite a également servi à faire le point sur les offres d'emploi dans les entreprises en lien avec la mise en place d'une commission de contrôle de l'attribution du revenu minimum d'insertion (RMI) ;

L'allocation du RMI est souvent associée à la triche, au détournement, à la fraude, à l'abus ou encore au gaspillage ; autant de termes employés notamment par Alain Juppé pour caractériser, de manière récurrente, l'importance d'une réalité que d'aucuns relativisent largement, d'autant plus que les chiffres ne sont pas communiqués. L'existence de personnes qui fraudent délibérément reste à la marge, les mesures de contrôle existant déjà pour sanctionner les fraudeurs ; le RMI reste, sans doute, l'allocation la plus contrôlée (arrêt du versement, récupération des indus, poursuite pénale). Selon les associations l'augmentation des contrôles vise avant tout les plus fragiles.

Véronique Marquis, assistante de service social à l'association Ménage Service dont le siège social est localisé à Amiens, n'aperçoit pas, dans son travail, cette réalité de fraude : « C'est peut-être déjà arrivé [mais] ça reste assez exceptionnel, on ne peut absolument pas généraliser ça. » Pour la professionnelle, cette réalité répond davantage à des actes « pour faire face à des situations d'endettement, et les personnes sont le plus souvent mal avec ça ; elles en parlent, en expliquant qu'elles n'avaient pas eu d'autre choix. » La travailleuse sociale indique, par ailleurs, que les personnes qu'elle accompagne refusent de se complaire dans ces situations.

32 Amiens : le Noël des exclus



Date de diffusion :	25/12/1995
Heure de diffusion :	19:07:54
Durée :	00:01:32
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9512250543

Secteur :	exclusion sociale
Public :	personnes en difficulté sociale
Établissement :	CHRS
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Repas de Noël au foyer d'accueil de l'îlot pour 80 personnes. Interview Gloria : « Je n'avais pas le cœur à rire mais ça me fait plaisir ». Interview Frédéric : « Je préfère le passer en famille ». Interview Christelle VALLOIS (assistante sociale) : « On n'est pas là uniquement pour régler les problèmes administratifs ».

COMMENTAIRE CNAHES

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour la télévision de rendre compte des moments festifs organisés par les structures sociales et médico-sociales en direction des personnes accueillies, en particulier celles qui n'ont pas ou plus de liens d'avec leurs familles. C'est au sein d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) situé à Amiens, géré par l'association L'Îlot, que fut réalisé ce reportage à l'occasion du repas amélioré du 25 décembre.

L'assistante de service social, non identifiée, explique la portée de ce moment particulier de l'année : « Notre présence en ce jour, c'est dans la continuité d'un autre travail qui ne se limite pas aux démarches administratives ; on n'est pas là simplement pour les problèmes d'ordre administratif. » Pour elle, Noël, fête de l'an, jours fériés, sont des moments propices à l'échange dans un autre cadre, « pour discuter autrement ».

33 Action du service social de l'OPAC / suite découverte cadavre dans HLM



Date de diffusion : 29/12/1995

Heure de diffusion : 19:07:51

Durée : 00:02:02

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9601040620

Secteur : logement social

Public : locataires en difficulté financière

Établissement : office public de l'habitat

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Suite à l'affaire de la découverte d'un homme mort depuis des mois dans un logement HLM de l'OPAC, rencontre avec une conseillère du service social à la rencontre d'un couple en difficulté financière. Témoignage du couple. Interview Simone blanc (responsable service social OPAC). Interview DANIEL DUBOIS (directeur OPAC Amiens). Interview Gerald MAISSE (conseiller général PCF).

COMMENTAIRE CNAHES

Les problèmes financiers rencontrés avec certains locataires par l'Office Public de l'Habitat d'Amiens sont à l'origine de ce reportage. La démarche journalistique s'appuie sur le travail quotidien de **Simone Blanc**, assistante de service social et responsable du service social de l'office public d'aménagement et de construction (OPAC). Elle intervient depuis dix ans dans les quartiers nord d'Amiens. À l'occasion du reportage, elle rencontre une mère de famille au chômage depuis de nombreuses années. Son travail consiste à trouver une solution au problème de la famille pour éviter son expulsion. Un quart des familles d'Amiens (soit 3000 familles) est confronté à un retard de paiement de loyer, dont le montant s'élève à près de 10 000 francs de l'époque. Dans les quartiers nord, 750 familles doivent en moyenne 37 033 francs à l'OPAC, soit 57 000 000 francs cumulés.

Le chômage apparaît comme le facteur principal de cette situation rencontrée par les locataires concernés. À ces difficultés financières, l'OPAC tente d'y répondre notamment par une augmentation de conseillers. Du côté de l'État, ces situations dramatiques accusent une absence d'une véritable politique du logement social.

34 Valenciennes : les jardins du cœur tremplin de réinsertion



Date de diffusion :	14/08/1996
Heure de diffusion :	19:17:26
Durée :	00:01:39
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	JT FR3 Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC9826317156

Secteur :	insertion sociale
Public :	personnes en difficulté sociale
Établissement :	structure associative d'insertion
Ville :	Valenciennes
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Valenciennes : 5 hectares de jardin exploités par 50 personnes en cours de réinsertion, rmistes, chômeurs, SDF. Créés à l'initiative du service d'action communale de Valenciennes en 1991, ces jardins favorisent le retour à une vie normale ; interview d'un assistant social et d'un ex SDF.

COMMENTAIRE CNAHES

Les jardins du cœur à Valenciennes s'étendent sur cinq hectares d'espaces verts répartis sur cinq sites entre jardins publics et jardins ouvriers. Cinquante personnes, allocataires du RMI, demandeurs d'emploi, en situation de sans-abris, se partagent l'exploitation des terrains. Le travail qui y est mené vise la réinsertion des personnes en difficulté professionnelle.

Eric Martinez, assistant de service social qui intervient dans le reportage, informe sur les débouchés en termes de formation ou d'emploi. Il précise qu'à la suite d'un passage par les jardins du cœur : 50% d'entre ces personnes ont trouvé un stage, une formation, un contrat aidé, un contrat de travail à durée déterminé ou parfois un contrat à durée indéterminée.

35 Amiens : rentrée scolaire, l'organisation au collège Arthur RIMBAUD



Date de diffusion : 02/09/1996

Heure de diffusion : 19:07:51

Durée : 00:01:43

Chaine : France 3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9608123146

Secteur : Éducation nationale

Public : collégiens

Établissement : établissement scolaire second degré

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Rentrée des enseignants et autres personnels administratifs aujourd'hui dans le primaire et les collèges, avant les élèves demain : organisation et distribution des emplois du temps, retrouvailles autour d'un verre, et réunion en petit comité avec les nouveaux professeurs.

- Samia Guezlane, professeur d'anglais, a demandé de nouveaux manuels et du matériel : elle est exaucée.
- Alain Noël, professeur d'allemand, estime que les conditions de rentrée sont satisfaisantes.
- Sylvie Montariol, assistante sociale, a un gros problème : se faire connaître.

COMMENTAIRE CNAHES

Sylvie Montariol est assistante de service social scolaire dans un collège qui compte 600 élèves et 63 postes d'enseignants. Pour elle « le gros problème est de se faire connaître, de disposer de plus de temps », car elle intervient dans plusieurs établissements scolaires, réduisant sa présence dans chacun d'eux. Ce qui lui manque le plus, c'est une disponibilité plus grande auprès des élèves pour mieux répondre leurs difficultés sociales.

36 Amiens : enfance maltraitée, l'accueil



Date de diffusion : 02/09/1996

Heure de diffusion : 19:07:51

Durée : 00:01:43

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : JT FR3 Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AMC9608123146

Secteur : Éducation nationale

Public : collégiens

Établissement : établissement scolaire
second degré

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

À l'occasion de la 8^e journée nationale contre l'enfance maltraitée, présentation du foyer des Molières, qui accueille des enfants suite à une décision de justice. Ginette DELAMEZIERE, psychologue, explique que le premier travail est d'évaluer la capacité de retour des enfants dans la famille naturelle. Le placement est exceptionnel, et en protection.

L'importance du travail de dépistage, s'exerce après signalement, par exemple par l'espace des droits de l'enfant à Amiens. Jeanne-Marie PASQUIER, assistante sociale, souligne son rôle d'évaluation de l'urgence à intervenir.

COMMENTAIRE CNAHES

Ce reportage fait écho à une double actualité liée à la protection de l'enfance :

La journée nationale annuelle contre l'enfance maltraitée, née en 1988, à la suite d'une première campagne contre les agressions sexuelles envers les mineurs, laquelle précède la loi de Juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance.

La deuxième actualité porte sur la publication du quatrième rapport de l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée) sur l'enfance en danger. Ce rapport établit que le nombre d'enfants en danger était de 35 000 en 1992, 45 000 en 1993, 54 000 en 1994 et 65 000

sur l'année 1995, dont 20 000 enfants qui ont subi des mauvais traitements, contre 17 000 en 1994. L'augmentation du nombre résulte d'une meilleure appréhension des situations en raison notamment de dispositifs institués relatifs à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance. En 1995, sur le département de la Somme, 2000 enfants ont été accueillis dans les services sociaux tels que le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) d'Amiens, établissement public autonome, habilité dans le domaine de la protection de l'enfance, qui a servi de cadre pour l'illustration de ce problème.

Cette illustration est complétée par le témoignage de **Jeanne-Marie Pasquier**, assistante de service social à l'Espace des droits de l'enfant à Amiens*. Elle explique son rôle en particulier dans l'évaluation des situations d'urgence afin de déterminer l'intervention sociale et les modalités nécessaires à la protection du mineur. Elle ajoute : « Dans d'autres cas il est possible de travailler avec les familles car l'urgence n'est pas requise. »

*Cf. le document n°15 « Amiens (80) : espace des droits de l'enfant »

37 Saint Quentin foyer d'accueil pour SDF



Date de diffusion :	14/01/1997
Heure de diffusion :	12:17:02
Durée :	00:02:03
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Reportage journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9701214303

Secteur :	urgence sociale
Public :	adultes sans domicile fixe
Établissement :	centre d'hébergement d'urgence
Ville :	Saint Quentin
Département :	Aisne (02)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Le foyer est ouvert toute l'année et reçoit des personnes de 18 à 75 ans. Interview Jean Yves. Interview Annick. Interview Chantal. Interview Françoise KOLOMYTZEFF (assistante sociale). Interview Robert LEFEVRE (maire adjoint charge des affaires sociales).

COMMENTAIRE CNAHES

À Saint Quentin, le centre d'hébergement d'urgence, appelé Centre Hilaire Cordier, auquel est attaché le Samu social, est géré par le centre communal d'action sociale de Saint Quentin. Il accueille des personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale.

Françoise Kolomytzeff, assistante de service social, responsable du Centre d'Hébergement, insiste sur le temps nécessaire pour les personnes accueillies afin de se remettre, de trouver des raisons d'espérer. Son travail nécessite de leur consacrer beaucoup de temps comme « il leur faut du temps à elles, ajoute la professionnelle, pour se remettre dans autre chose ».

38 Dossier : les petits boulots étudiants



Date de diffusion :	20/01/1997
Heure de diffusion :	19:07:06
Durée :	00:02:03
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Reportage journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AMC9701264364

Secteur :	formation professionnelle
Public :	étudiants en travail social
Établissement :	école de formation
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Dossiers sur les petits boulots étudiants de plus en plus difficiles à trouver car ils sont pris par des actifs ne trouvant pas d'autres boulots. Interview Dominique SEMREN (affaire culturelles - emplois temporaires CROUS) explique que les étudiants ne sont plus prioritaires. Interview Carine DERAY (école assistante sociale - serveuse) qui travaille au quick. interview Virginie GOSSET (DEUG biologie - serveuse) qui s'est fait un peu pistonner par son grand-père. Interview NATHALIE POIDEVIN (sup de co - hôtesse animatrice) qui a dû se faire pistonner par son physique !

COMMENTAIRE CNAHES

Ce document à l'intérêt de nous rappeler que beaucoup d'étudiants en travail social ont recours à un travail salarié pour subvenir à leurs besoins durant leurs études. L'existence d'une bourse d'étude ne suffit pas toujours, loin s'en faut, pour faire face aux dépenses quotidiennes essentielles. **Carine Deray** travaille dans la restauration rapide, tout en étant étudiante à l'École Régionale de Service Social d'Amiens. En temps de crise économique, l'accès à un emploi devient plus difficile, car dans la recherche d'emploi, la concurrence est plus exacerbée. Et dans les emplois disponibles, les étudiants ne sont pas prioritaires.

39 La clinique de l'Espoir à Lille Hellemmes



Date de diffusion :	24/01/1998
Heure de diffusion :	16:29:00
Durée :	00:27:15
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	Des héros très discrets
Genre :	Documentaire
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	LL00001227690

Secteur :	sanitaire
Public :	victimes des accidents de la vie
Établissement :	centre de rééducation fonctionnel
Ville :	Hellemmes
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Deuxième numéro sur la clinique de rééducation de l'Espoir à Hellemmes Lille. Ce centre aide, rééduque, réapprend les gestes de la vie quotidienne aux accidentés de la vie, accidentés de voiture essentiellement. Ils peuvent être paralysés, amputé d'une jambe ou d'un bras voir des deux. Témoignages courageux et pleins d'espoir de malades jeunes et vieux, hommes et femmes, témoignages du personnel soignant, de l'ergothérapeute à l'assistante sociale en passant par les aides-soignantes, ils parlent de leur métier, des techniques pour donner une nouvelle autonomie aux handicapés. Ils parlent aussi des rapports qu'ils ont avec les malades. Malades et soignants parlent de la sortie de la clinique et de l'aménagement du logement par exemple en tenant compte de leur handicap.

COMMENTAIRE CNAHES

Sylviane Lambert, assistante de service social, informe sur son travail au centre de rééducation d'Hellemmes (métropole lilloise), dès l'entrée des patients : « Nous les accompagnons sur le chemin de la vie, sur le chemin de la sortie ; s'agissant des difficultés, on étudie très rapidement le logement adapté. Le retour à domicile le week end, quand c'est possible, permet de voir comment ça va ; et quand c'est possible on essaie de voir très rapidement comment on peut trouver la solution ». Elle conclut en mettant l'accent sur un des aspects les plus difficiles de son travail : « le parcours du combattant du service social, c'est de trouver un logement accessible pour personne à mobilité réduite ou en fauteuil. »

40 3 Minutes du 13 février 1998



Date de diffusion :	13/02/1998
Heure de diffusion :	19:55:00
Durée :	00:03:00
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT FR3 Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	RCC06011508

Secteur :	urgence sociale urgence médicale
Public :	adultes en grande difficulté sociale et sanitaire
Établissements :	cellules d'accueil des plus démunis au sein des établissements de santé
Ville :	Beauvais
Département :	Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Service d'urgence menacé à Beauvais (BONTE) Pascale KEUSCH (assistante sociale).

COMMENTAIRE CNAHES

Accueil solidarité, ouvert en 1995, est situé dans le service d'urgence de l'hôpital de Beauvais. Il s'inscrit dans la circulaire de 1993 prévoyant la création de cellules d'accueil des plus démunis au sein des établissements de santé. Certains hôpitaux s'en sont saisi immédiatement et ont créé des cellules dans l'esprit de la circulaire. C'est le cas du Centre Hospitalier de Beauvais qui fut le premier à expérimenter ce dispositif de lutte contre les exclusions dans le cadre de l'hôpital, à la frontière de l'urgence médicale et de l'urgence sociale.

Il est financé en partie par le contrat de développement urbain qui arrive à échéance fin 1998. La vocation sociale de ce dispositif n'étant pas reconnu par la Sécurité sociale, une inquiétude entoure l'avenir de son financement. Depuis 1997, il a accueilli 204 personnes en grande détresse sociale, sans logement sans couverture sociale complète limitant leur accès aux soins.

Elles y sont orientées par les services sociaux et les associations. Pascale Keusch, assistante de service social qui y travaille témoigne de son expérience : « On n'a pas la prétention d'avoir résolu les problèmes il y a plein de choses perfectibles mais nous pensons que cela améliore tout à fait l'accès aux soins et que ce maillon rend service à une population de l'agglomération de Beauvais qui en l'espère peut mieux être soigné ».

4 | Présentation du métier d'assistante sociale



Date de diffusion :	22/05/1999
Heure de diffusion :	11:45:00
Durée :	00:01:42
Chaine :	France 3 Pas de Calais
Collection :	Initiatives Hebdo
Genre :	Reportage Interview entretien
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	LL00001237783
Secteur :	travail social
Public :	assistant.es de service social
Établissement :	Conseil général
Ville :	
Département :	Pas-de-Calais (62)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Elle présente son travail et ses qualités.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage est centré sur une assistante de service social qui décrit son métier, la formation, « les techniques pour savoir amener la parole de l'autre », pour faire des assistants des gens les plus ouverts possible, car en vient tous avec des préjugés et des aprioris ; nous avons un rôle, un devoir de relais. Concernant les enfants, nous avons le devoir de signaler les situations de

danger ; le pouvoir appartient au juge des enfants et au procureur de la République qui protègent les enfants par une mesure judiciaire. Notre rôle est de montrer aux autorités à quel point les familles sont en souffrance, et de tout mettre en place pour éviter qu'elles se retrouvent à la rue. » Poursuivant son témoignage, elle évoque les visites à domicile dans son secteur géographique

d'intervention où elle a « 80 dossiers en suivi ». Dans son travail, « la valeur principale c'est le respect de la personne et le professionnalisme qui incite à éviter l'affectif et les relations avec les personnes ; on évite d'ailleurs le tutoiement en général, mais on ne peut pas éviter d'avoir pour des gens des sentiments. »



ANNÉES
2000

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

2000

Loi n°2000-196 du 6 mars 2000 instituant un Défenseur des enfants.

2001

Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.

Loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie.

2002

Loi n° 2002-93 du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'État.

Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

2003

Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées.

Loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité.

Loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville par laquelle l'État, les communes, les autres collectivités territoriales et leurs groupements assurent "à tous les habitants des villes des conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale et de nature à éviter ou à faire disparaître les phénomènes de ségrégation.

Loi n° 2003-1176 du 10 décembre 2003 modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile.

2004

Décret n° 2004-533 du 11 juin 2004 relatif au diplôme d'État et à l'exercice de la profession d'assistant de service social.

Arrêté du 29 juin 2004 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social.

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique.

2005

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Circulaire DGAS/4A no 2005-148 du 18 mars 2005 relative aux modalités d'application de la procédure permettant l'accès à la profession d'assistant de service social pour les ressortissants d'un État membre de la communauté européenne ainsi que pour les ressortissants des autres pays, titulaires d'un diplôme de service social.

Loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie.

Décret n° 2005-859 du 28 juillet 2005 relatif à l'aide médicale de l'État.

Décret n°2005-860 du 28 juillet 2005 relatif aux modalités d'admission des demandes d'aide médicale de l'État.

2007

Loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. L'article 33 prévoit un suivi socio-judiciaire comme possible peine lorsque l'infraction est commise soit par le conjoint ou le concubin de la victime ou par le partenaire lié à celle-ci par un pacte civil de solidarité, qu'ils soient actuels ou anciens. Cette loi modifie également modifie les règles applicables en matière d'évacuation des Gens du voyage installés illégalement sur des terrains, substituant à la procédure judiciaire en vigueur auparavant une procédure de police administrative.

Loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs.

Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (dite loi Dalo).

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

2008 Circulaire de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) n°133/PMJ 1 du 19 mars 2008 relative aux missions et aux méthodes d'intervention des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Décret n° 2008-702 du 15 juillet 2008 relatif au droit d'asile.

2009 Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion.

Arrêté du 10 juillet 2009 relatif au titre d'admission au bénéfice de l'aide médicale de l'État.

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires confirme l'interdiction de la vente des boissons alcooliques à tous les mineurs.

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie national élargissant les missions des brigades de protection des mineurs.

42 Les enseignants manifestent dans les rues contre la réforme Allègre



Date de diffusion : 16/03/2000

Heure de diffusion : 18:55:47

Durée : 00:01:32

Chaîne : Lille Locale

Collection : JT Lille Métropole

Genre : Reportage

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : LL00001247128

Secteur : Éducation nationale

Public : métiers de l'enseignement et de l'éducation

Établissements : établissements et services scolaires

Ville : Lille

Département : Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Ils protestent contre la diminution des postes à la rentrée prochaine et contre la réforme du ministre. Ils veulent la démission du ministre des assistantes sociales, et des administratives défilent aussi.

COMMENTAIRE CNAHES

Manifestation plus large 12000 manifestations tout corps professionnel confondu. Patricia Deloir assistante de service social manifeste en raison de l'inquiétude qui entoure son métier menacé par le recours aux emplois jeunes. La revendication porte sur les emplois qualifiés.

43 Manifestation des postiers de Laon pour défendre leur assistant social



Date de diffusion :	11/12/2000
Heure de diffusion :	19:07:56
Durée :	00:01:22
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT Picardie Soir
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AM00001253876

Secteur :	service public postal
Public :	Agents de la Poste
Établissement :	établissement public de services postaux
Ville :	Laon
Département :	Aisne (02)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Plus de 150 postiers venus de tout le département de l'Aisne se sont rassemblés ce matin à Laon pour défendre l'un des leurs, menacé de licenciement. La direction de La Poste estime qu'il ne faisait pas bien son travail. Le salarié, lui, parle de discrimination syndicale.

COMMENTAIRE CNAHES

Le débraillage général à la poste de Laon s'est traduit par de nombreux d'agents venus de tout le département pour défendre leur collègue, **Medard MOUNGOUNGUI**, assistant de service social menacé de licenciement. la procédure de licenciement à son égard a pour motif son refus de répondre à la demande de sa hiérarchie visant à traiter de manière discriminatoire un certain nombre d'agents qui avait eu recours aux prud'hommes, en raison d'un différent avec leur employeur.

Ces allégations sont réfutées par la direction pour qui le motif est que l'agent concerné n'a pas effectué l'ensemble de son travail. Pour le directeur de la poste de l'Aisne, « le travail d'un assistant social est un travail de cadre ; il faut à la fois faire du terrain, ce qu'il faisait très bien, et un travail de synthèse, de rapport que ne faisait pas l'intéressé, tel que on l'a on l'entendait. »

Malgré la mobilisation des postiers de l'Aisne, la direction de La Poste n'est pas revenue sur sa décision, elle a confirmé le licenciement de l'assistant social de l'établissement de Laon pour inaptitude au travail. De son côté, le travailleur social et ses collègues considèrent que le véritable motif est lié à son élection en tant que délégué syndical représentant la CGT et à ses démêlés avec la direction de La Poste. Ce qui pour eux constituent une discrimination syndicale.

44 Invitées sur accouchement sous X



Date de diffusion :	20/12/2000
Heure de diffusion :	12:59:01
Durée :	00:03:44
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	Le 12/14 Nord Pas de Calais Picardie
Genre :	Interview entretien
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	LL00001255656

Secteur :	accouchement sous X
Public :	mères accouchant sous X
Établissement :	maternité
Villes :	Hirson, Amiens
Départements :	Aisne (02), Nord (59), Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

L'accouchement sous X en question.

Ségolène ROYAL, qui s'occupe au gouvernement de l'enfance et de la famille veut modifier la loi. La réforme prévoit de faciliter l'accès des enfants nés sous X à leurs origines. En créant une sorte de banque de données au niveau national. Il s'agit en fait de concilier l'anonymat souhaité par certaines mères et la possibilité de lever le secret pour les enfants qui le désirent. Actuellement, on estime à 400 000 en France le nombre de personnes vivantes nées sous X. Pour parler de cette réforme, nous avons invité dans ce 12-14 deux personnes qui s'occupent de l'accouchement sous X à la maternité du CHU d'Amiens. Il s'agit de Marie-Chantal Blanchard, sage-femme et Jocelyne Kiglich, assistante sociale. Combien de femmes et qui sont les femmes qui choisissent la procédure de l'accouchement sous X ? Au moment de la naissance, quel est leur état d'esprit ? À quel moment se passe la séparation ? Cette réforme qui permet aux enfants de lever plus facilement le secret sur leurs origines, qu'en pensez-vous ? Est-ce que vous mettez en place un long suivi des mères ? Est-ce que vous avez un suivi de ces enfants, est-ce que vous savez ce qu'ils deviennent ? est-ce que vous avez connaissance d'éventuelles recherches qu'ils entreprennent ? Est-ce qu'il vous est arrivé qu'un enfant né sous X à Amiens vienne vous voir pour en savoir plus sur sa mère ?

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage se réfère au projet de réforme porté par Ségolène Royal, ministre de l'enfance et de la famille, visant à faciliter l'accès à ses origines pour les enfants nés sous X. La loi de 1996 permettait qu'une femme, ayant demandé le secret de son identité, revienne sur sa décision dans les mois ou les années qui suivent. Ce nouveau projet de loi s'appuie notamment sur la création d'une instance indépendante, le conseil national pour l'accès aux origines personnelles, dont la mission est de rapprocher la mère et l'enfant abandonné, en trouvant un équilibre entre le droit à garder le secret de sa maternité et le principe du droit à connaître son identité. Le reportage donne la parole à une mère qui a couché sous X en 1972, sous la pression de ses parents.

À la maternité du CHU d'Amiens, le nombre d'enfants nés sous X oscille entre 2 à 10 par an, attestant de la diminution, en France, de cette réalité. **Jocelyne Kiglich** qui y travaille en qualité d'assistante de service social, témoigne que pour les mères concernées, il s'agit là toujours d'une « solution extrême ». L'accompagnement proposé « est bien de définir que cette solution est la seule solution pour elle, parce que c'est une décision grave pour la mère et pour l'enfant. Maintenant il est vrai que pour toutes ces femmes, c'est la seule solution pour éviter les problèmes qui les effraient, notamment des problèmes liés à leur entourage. Ce n'est pas vraiment l'enfant qu'elles rejettent, mais c'est vraiment les soucis que cela va entraîner pour elle-même vis-à-vis de leur entourage. On est quand même dans une société où tout ne passe pas. Et la peur des voisins, la peur des réactions de l'entourage professionnel peut les effrayer au point de se séparer de leur enfant. »

Ces réalités placent les assistant.es de service social entre « l'enfant et la mère, ce qui rend la situation très compliquée. » Certaines mères confient qu'un jour, éloignée de leur environnement actuel, elles pourraient faire la démarche de sortir de l'anonymat ; d'autres expriment l'impossibilité d'une telle démarche résumée en ces termes : « si j'ai réussi à me cacher cela jusqu'ici ce n'est pas pour me remettre dans les ennuis ultérieurs. » L'assistante de service social : « pour certaines femmes ça demeure et ça demeurera toujours quelque chose qui devra rester secret ; pour d'autres, il sera possible probablement, à distance, d'organiser cette rencontre si elle est réclamée pour l'enfant. »

45 Les enseignants manifestent dans les rues contre la réforme Allègre



Date de diffusion :	12/04/2001
Heure de diffusion :	19:13:00
Durée :	00:03:00
Chaine :	France 3 Picardie
Collection :	JT Picardie Soir
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AM00001256614

Secteur :	droit d'asile
Public :	réfugiés
Établissement :	association d'aide aux émigrants
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Une journée régionale pour l'insertion des populations étrangères était organisée aujourd'hui à Compiègne par des associations d'insertion. Les demandes d'asile politique sont de plus en plus nombreuses en Picardie. 474 exactement ont été enregistrées l'an dernier. Et il faut savoir que seulement 20% d'entre elles aboutissent après une longue attente. Les enfants sont obligatoirement scolarisés mais cela pose des problèmes d'adaptation.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage a pour toile de fond l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile. Cette augmentation se rattache notamment aux conflits de plus en plus nombreux dans le monde, en particulier dans les pays d'origine des personnes concernées. Cette augmentation est également liée au délai fort long de traitement des dossiers. Toutefois, le travail journalistique met l'accent sur l'épreuve humaine que vivent les exilés.

Ce travail d'information s'est donné pour cadre le Service social d'aide aux émigrants (SSAE) qui, après avoir veillé longtemps à l'indépendance du travail social, fut absorbé en avril 2005 par une administration publique : l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem). L'association continuera d'exercer autrement sa mission d'accueil et d'intégration des étrangers », mais elle n'est plus dotée d'une mission de service public.

Christine Foucaut, assistante de service social, travail au sein du SSAE d'Amiens, est présentée comme celle qui aide les réfugiés à constituer leurs demandes d'asile. Elle les assiste durant l'instruction de leur dossier dont la durée moyenne d'attente est de 18 mois avant que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) donne un avis. Par ailleurs, elle les informe sur les droits sociaux qui leur sont octroyés durant ce délai d'attente, sous certaines conditions. Au-delà, ils ne peuvent compter que sur la solidarité de leur entourage, dans la mesure où ils n'ont pas le droit de travailler ni de suivre une formation, à l'exception des mineurs.

46 L'assistante sociale d'hôpital



Date de diffusion : 26/02/2002

Heure de diffusion : 19:11:02

Durée : 00:02:23

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : JT Picardie Soir

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion : Première diffusion

Identifiant INA : AM00001262609

Secteur : soins médicaux

Public : hospitalisés

Établissement : centre hospitalier universitaire

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Ce 26 février marque une journée régionale consacrée à l'évolution du métier « d'assistant social hospitalier ». C'est l'occasion de découvrir cette profession souvent méconnue. À l'écoute des patients et de leurs proches, l'assistant social hospitalier est là pour répondre à leur question et les aider à préparer au mieux le retour à la vie quotidienne. Il faut régler des problèmes d'aménagements, faire en sorte que la personne puisse vivre à son domicile : qu'il s'agisse d'enfants, ou le plus souvent de personnes âgées. Il n'est pas question de faire sortir quelqu'un qui ne sera pas autonome.

COMMENTAIRE CNAHES

Pour la réalisation de ce reportage, le témoignage de deux assistantes de service social hospitalier sont mis à contribution. Pour **Marie-Paule Quéval**, responsable du service social de l'hôpital nord d'Amiens : « On n'est pas vécu comme videur de lit, mais comme médiateur interne ; puis on assure les liaisons externes, et on évite que l'hospitalisation ait un retentissement trop dur sur la vie sociale, professionnelle ou scolaire ».

De son côté, **Françoise Declerk**, assistante de service social hospitalier, souligne qu'il n'est pas toujours facile de répondre à la demande des patients, en l'occurrence « de faire admettre que le retour à la vie normale risque de changer en raison de leur isolement ou de leur handicap lourd qui limite l'autonomie et le retour à domicile. Comme faire admettre à certains patients que leur vie risque de profondément changer après l'hôpital, ce qui rend difficile certaines demandes d'un retour prématuré. »

47 Le parrainage d'enfants



Date de diffusion :	09/04/2005
Heure de diffusion :	19:11:02
Durée :	00:02:23
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	Le Mag Nord Pas de Calais Picardie
Genre :	Magazine
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	AM00001293054

Secteur :	parrainage
Public :	enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, familles de parrainage
Établissements :	établissement d'accueil en protection de l'enfance, dispositif de parrainage
Ville :	Abbeville
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Certains enfants issus de milieux défavorisés ou placés en institut, arrivent à sortir de cet univers grâce au parrainage. Un week-end sur deux et une partie des vacances scolaires, ils sont accueillis par des familles qui leur offrent d'autres horizons. Ce parrainage est un lien tissé entre l'enfant, les parents, la famille d'accueil via l'assistante sociale.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document est consacré à l'expérience d'un dispositif de parrainage dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance dans la Somme. Pour **Hélène Leduc**, à qui la parole est donnée, est assistante de service social au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille Les Molières d'Amiens, son rôle est d'être disponible pour soutenir les parrains dans la prise en charge durant les week-ends et les vacances scolaires ; de leur permettre de s'exprimer sur leur vécu de parrainage, de pouvoir aussi les conseiller par rapport à cet enfant qu'ils ne connaissent pas, et avec qui ils vont tisser construire une relation. »

48 Une assistante sociale à la police d'Amiens



Date de diffusion :	01/07/2005
Heure de diffusion :	19:07:50
Durée :	00:01:50
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	JT Picardie Soir
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	AM00001296508

Secteur :	lutte contre les violences conjugales et familiales
Public :	victimes de violences conjugales et familiales
Établissement :	commissariat de police
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Petite révolution dans le milieu de la police : une assistante sociale a pris ses quartiers au commissariat d'Amiens. C'est une première dans le département de la Somme, peut-être même en Picardie. Détachée par le Conseil général, elle est au service des victimes, qui trouvent là quelqu'un à qui parler après avoir vécu des épreuves parfois difficiles. Cela soulage un accueil qui reçoit des personnes parfois paniquées.

Jusqu'alors [...] tout officier de police gérait le malaise social. Désormais c'est vers cette assistante sociale que les victimes sont orientées pour être écoutés et aidés, l'écoute policière restant une écoute «de procédure». C'est en toute confidentialité que l'écoute s'effectue. Il s'agit ensuite d'apporter une réponse sociale adaptée à aux victimes les plus vulnérables.

Et pour la police, cette assistance sociale va leur permettre de réaliser un travail en profondeur et d'éviter une répétition des problèmes.

Après Amiens, Abbeville et la gendarmerie verront bientôt la mise en place non pas d'une assistante sociale mais d'une fiche de liaison avec les services sociaux.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage aborde la question du traitement du « malaise social » au sein des commissariats de police, lié notamment aux violences conjugales et familiales Au sein de celui d'Amiens, avant l'arrivée de **Pascale Lefebvre**, assistante de service social, les situations étaient gérées par le bureau d'accueil et d'aide aux victimes composés exclusivement d'agents de police. Le rôle de cette travailleuse sociale est désormais d'apporter sa contribution, dit-elle, « par une écoute effectuée en toute confidentialité, et de proposer une réponse sociale adaptée aux personnes les plus vulnérables. » Cette contribution repose sur la nature de cette écoute : celle de l'assistant. e de service social diffère de celle du policier. « L'écoute sociale, dit le commissaire, c'est par rapport à la mise en place d'une aide, d'une compréhension des difficultés et la mise en place de projets à l'extérieur. L'écoute policière, c'est par rapport à la procédure à la loi. »

49 Chronique Retour sur actu : Dispositif maris violents de Douai



Date de diffusion :	19/01/2006
Heure de diffusion :	13:08:05
Durée :	00:03:02
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	Le 12/14 Nord Pas de Calais Picardie
Genre :	Magazine
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	LL00001336880
Secteur :	lutte contre les violences conjugales
Public :	auteurs de violences conjugales
Établissement :	centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
Ville :	Douai
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Il y a trois ans, le procureur de la République de Douai, Luc FREMIOT, mettait en place un système pour éloigner les maris violents du domicile conjugal. Paradoxalement, avant cette mesure, comme partout en France, lorsqu'une plainte était déposée pour violences conjugales, c'étaient les femmes et les enfants qui étaient écartés du domicile. Depuis que la mesure a été prise à Douai, l'idée est en train de séduire d'autres parquets comme celui d'Amiens où la mesure devrait être appliquée. Aujourd'hui, depuis trois ans à Douai, sur 141 actes de violences conjugales constatés, il n'y a eu que six cas de récidive. La plupart du temps, le fait d'être placé en foyer provoque un électrochoc qui diminue considérablement les risques de récidive.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage est réalisé à l'occasion du bilan d'un dispositif de lutte contre les violences conjugales, expérimenté en 2003 à Douai, en raison d'un nombre important de femmes victimes de ces violences dans le département du Nord. Ce dispositif en partenariat avec les Compagnons de l'espoir, qui se veut le premier en France, s'inscrit au début des années 2000 dans des campagnes nationales d'information suivies de mesures prises à l'égard des violences conjugales, parmi laquelle l'incitation des hommes violents à quitter leur domicile. Ces actions publiques vont aboutir à la circulaire de 2005 relative à la mise en œuvre du plan global de lutte contre

les violences faites aux femmes 2005-2007 et à la loi avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs. Ce dispositif repose sur le principe que tout auteur de violence conjugale déclarée au Parquet est placé dans un foyer pendant quinze jours. Accueillis au sein du Foyer Comme à Emmaüs Douai, Les hommes violents s'y retrouvent avec des personnes en grande précarité et sont confrontés avec ce qu'ils peuvent devenir.

Marion Montagne, assistante de service social au foyer Emmaüs Les Compagnons de l'espoir, décrit la procédure d'accueil : « Au-delà de la culpabilité, du sentiment de la honte, ces hommes ont beaucoup de préjugés sur les personnes qui vivent là, se demandent ce qu'ils font là avec des SDF.

Au final, au fur et à mesure, ils s'aperçoivent qu'ils sont des gens comme eux. Ils repartent au bout de 15 jours, enrichis humainement. » Il est également souligné l'importance du suivi, comme outil de l'évaluation à la sortie. Sur 103 hommes placés en foyer, seuls trois ont récidivé. Depuis, Marseille, Amiens, Liège et bientôt Thonon-les-Bains ont mis en place ce dispositif.

50 Assistants sociaux scolaires en colère



Date de diffusion :	11/05/2007
Heure de diffusion :	18:52:44
Durée :	00:01:20
Chaîne :	Lille Locale
Collection :	JT Lille Métropole
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	LE00001366180

Secteur :	Éducation nationale
Public :	collégiens
Établissement :	collège d'enseignement public
Ville :	Roubaix
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Ils étaient une trentaine ce matin, réunis devant l'inspection académique du Nord. Une toute petite manifestation. Mais le malaise monte parmi les assistants sociaux scolaires du département. La faute à un projet de réorganisation des services, qui amènerait certains d'entre eux à couvrir 3 à 4 établissements à la fois, au détriment, selon eux, de leur mission. Car le travail de l'assistant social, c'est avant tout d'être à l'écoute des souffrances des élèves, de détecter d'éventuels cas de maltraitance ou de gérer les petits soucis de leur quotidien. Une attention, qui dans certains établissements, doit être de tous les instants. Comme au collège Anne Franck de Roubaix, classé ambition réussite. Aujourd'hui, au collège Anne Franck, ils sont deux à se partager la tâche. Mais l'un de ces postes pourrait bien être supprimé par le Rectorat, pour être redéployé dans d'autres établissements.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage a été réalisé dans un contexte marqué par l'annonce d'une perte de neuf postes d'assistants de service social scolaire dans l'académie de Lille. Dans l'approche journalistique, le travail d'assistant.e de service social est d'être avant tout à l'écoute du mal être des élèves, de leurs souffrances, de détecter d'éventuels cas de maltraitance ou de gérer les petits soucis du quotidien ; une attention qui dans certains établissements doit être de tous les instants. » **David Marlinkowski**, l'assistante de service social scolaire, au du collège Anne Frank à Roubaix, apporte un complément d'information sur son rôle : « C'est un travail au quotidien qui se fait avec l'ensemble des professeurs de l'équipe éducative, la CP et des infirmiers, pour repérer les élèves qui sont en souffrance, en mal-être ; et voir ce qu'on peut leur apporter de plus au quotidien. »

5 | Mobilisation des étudiants stagiaires



Date de diffusion :	03/04/2008
Heure de diffusion :	18:51:49
Durée :	00:01:05
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Lille Métropole
Genre :	Reportage/Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	5849.010.003

Secteur :	formation professionnelle
Public :	étudiants en travail social
Établissements :	centres de formation, établissements et services sociaux et médico-sociaux associatifs
Ville :	Lille
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Les travailleurs sociaux en formation n'hésitent pas à se jeter à l'eau pour défendre leur cause. Toute la journée, ces futurs éducateurs ou assistants sociales ont enchaîné manifestations et actions. Les étudiants dénoncent un effet pervers du décret qui impose la gratification de tous les stages à temps plein de plus de trois mois - 398 euros mensuels que les associations du secteur social n'ont pas les moyens de leur verser - avec pour conséquence l'annulation pure et simple de stages pourtant nécessaires à l'obtention de leur diplôme... Aujourd'hui, les étudiants demandent à l'État et aux collectivités locales de débloquer les fonds nécessaires au financement de leurs stages. Ce matin, une délégation a été reçue par le président du Conseil général. Mais alors que le mouvement prend de l'ampleur au niveau national, d'autres manifestations sont à venir, notamment pendant les vacances scolaires.

COMMENTAIRE CNAHES

Aurélié VanPraet, assistante de service social, souligne, en qualité de représentante du collectif des travailleurs sociaux en formation les contraintes qui pèsent sur les stages en raison des limites financières des établissements et services du secteur social et médico-social associatif. Cette situation remet en cause la liberté de choix des stages qui correspondent à la construction du parcours personnel des étudiants. Par leur mobilisation, les étudiants en travail social souhaitent informer le grand public des conséquences concrètes de ce décret.

52 L'hospitalisation à domicile avec l'association de coordination sanitaire et sociale de l'Oise



Date de diffusion :	13/05/2008
Heure de diffusion :	19:03:56
Durée :	00:01:37
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	7787.012.009

Secteur :	hospitalisation à domicile
Public :	patients hospitalisés
Établissements :	centre hospitalier, association sanitaire et sociale
Ville :	Clermont
Département :	Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

L'ACSO, l'association de coordination sanitaire et sociale de l'Oise, fête ses 20 ans. Cette association clermontoise a lancé il y a plusieurs années le principe d'hospitalisation à domicile dans le département. Un service au succès toujours grandissant.

Exemple chez Pierrette Leu, 78 ans. Elle n'a besoin d'une infirmière qu'une demi-heure chaque matin pour refaire un pansement après une amputation. Pas la peine donc, pour elle, de rester dans une chambre d'hôpital. Coût de l'opération : quasi nul. Les frais sont pris en charge par l'ACSO. Un bénéfice aussi pour la sécu. À l'hôpital de Clermont, une assistance sociale s'occupe quotidiennement des demandes d'hospitalisation à domicile : c'est une réelle complémentarité car les soins y sont dispensés avec la même qualité.

COMMENTAIRE CNAHES

Au centre hospitalier interdépartemental de Clermont de l'Oise, **Catherine Delattres**, l'assistante de service social s'occupe quotidiennement des démarches d'hospitalisation à domicile. Pour beaucoup de patients concernés, « c'est une réelle complémentarité, nous dit-elle, car les soins sont dispensés avec la même qualité. » Elle précise : « On peut organiser grâce à l'hospitalisation à domicile la quasi condition d'une hospitalisation à l'hôpital avec une même qualité des soins et une rapidité dans la mise en place des services de ces soins. »

53 Roubaix : inauguration Centre de prise en charge des personnes âgées



Date de diffusion :	22/05/2008
Heure de diffusion :	18:53:18
Durée :	00:01:18
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Lille Métropole
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	8233.010.003

Secteur :	prévention de la santé, aide à domicile
Public :	personnes âgées
Établissement :	centre de coordination hospitalier
Villes :	Roubaix, Wattrelos
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Jacques Cerruti est photographe. Agé de 71 ans, il connaît des problèmes de santé et a besoin d'aide extérieure. Le nouveau centre de coordination de Roubaix Wattrelos lui a permis de gérer cette situation plus facilement. Un guichet unique pour répondre aux questions et aux besoins des plus de 60ans et leur permettre de vivre dans leur domicile le plus longtemps possible [...] En centralisant plusieurs services à la personne âgée, le centre veut avant tout simplifier les démarches.

Inauguré aujourd'hui, le centre fonctionne depuis plus d'un an et compte déjà presque 300 dossiers à son actif.

COMMENTAIRE CNAHES

À l'occasion de l'inauguration de ce centre de coordination hospitalier, le reportage informe sur sa mission et son fonctionnement. Reposant sur le principe d'un unique interlocuteur, la mission du centre consiste à informer, orienter, faciliter les démarches, entre à l'écoute, évaluer les besoins et élaborer un plan d'aide personnalisé au domicile en s'appuyant sur le projet de vie. Il s'adresse à des personnes âgées cumulant plusieurs difficultés (isolement, logement inadapté, problèmes de santé, relations familiales compliquées, besoin d'aides multiples...). Son équipe pluridisciplinaire est composée d'infirmiers, d'une conseillère en économie sociale et d'une assistante de service social. Il s'agit pour **Catherine Claeys**, assistante de service social, d'éviter aux patients d'être « perdus dans les méandres administratifs au risque de que leur demande ne soit pas prise en compte. » Après un an de fonctionnement, le centre traite 300 demandes, attestant ainsi de son utilité.

54 Perception des salariés sur leur vie professionnelle



Date de diffusion :	04/06/2008
Heure de diffusion :	19:06:17
Durée :	00:02:16
Chaine :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	8857.009.01 I
Secteur :	handicap
Public :	salariés
Établissement :	institut d'éducation motrice
Ville :	Cambrai
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Pour la 1^{re} fois, l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail [Aract] publie un baromètre sur la perception des salariés sur leur vie professionnelle. En tête des motifs de satisfaction, les relations avec les collègues, 96%. Le plus important à leurs yeux reste la rémunération, 59%. Voyez l'exemple de cet établissement de Cambrai qui s'occupe d'enfants handicapés et qui emploie près de 200 salariés.

COMMENTAIRE CNAHES

Ce document est l'un des rares qui évoque les conditions de travail des assistant.es de service social, liées à l'évolution de son organisation et aux relations avec la hiérarchie. **Monique Brunel** exerce depuis près de quarante ans en qualité d'assistante de service social dont vingt-trois dans l'établissement de Cambrai géré par le Centre d'accueil et d'accompagnement pour personnes handicapées (ADAPT). Elle fait part de sa perception : ses conditions de travail se sont fortement dégradées depuis quelques années, en raison de profondes mutations dans l'établissement, de manque

de moyens et d'un management qu'elle qualifie d'« infantilisant ». « Autrefois, explique-t-elle, les initiatives on pouvait les prendre avec la responsabilité qui en incombe. Aujourd'hui je ne sais pas. Quand je prends une décision, je ne sais pas si elle est bonne, ou est-ce que cela va entraîner une sanction. »

Ces propos font écho à un malaise profond mis au grand jour il y a 2 ans par un audit au sein de cet établissement 177 salariés.

Un malaise sur lequel les salariés se sont mobilisés, avec la direction, plus d'un an pour en comprendre les causes et y remédier. À travers

les prises de parole des salariés interviewés, sont mises en avant la reconnaissance des compétences professionnelles et la confiance réciproque qui doit être retrouvée entre salariés et direction.

De son côté la directrice de l'établissement insiste sur l'importance de l'évaluation, de la promotion interne, de la formation et de l'écoute.

Le cadre de cette reconnaissance s'est donné comme base le projet 2008- 2013 de l'établissement, qui a demandé deux ans de travail collectif, et qui fut approuvé par les syndicats.

55 Gros Plan : Les violences intrafamiliales



Date de diffusion :	22/10/2008
Heure de diffusion :	18:40:10
Durée :	00:04 : 05 : 00
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	Gros plan
Genre :	Émission/ Reportage
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	16206.007.001
Secteur :	lutte contre les violences conjugales
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissements :	CHRS, gendarmerie
Ville :	Laon
Département :	Aisne (02)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Les violences intrafamiliales ne sont pas que physiques, elles sont aussi morales et financières. Témoignage de Stéphanie qui a vécu pendant 10 ans avec un mari violent avec qui elle a eu 3 enfants. Les assistantes sociales ont un rôle très important dans la prévention et la prise en charge. Dans l'Aisne, le Conseil général a nommé une assistance sociale à la brigade de gendarmerie pour mieux gérer ce type de situation et intervenir le plus tôt possible. Cela a permis de traiter dans le département 40% de dossiers supplémentaires.

COMMENTAIRE CNAHES

Gwenaël Leroy est assistante sociale de service au sein d'un foyer d'accueil d'urgence géré par l'association Agena. Elle explique que les femmes ayant subi des violences conjugales souhaitent « changer de position, passer à autre chose que la position de victime. » Elle rapporte les propos de l'une d'elles en ces termes : « Je peux faire autre chose de ma vie, je suis actrice de ma vie. Et c'est aujourd'hui que j'ai décidé de le faire. » Cette volonté d'aller de l'avant est posée comme une exigence pour elles et pour leurs enfants. **Laurence Druin**, assistante de service social, au conseil général de l'Aisne, est appelée au sein des services du Groupement de gendarmerie du

département, pour apporter sa contribution, face aux situations de violence conjugale. L'intérêt de cette collaboration permet d'inscrire cette intervention sociale le plus tôt possible. Cette présence d'une travailleuse sociale contribue également à mobiliser les autres acteurs sociaux auprès des victimes et proposer, selon la situation, un accompagnement, social, médical, psychologique, administratif et juridique. les personnes que nous voyons sont des personnes qui ne savent pas à qui s'adresser, qui veulent que ça s'arrête ; elles espèrent par l'intermédiaire d'un tiers arrêter cette situation. Néanmoins, elles n'ont pas toujours pris la

décision de quitter le domicile. Elles ont toujours des sentiments pour l'homme avec qui elles vivent ; ce qu'elles aiment c'est la personne, pas les coûts qu'elles reçoivent. Pour elle c'est important de maintenir coûte que coûte l'unité familiale pour l'enfant. On ne peut pas juger ce qui est important pour elles : le fait qu'elles restent au foyer ou qu'elles partent ; parfois reviennent dans un système d'aller-retour. » Grâce à ce travail collectif, les services sociaux départementaux ont traité 46 % de dossiers supplémentaires.

56 Gisèle Amiot à propos du métier d'assistante familiale



Date de diffusion :	13/12/2008
Heure de diffusion :	12:00:00
Durée :	00:03:00
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	12 13 Édition Picardie
Genre :	Magazine
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	18713.005.003
Secteur :	protection de l'enfance
Public :	assistantes maternelles
Établissements :	conseils généraux
Villes :	Amiens, Laon
Départements :	Aisne (02), Oise (60), Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Les assistantes familiales accueillent les enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance, suite à une décision de justice ou administrative. On a longtemps parlé des « enfants de la DDASS », c'est maintenant le conseil général qui en a en charge. Gisèle Amiot, chargée de l'accueil familial au Conseil Général de la Somme explique que la réforme de 2005 a complètement révolutionné ce métier, l'a professionnalisé et valorisé. Elle parle de leur suivi. Elle explique que dans certaines zones il y a des manques de famille d'accueil.

Autres intervenants : AMIOT GISELE (Chargée de l'accueil familial Conseil Général de la Somme)

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage s'intéresse à la politique d'accueil familial de deux départements, à travers la situation des assistantes maternelles et du travail de deux assistantes de service social. L'Aisne est un département rural moins peuplé que l'Oise mais le nombre d'assistantes maternelles est y deux fois plus important. Alors que l'Oise a privilégié le placement en protection de l'enfance en établissement, l'Aisne se singularise par une politique favorisant l'accueil « séquentiel », en appui du maillage territorial des assistantes maternelles. Cette politique se décline par la mise en place d'un dispositif intitulé « Service d'accueil familial et d'accompagnement ». Annie Donz, assistante de service social au Conseil général de l'Aisne en explique les objectifs visant le suivi, la gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des paies, formation) des assistants maternels et des assistants familiaux, mais aussi le soutien face aux situations difficiles. **Gisèle Amiot**, chargée de l'accueil familial au Conseil général de la Somme, interviewée en plateau, décline l'évolution du métier d'assistant.e de service social : la formation et les dispositions qui l'entourent. Elle nous informe que dans la Somme, « le besoin en assistantes maternelles est couvert. L'enjeu est plutôt leur profil au regard des problématiques des enfants confiées au département, des besoins des enfants et de leurs familles ».

Le reportage se conclut sur ce constat : dans certaines zones rurales, le besoin d'assistantes maternelles et de familles d'accueil reste à développer.



ANNÉES
2010-2021



RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

2010

Circulaires du 8 avril 2010 et 7 juillet 2010 créant les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO).

Loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation.

Loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.

Circulaire DGCS/1 A/2010/375 du 15 octobre 2010 relative aux mesures hivernales.

2011

Décret n° 2011-1031 du 29 août 2011 relatif aux conditions d'exercice du droit d'asile.

2012

Décret n° 2012-296 du 1^{er} mars 2012 modification des articles R.722-2 et R.722-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Circulaire interministérielle n°1233053c du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

2014

Décret n° 2014-101 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière.

Décret n° 2014-116 du 11 février 2014 relatif au droit au logement opposable.

Loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) consacrant le SIAO comme opérateur unique de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile.

2015

Loi n° 2015-925 du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile renforçant notamment la protection des femmes étrangères victimes de violences conjugales.

Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Loi n° 2015-993 du 17 août 2015 portant adaptation de la procédure pénale au droit de l'Union européenne / relative à la protection des victimes de violences au cours de la procédure pénale a transposé la directive européenne « Victimes » du 25 octobre 2012.

2016

Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France.

Décret n°2016-404 du 4 avril 2016 relatif à l'information des personnes prises en charge dans les centres d'hébergement.

Décret n° 2016-502 du 22 avril 2016 relatif au cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile et modifiant le code de l'action sociale et des familles.

Ordonnance n° 2016-1809 du 22 décembre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles de professions réglementées.

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

2017 Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté stipulant que les femmes menacées de mariage forcé sont reconnues par la loi relative à l'égalité et la citoyenneté comme public prioritaire à l'accès à un logement social.

Circulaire n° 2017-055 du 22 mars-2017 relative aux missions du service social en faveur des élèves.

Décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État.

Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Circulaire n° 2018-111 publiée le 12 septembre 2018 encadre l'éducation à la sexualité dans le cadre des enseignements primaire et secondaire, en remplacement de la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003. Elle rappelle que l'éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l'éducation depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001.

Loi n° 2018-957 du 7 novembre 2018 relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites.

Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Le départ du logement d'une victime de violences conjugales fait cesser la solidarité entre les locataires, permettant ainsi au membre du couple victime de violences de ne pas régler sa part des loyers.

2018 Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social. Il est classé au niveau 2 de la nomenclature des niveaux de formation.

2019 Décret n° 2019-50 du 30 janvier 2019 portant statut particulier du corps des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Loi du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille.

2020 Loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.

Loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021.

2021 Loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021.

57 La vente d'alcool aux mineurs [2^e partie]



Date de diffusion :	04/05/2010
Heure de diffusion :	18:46:26
Durée :	00:10:50
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	Quoi de neuf depuis ?
Genre :	Magazine
Statut de diffusion :	Première diffusion
Identifiant INA :	I37930.001.001

Secteur :	consommation d'alcool
Public :	mineurs
Établissement :	service social départemental
Ville :	Abbeville
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Retour sur l'affaire du cafetier d'Abbeville poursuivi pour avoir vendu de l'alcool à des mineurs il y a 2 ans qui sont ensuite tombés dans un coma éthylique. Aujourd'hui une loi a été votée. Alcool chez les jeunes : Pourquoi une telle banalisation ?

Le débat : un cas isolé plus qu'un phénomène quant au coma, mais une consommation d'alcool excessive pour beaucoup de jeunes, une consommation excessive d'alcool inférieure en Picardie par rapport à la moyenne française, un âge d'ivresse très jeune et une augmentation des cas de coma éthylique, les causes de la consommation d'alcool, les effets de la nouvelle loi, les risques pour la santé, et quelques conseils pour finir l'émission.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage s'appuie sur un fait divers impliquant deux adolescents des seize ans pour évoquer, en plateau TV, la question du rapport des jeunes à l'alcool.

Bernard Coussement, assistant de service social du secteur Abbeville-Marquenterre est sollicité pour savoir si ce fait divers exprime un phénomène ou une situation isolée. Si l'accès à l'alcool semble précoce dès la classe de sixième, et que 10% des scolarisés seraient concernés par une consommation excessive de l'alcool. Si les chiffres liés à la consommation d'alcool chez les jeunes augmentent sensiblement dans le département, ils restent inférieurs à la moyenne nationale.

Autour de ce problème, il convient d'éviter la stigmatisation par l'utilisation du terme alcoolisme qui n'est pas approprié. Le rapport des jeunes à l'alcool se caractérise plutôt par une consommation excessive. Parmi les causes multiples invoquées, la dimension économique est loin d'être négligeable ; cette consommation offre également, souligne le travailleur social, un cadre festif qui est recherché pour oublier, sortir de l'isolement ; ce qui importe ce sont des actions de prévention. » L'échange met également l'accent sur la communication au sein de la famille et la « réintroduction de l'autorité familiale ».

58 Agena au service du logement



Date de diffusion : 22/06/2010

Heure de diffusion : 19:03:51

Durée : 00:01:48

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : 19 20 Édition Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion :

Identifiant INA : 164643.001.014

Secteur : logement social

Public : personnes en difficulté sociale

Établissement : association

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Trouver un logement : la démarche peut s'avérer compliquée. Parce qu'on n'a pas beaucoup de revenus, ou parce qu'on ne sait pas bien à qui s'adresser. Dans la Somme, l'association Agena aide les particuliers, de manière très concrète, en les accompagnant sur le terrain, lors d'un « forum logement », une semaine pendant laquelle les participants, souvent des personnes en difficulté, rencontrent les différents acteurs du logement et visitent les quartiers d'Amiens.

Exemple dans le quartier Étouvie à Amiens avec les cas d'Aline Wasse et Hélène Bouity, à la recherche d'un logement : elles expliquent leur situation.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document est consacré aux problèmes d'accès au logement pour les personnes en situation de précarité. Pour contribuer à l'amélioration de leurs conditions d'habitat, deux associations, l'association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches (AFTAM), devenue en 2012 association Coallia) et l'association Agena, qui travaillent toute l'année avec des publics en difficulté, en particulier dans le quartier Etouvie à Amiens, ont mutualisé leurs compétences dans le cadre du Forum logement. Leurs actions s'adressent aux personnes hébergées en foyer, chez des connaissances, ou occupant un logement trop exigü. Que ces personnes soient à la recherche d'un appartement ou une petite maison, les obstacles à l'accès au logement demeurent liés à leurs situations économiques (chômage, très faibles salaires).

Denise Balcerzak est assistante de service social travaillant au sein de l'AFTAM. Elle explique les objectifs de la démarche visant à faire tomber les représentations « pour montrer qu'on peut très bien vivre dans un endroit où il y a beaucoup d'immeubles, de logement. » Cette initiative associative est « aussi l'occasion de rencontrer des partenaires institutionnels et que [ces derniers] rencontrent également les usagers et les futurs locataires ».

59 JT CPD

Roms après l'évacuation



Date de diffusion : 13/08/2010

Heure de diffusion : 12:05:41

Durée : 00:02:30

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : 12 13 Édition Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion :

Identifiant INA : 189309.001.007

Secteur : hébergement

Public : personnes en difficulté sociale

Établissement : familles Roms

Ville : Lille

Département : Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

- Maria Rom de Roumanie
- Anne Guffroy, Assistante sociale - Association Départementale de Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
- Didier Detoef, Directeur Association Départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

COMMENTAIRE CNAHES

La métropole lilloise comptait, en 2010, environ 1200 Roms, tous originaires de la même région de Roumanie, soit environ 250 familles installées principalement sur des terrains abandonnés, le long de routes ou d'autoroutes. Ces familles sont régulièrement chassées de leur campement, provoquant de nombreux problèmes de logement. Le reportage est consacré à leur situation après le démantèlement de leurs camps, survenu ce mois de juillet 2010. Privées de caravanes, ces familles trouvent refuge dans les structures associatives d'hébergement.

Anne Guffroy, assistante de service social à l'Association Départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (dénommée aujourd'hui la Sauvegarde du Nord), évoque l'inquiétude des familles accueillies, après cette dernière évacuation, au sein d'un CHRS implanté dans l'ancien hôpital Saint Antoine de Lille : difficultés de comprendre la logique de ces démantèlements ; préoccupation sur leur sort dont elles n'ont pas de prise. Au-delà de cet accueil, pour faciliter l'insertion des familles, l'ADNSEA a proposé un rassemblement dans un comité de pilotage des associations concernées. Elle a invité ces dernières à se rendre en Roumanie, dans la région d'origine des familles, afin d'y rencontrer les associations locales dans le but de comprendre les réalités ayant poussé à l'exil.

60 Salon vivre et vieillir à domicile



Date de diffusion : 23/09/2010

Heure de diffusion : 19:03:28

Durée : 00:01:42

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : 19 20 Édition Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion :

Identifiant INA : 210339.001.009

Secteur : maintien à domicile

Public : personnes âgées

Établissement : conseil général

Ville : Aix (aujourd'hui intégrée à Pœuilly) Rainneville

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Le salon du bien vieillir chez soi a fait le plein : des stands et conférences sur les aides existantes pour le maintien des personnes âgées à domicile, une information surtout à destination des « aidants ».

Informations par C. Pillon, Christian Manable [Président du Conseil général de la Somme] souligne la priorité du département pour maintien à domicile.

La dépendance génère des métiers : auxiliaire de vie, BEP service à la personne.

Réaction d'une jeune élève de BEP.

COMMENTAIRE CNAHES

À l'occasion du salon Bien vieillir qui s'est tenu à Renneville dans la Somme, le reportage revient sur l'augmentation de la population vieillissante, en particulier en milieu rural. Il souligne les difficultés de l'entourage confronté à la dépendance d'une ou d'un proche, en l'occurrence la connaissance de tous les services visant à aider au maintien à domicile. Les aidants furent nombreux à s'informer sur les prestations favorisant l'autonomie à domicile. Dans la Somme 80 % des personnes âgées vivent à domicile plutôt qu'en établissement spécialisé, trop coûteux.

L'autonomie des aînés apparaît comme un choix de société.

Corinne Pillon, assistante de service social, explique la mise en place à Aix (aujourd'hui intégrée à Pœuilly) d'un dispositif, de compétence départementale, qui contribue à cette autonomie. Composé d'une assistante de service sociale et d'une infirmière, le dispositif permet, dans le cadre de visite à domicile, d'apprécier la situation des aînés, d'évaluer leur degré d'autonomie et de préconiser les conditions d'un possible maintien à leur domicile.

6 | Dossier Aides à Domicile



Date de diffusion :	28/09/2010
Heure de diffusion :	19:04:01
Durée :	00:03:47
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	212845.001.015
Secteur :	Aide à domicile
Public :	personnes âgées
Établissement :	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
Villes :	Croix, Hem
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

L'aide aux personnes âgées certainement revue à la baisse. La Caisse nationale d'assurance vieillesse veut réévaluer les besoins des bénéficiaires. Les associations d'aide à domicile dénoncent la déshumanisation du système par souci d'économie, tandis que les caisses de retraites invoquent des abus.

Yvette a 79 ans aujourd'hui, elle reçoit chez elle une évaluatrice envoyée par la Caisse d'assurance retraite. Eve, l'évaluatrice, est assistante sociale. Elle est chargée d'accorder à Yvette, le renouvellement des heures d'aide à domicile auxquelles elle a droit chaque semaine, depuis deux ans. Bien sûr, elle peut aussi les lui retirer. Auparavant, les associations d'aide à domicile étaient chargées d'évaluer elles-mêmes le degré de dépendance des personnes âgées, afin de leur attribuer des heures d'aide-ménagère en conséquence. Mais désormais, la Caisse d'Assurance Retraite a mis en place ce système d'évaluations effectuées par un prestataire extérieur pour que les associations cessent d'être juges et parties, et limiter les abus. Un discours, qui évidemment, ne plaît pas du tout aux associations d'aide à domicile. Dans le nord comme partout en France, elles regrettent ce brutal manque de confiance de la Caisse d'Assurance Retraite à leur égard. Elles dénoncent surtout la diminution systématique des heures mensuelles d'aide-ménagère attribuées à leurs clients. Ainsi, il y a encore deux ans, Denise bénéficiait de 15 heures d'aide à domicile chaque mois. Mais bientôt, elle n'en aura plus que 11 : l'évaluatrice a jugé que cela serait suffisant. À 19 euros de l'heure, la vieille dame de 90 ans ne peut pas payer la différence de sa poche. Elodie viendra donc une heure de moins par semaine. Chaque année dans le Nord-Pas-de-Calais, 6000 nouveaux dossiers sont enregistrés par la Caisse des Retraite. La population vieillit et la demande explose, mais les budgets alloués par l'État restent les mêmes... Alors pour contenter tout le monde, le casse-tête se complique de jour en jour.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage accompagne **Eve Boismain**, assistante de service sociale et évaluatrice, chargée par la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) d'accorder les heures d'aide à domicile auxquelles les personnes ont droit. Son rôle consiste à expliquer les raisons d'un éventuel renouvellement, d'une révision ou d'un arrêt de ces prestations, au regard des situations. Elle explique le souci d'équité « qui est important car d'autres personnes confrontées à plus de difficultés auraient davantage besoin de plus d'heures ».

De son côté le directeur de la Carsat Nord Picardie explique : « Il s'agit d'évaluer les besoins en heures d'aide à domicile sur la base de réalité et non affectif ou sur un lien amical longtemps entretenu ».

62 Prévention de la violence faite aux femmes



Date de diffusion :	25/11/2010
Heure de diffusion :	19:04:32
Durée :	00:01:39
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	245606.001.024

Secteur :	violence conjugale
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissements :	conseil général, gendarmerie
Ville :	Picquigny
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

En France, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon. Une réalité qui touche aussi les zones rurales. Dans la Somme, une brigade de prévention spéciale a été mise en place. Depuis 9 mois elle a réalisé 1200 interventions.

Autres intervenants :

- Gendarme Guillaume Devacht Référent violences intra-familiales,
- Emmanuelle Assemat Assistante sociale Conseil Général de la Somme.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage réalisé dans la commune rurale de Picquigny, nous apprend que la gendarmerie est saisie en moyenne 12 à 15 fois par mois, pour des cas de violences familiales. **Emmanuelle Assemat**, assistante de service social au Conseil général de la Somme, se déplace une fois par semaine à la rencontre des victimes. Sa présence est essentielle, en particulier lors de la première plainte, « démarche qui est loin d'être évidente et pas facile » explique-t-elle. Mais au-delà, il s'agit aussi d'informer les plaignantes, de les orienter vers un avocat, un conseil juridique, ou une prise en charge psychologique en cas de besoin. La majorité des femmes rencontrées ne sont pas prêtes à partir du domicile. Le rôle de l'assistante de service social est alors de préparer ce départ, et ce travail est très important. Depuis la collaboration entre gendarmerie et services sociaux, le taux de récidive aurait baissé de 10 % dans le département.

63 Plan grand froid à la Maraude



Date de diffusion :	29/11/2010
Heure de diffusion :	19:01:44
Durée :	00:01:55
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	247848.001.010
Secteur :	hébergement d'urgence
Public :	personnes sans domicile et sans abri
Établissement :	centre d'accueil d'urgence
Ville :	Boulogne-sur- Mer
Département :	Pas-de-Calais (62)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

15h à Boulogne- sur- Mer, comme tous les jours Sophie prend la relève et s'apprête à aller à la rencontre des sans domicile fixe...Avec l'activation du plan grand froid, son travail est d'autant plus important envers ces personnes en difficulté. Soupe, café, collation, l'objectif n'est pas tant de distribuer de la nourriture que de tenter de ramener ces personnes dans un endroit chaud. Et au-delà, il s'agit d'aider à remettre un pied dans la société.

En une heure et demie, avec son équipe, Sophie aura rencontré 5 personnes. Quand il fait froid, ces travailleurs sociaux reçoivent plus d'appels du 115 qu'habituellement... Le 115, un appel précieux qui peut parfois sauver des vies.

COMMENTAIRE CNAHES

À Boulogne- sur- Mer, **Sophie Rouviller**, assistante de service social, au sein de l'association Blanzly Pourre agit davantage dans l'urgence. « Quand il fait froid, c'est là que le travail de rue prend un sens, insiste-t-elle, plus fort au regard de celui qu'on effectue d'habitude. En peu de temps, la travailleuse sociale et son équipe ont rencontré cinq personnes. « Quoi qu'il en soit, expliquent-ils, ce qu'on fait c'est de garder le lien au maximum, essayer de les voir tous les jours pour s'assurer que la nuit n'a pas été trop difficile et qu'ils ne manquent de rien. »

64 Dossier : soins des étrangers en France



Date de diffusion :	08/03/2011
Heure de diffusion :	19:07:47
Durée :	00:02:56
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Reportage / Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	307215.001.018
Secteur :	accès aux soins
Public :	immigrés
Établissements :	association, hôpital public
Villes :	Lille, Tourcoing
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Quel avenir pour les étrangers soignés en France et pour un certain nombre dans la région, tout simplement parce qu'ils n'ont pas accès aux traitements dans leurs pays. La loi Besson sur l'immigration est discutée aujourd'hui et demain à l'Assemblée Nationale. L'un de ses amendements prévoit de réduire l'accueil médical de ces étrangers. Quelles conséquences pour ces populations ? Alicia a quitté le Cameroun il y a 12 ans... Et c'est à Lille, il y a 5 ans seulement qu'elle a découvert sa séropositivité. Grâce à la loi Chevènement, Alicia obtient alors un titre de séjour pour raisons médicales... à renouveler chaque année. Au Cameroun, elle n'aurait pas accès à la trithérapie... Il faut de l'argent.... Beaucoup d'argent... On estime le nombre des étrangers qui bénéficient comme Alicia d'une carte de séjour pour raisons médicales à seulement 28 000... Mais c'est encore trop aux yeux de Thierry Mariani... Son amendement au projet de loi sur l'immigration discuté en deuxième lecture ce mercredi vise à durcir l'obtention des titres de séjour pour étrangers malades. Des centaines de médecins français ont signé une pétition contre cet amendement. Aujourd'hui, un étranger dont le pronostic vital est engagé et qui n'a pas accès au traitement chez lui peut être soigné en France. L'amendement Mariani changerait tout... puisqu'il refuserait ce droit aux malades à partir du moment où les traitements existent dans son pays... Or, on le sait, si les traitements existent presque partout... ils sont souvent réservés à une élite... Une centaine de patients étrangers soignés ici pour des maladies infectieuses comme le sida, pourraient être expulsés si l'amendement Mariani était adopté. Amendement qui ne convainc d'ailleurs pas tout le monde à l'UMP. Les étrangers atteints d'un cancer, de diabète, ou du sida s'inquiètent... Dans les locaux de l'association Aides, beaucoup viennent se confier... Et sur le mur, une affiche vieille de 20 ans qui leur semble étonnamment d'actualité.

COMMENTAIRE CNAHES

Malgré le nombre limité d'étrangers bénéficiant d'une carte de séjour pour raison médicale, le projet d'amendement du député Thierry Mariani (à l'époque membre de l'UMP, actuel LR) vise à modifier les dispositions sur le droit au séjour pour soins.

Cet amendement, qui en appelle à une révision voire à la suppression des dispositions existantes, notamment l'accès à l'Aide Médicale de L'État (AME), s'inscrit dans le cadre de la discussion sur le projet de loi relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, plus connue sous le nom de « loi Besson », adoptée le 16 juin 2011.

Cette politique de durcissement à l'égard des étrangers a provoqué la mobilisation de certains professionnels de santé et du médico-social. **Sabine Prêtre**, assistante de service social à l'hôpital Dron de Tourcoing, explique les conséquences de cette politique. En tant qu'assistante de service social, elle trouve choquante cette régression des règles administratives dans l'accès aux soins pour les étrangers.

65

Le Samu social déplore le manque de places d'hébergement d'urgence : exemple avec l'UDAUS de la Somme



Date de diffusion :	22/07/2011
Heure de diffusion :	19:03:39
Durée :	00:02:27
Chaine :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	389175.001.009
Secteur :	hébergement d'urgence
Public :	personnes sans domicile et sans abri.
Établissement :	service social d'urgence
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Depuis plusieurs semaines, l'Union départementale d'accueil d'urgence sociale tire la sonnette d'alarme. Entre le 1er et le 18 juillet, 126 appels au 115 n'auraient pas pu être honorés, par manque de place.

Illustration lors d'une soirée avec les équipes du Samu social d'Amiens. Dès 18h15 et en moins d'1/4h, Tarik et Emmanuel ont attribué les 18 places d'hébergement d'urgence dont ils disposaient. Les permanenciers disent refuser en moyenne 15 lits chaque nuit.

Départ pour retrouver ceux qui ont réservé leur place, et problèmes rencontrés avec installation d'un lit d'appoint pour un femme non inscrite.

Le témoignage d'Aline, qui a essayé deux refus depuis 8 mois qu'elle est à la rue. Découverte d'un lieu d'hébergement de l'UDAUS, qui héberge en ce moment plus de 200 personnes dans des lieux semblables, avec une douche pour 12 personnes. Ou dans le parc locatif, même si dans la Somme plus de 20 places en maisons relais ont été créées en 2 ans. Ce n'est pas suffisant explique S.Wallet.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage évoque les difficultés rencontrées par les services d'urgence sociale, en raison de l'aggravation de la situation sociale et des limites des réponses des autorités publiques. Cette évocation a pour cadre l'association UDAUS 80 (Union Départementale d'Accueil et d'Urgence Sociale) d'Amiens au sein de laquelle travaille **Stéphane Wallet**, assistant de service social et délégué du personnel dans le Service d'appel d'urgence.

Pour lui « il n'y a pas eu de baisse des appels d'urgence avec la création de places de stabilisation qui aurait dû faire baisser les appels au niveau du 115. Dans la Somme actuellement, on a toujours un budget constant ; il ne permet pas de répondre à toutes les demandes qui continuent de progresser. »

66 Grève au Samu social



Date de diffusion : 02/08/2011

Heure de diffusion : 19:07:14

Durée : 00:02:03

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : 19 20 Édition Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion :

Identifiant INA : 397238.001.013

Secteur : urgence sociale

Public : travailleurs sociaux

Établissement : Samu social

Ville : Amiens

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Deux semaines après la démission de Xavier Emmanuelli, président du Samu social, les professionnels du 115 étaient en grève aujourd'hui en France. Une première pour dénoncer les restrictions budgétaires décidées par l'État. Des coupes sombres qui s'accompagnent d'une pénurie de logements d'urgence. Chaque jour 15 à 20 personnes sont refusées, et la situation devrait s'aggraver pour l'hiver.

COMMENTAIRE CNAHES

Le document revient sur un contexte très difficile pour tous les acteurs publics et associatifs, qui aident les personnes sans abri. En raison de choix budgétaires des pouvoirs publics, la plupart des crédits consacrés à l'urgence sociale ont été revus à la baisse, en particulier celui pour les nuitées à l'hôtel offertes à des milliers de personnes.

Sur le terrain, la situation est plus dramatique amenant, fin juin, un collectif de plus de 30 associations, parmi lesquelles Emmaüs et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, a dénoncé le « mépris des plus hautes instances de l'État envers toutes les situations d'exclusion et de détresse sociale » laissées sans réponse. C'est dans ce contexte que fut lancé l'appel à la grève et à manifester dans toute la France, le mardi 2 août, adressé aux professionnels de l'urgence sociale du numéro d'urgence 115 et aux équipes mobiles des associations qui vont à la rencontre des sans abri. Cette mobilisation sans précédent dans l'histoire du secteur, avait pour objectif la dénonciation des restrictions budgétaires décidées par l'État et de la méthode utilisée par le gouvernement pour réformer le secteur.

Le reportage illustre l'état de cette situation dans la Somme : cela fait des mois que les travailleurs sociaux sont contraints, chaque soir, de refuser des places aux plus démunis qui appellent le 115, en raison de la saturation des structures pouvant les accueillir. « C'est 15 à 20 personnes chaque jour, avec la période hivernale cela serait peut-être 40 à 50 personnes qui se retrouveraient à la rue » constate **Stéphane Wallet**, assistant social de service.

67 Le micro crédit pour les projets personnels



Date de diffusion : 25/10/2011

Heure de diffusion : 19:02:11

Durée : 00:01:44

Chaîne : France 3 Picardie

Collection : 19 20 Édition Picardie

Genre : Journal télévisé

Statut de diffusion :

Identifiant INA : 449856.001.012

Secteur : crédit financier

Public : personnes endettées

Établissement : association

Villes : Amiens, Creil

Département : Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Argent toujours, mais cette fois-ci, nous nous intéressons au micro-crédit. Vous connaissez le micro-crédit professionnel, un coup de pouce aux futurs chefs d'entreprise. Il existe aussi un micro-crédit personnel. Celui-ci est réservé aux personnes en difficulté. Quelques centaines d'euros leur sont attribuées, pour financer des frais de santé ou un permis de conduire. Un micro-crédit encore peu connu des personnes concernées et des travailleurs sociaux

COMMENTAIRE CNAHES

Malgré la durée relativement courte de ce document, il a le mérite d'évoquer l'accompagnement à l'accès à l'argent autour d'un nouveau crédit solidaire : le microcrédit personnel garant, expérimenté en France depuis 2006, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, sous l'animation de la Caisse des Dépôts.

Ce nouvel outil à finalité sociale fait appel à des intervenants du secteur social en charge de l'accompagnement, et à des chargés de crédits relevant d'établissements bancaires. Dans le reportage **Nadine Coco-Pierre**, assistante de service social, explique l'utilité du micro-crédit. Cependant l'utilité de ce dispositif dans ses liens avec l'action sociale n'est pas explorée.

68 (VS) OFF : grève des travailleuses sociales



Date de diffusion :	12/11/2013
Heure de diffusion :	19:04:20
Durée :	00:16:00
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Magazine
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	973433.001.017
Secteur :	travail social
Public :	travailleurs sociaux
Établissement :	conseil général
Ville :	Lille
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Vincent : Les travailleuses sociales du département du Nord montent au créneau... Elles étaient en grève aujourd'hui au nom de la parité... Elles réclament les mêmes primes annuelles que leurs collègues masculins... Du simple au double... Assistantes sociales et éducatrices ont manifesté ce matin Place de La République à Lille...

COMMENTAIRE CNAHES

Véronique Pinel, assistante de service social au Conseil général du Nord : « il y a beaucoup de femmes travailleuses sociales alors que la filière technique[territoriales]*, c'est une majorité d'hommes pourquoi les travailleurs sociaux ont des primes bien inférieures à la filière technique : d'où leur slogan : « Pas de couilles, pas de prime » ou « Que fais-tu Kanner** ».

*Ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise ...

**Patrick Kanner, actuel sénateur du Nord (président du groupe socialiste), fut président du Conseil général du Nord de 2011 à 2014.

69 CPD Fournes en Weppes : maison de retraite intérimaire



Date de diffusion :	19/02/2015
Heure de diffusion :	19:03:45
Durée :	00:02:52
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	19 20 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	1380879.001.018

Secteur :	grand âge
Public :	personnes âgées
Établissement :	établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Ville :	Fournes en Weppes
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Une maison de retraite pas tout à fait comme les autres à Fournes en Weppes, entre Lille et La Bassée. Ces résidents ne s'y inscrivent que pour une durée déterminée... Et alors que les listes d'attente s'allongent dans les établissements classiques, ici la prise en charge est rapide.

À bientôt 90 ans, Micheline Camilleri ne veut pas être à la charge de ses enfants sans pour autant s'imaginer en maison de retraite. La solution, elle l'a trouvée ici, dans ces 22 m² où elle se sent comme chez elle.

3 mois, c'est la durée maximale du séjour des résidents de cette structure temporaire quasi unique en France. Certains ne sont là que pour quelques jours, suite à une opération ou pour permettre par exemple à son conjoint de souffler. Micheline y vient pour la 4^{ème} fois en moins d'un an.

La plupart rentrent chez eux après leur passage ici. Un quart seulement rejoignent une maison de retraite classique. C'est ici par exemple que Micheline apprend à utiliser une tablette...

Encadrée par des bénévoles particulièrement investis.

L'appui de la Croix Rouge qui gère la structure permet aussi d'organiser des sorties exceptionnelles, comme ce jour-là au Louvre Lens pour 8 résidents. Pour obtenir une place dans cette structure encore peu connue, il n'y pas de liste d'attente et un tarif à peine plus élevé qu'une maison de retraite classique.

COMMENTAIRE CNAHES

Cet établissement, présenté comme unique dans la région est un hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), géré par l'association la Croix rouge. Le site est composé d'une plateforme de service unique dans la région. Sa vocation première est d'apporter un soutien à domicile aux personnes âgées ou handicapées et d'offrir une structure de répit aux familles et aidants par l'accueil temporaire des personnes âgées.

Charlotte Duquesnoy, assistante de service social apporte un complément d'information : « Il s'agit d'un accueil temporaire de quelques jours à trois mois maximum. Certaines personnes qui n'ont pas connu un cadre collectif de type club du 3^e âge [y viennent] pour un essai à la collectivité. Un quart d'entre elles rejoignent une structure classique, la maison de retraite. »

70 Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer : organisation de consultations gratuites de dépistage



Date de diffusion :	21/09/2015
Heure de diffusion :	19:06:04
Durée :	00:01:58
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Magazine
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	1657387.001.021

Secteur :	santé
Public :	personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
Établissement :	centre hospitalier universitaire
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Ce 21 septembre est la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Plusieurs hôpitaux ont organisé des consultations gratuites car les troubles de la mémoire inquiètent.

On compte près d'1 million de malades en France mais il y en aurait en réalité le double ! Ce ne sont pas forcément les personnes les plus âgées qui s'inquiètent : dès la cinquantaine, beaucoup commencent à s'inquiéter de ces oublis répétés. Secrètement, chacun pense à la maladie d'Alzheimer mais les symptômes, eux, vont bien au-delà des simples oublis.

Chantal Heseque a tenu à ce que son mari vienne à la consultation mémoire. Jean, 76 ans, a depuis plus d'1 an des troubles répétés de plus en plus gênants que l'interrogatoire médical va mettre en évidence aussitôt. Jean, lui, ne se rend pas compte de ses oublis mais le regard inquiet de sa femme en dit long. La mémoire récente lui fait de plus en plus défaut ; par exemple, il ne sait plus prendre de rendez-vous. La concordance des gestes, le langage, la réflexion, etc permettent au médecin de repérer les troubles. Le diagnostic de la maladie n'est pas tout de suite posé. Il faudra d'autres tests. Ces consultations sont ouvertes à toute personne présentant des troubles de la mémoire ; le patient doit cependant être adressé par son médecin traitant.

COMMENTAIRE CNAHES

Depuis 1994, cette journée vise à sensibiliser le grand public à la réalité de cette maladie ou les pathologies apparentées, à informer sur les avancées de la recherche et à alerter les pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées par les personnes malades et ceux, familles, bénévoles, professionnels de santé, qui les accompagnent au quotidien.

Josette Moisan, assistante de service social hospitalier au CHU d'Amiens-Picardie, insiste sur ce quotidien : « C'est plus la gêne du quotidien, c'est plus la répétition du symptôme, de ne pas faire tel ou tel geste du quotidien : les courses, les repas qui va générer une inquiétude et amener les gens à la consultation. »

71 Maraude du SAMU Social à Lille



Date de diffusion :	30/11/2017
Heure de diffusion :	12:03:54
Durée :	00:01:33
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	12 13 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	3233377.001.009
Secteur :	hébergement d'urgence
Public :	personnes sans abri
Établissement :	Samu social
Ville :	Marquette-lez-Lille
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Dans l'actualité, le coup de froid sur la région. La vigilance des associations en aide aux sans-abris redouble... Un café, un peu de chaleur humaine, le Samu Social intensifie ses maraudes. Les appels fusent... Et toujours la même réponse. Ce matin au centre d'appel du Samu Social, il y a urgence. Justement au même moment, les équipes mobiles se préparent... Aujourd'hui, Ali et Sébastien sont en binôme. L'un est assistant social, l'autre infirmier. Et avec le froid qui s'installe dans la région, les maraudes deviennent indispensables. Avec l'arrivée de l'hiver, les interventions sont plus nombreuses... Mais le Samu-Social l'assure... Il est présent toute l'année. Dans la région, la préfecture annonce près de 700 places supplémentaires pour faire face au froid. Très peu encore pour héberger tous les sans-abris. Autres participants :

- VILLARS ANNE (Écouteuse du Samu Social | 15)
- TSANGUE SEBASTIEN (assistant service social)

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage accompagne les activités du centre des appels du Samu social de la commune de Marquette-lez-Lille, en particulier l'équipe mobile composée de travailleurs sociaux et d'un infirmier.

Pour **Sébastien Tsangué**, assistant de service social :
 « Quelle que soit la température, quelle que soit la saison, ce qui est important c'est d'être présent sur le terrain toute l'année. Marquer cette présence auprès des personnes à la rue pour ramener cette humanité à vocation sociale ; les aider à trouver d'autres alternatives. »

72 Manifestations à Valenciennes



Date de diffusion :	22/03/2018
Heure de diffusion :	12:01:27
Durée :	00:54:00
Chaine :	France 3 Pas de Calais
Collection :	12 13 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	3447735.001.009
Secteur :	services publics
Public :	agents publics
Établissement :	agents publics
Villes :	Lille, Valenciennes
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Le grand rassemblement régional est prévu en tout début d'après-midi à Lille. Mais dès ce matin, des manifestations ont eu lieu à Valenciennes : un cortège d'environ 700 personnes .et un message commun.

Autres participants :

- Dominique Baere, assistante sociale
- Emile Vandeville, Secrétaire union locale CGT

COMMENTAIRE CNAHES

Cette journée de grève s'inscrit dans le cadre de la mobilisation nationale des agents de la fonction publique contre le projet de réforme générale du statut des fonctionnaires, annoncée en février 2018, qui donna lieu à l'adoption de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Les objectifs généraux de cette loi portent sur « une gestion plus simple et plus souple des ressources humaines ; de nouveaux droits pour les agents et- une fonction publique toujours plus exemplaire. » Du côté des syndicats des agents publics, ce projet de loi va à l'encontre du service public égalitaire pour tous, impliquant notamment la suppression de 120 000 postes ou encore le gel de la valeur du point d'indice.

Les travailleurs sociaux ont fortement pris part à cette journée nationale ayant mobilisé les agents de l'État, de la territoriale, de l'hospitalière, fonctionnaires ou contractuels, autour de revendications telles que la création d'emplois statutaires, le plan de titularisation des précaires ou encore l'adoption de mesures susceptibles de traduire une plus grande reconnaissance pour les missions de service public qu'ils exercent.

Dominique Baere, assistant de service social, explique le motif de la grève et de sa mobilisation : il considère que les conditions d'exercice de son métier se sont dégradées. La baisse de moyens humains et financiers le rend encore plus pénible. Cette plus grande difficulté d'exercer génère de la colère et se traduit chez certains agents par des burn-out.

73 Mobilisation des travailleurs sociaux à Roubaix



Date de diffusion :	09/10/2018
Heure de diffusion :	19:04:34
Durée :	00:01:50
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	12 13 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	3795080.001.012
Secteur :	travail social
Public :	travailleurs sociaux
Établissement :	conseil départemental
Ville :	Roubaix
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Et dans ce contexte de tension, autre mouvement de grogne. Celui des travailleurs sociaux de Roubaix. Ils dépendent du département du Nord et protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail. Une situation qui s'est détériorée au fil des années.

Autres participants :

- DERROUAZ FATIMA (Assistante familiale)
- MANNO MARINA (Déléguée syndicale Sud Assistante sociale)
- MAAMAR CORINNE (Éducatrice spécialisée à l'UTPAS Roubaix Wasqual)
- Enfants placés Le cri d'alarme des travailleurs sociaux
- Roubaix (59), ce matin
- Fatima Derrouaz Assistante familiale
- Marina Manno Déléguée syndicale Sud - Assistante sociale
- Corinne Maamar Educatrice spécialisée à l'UTPAS Roubaix-Wasqual

COMMENTAIRE CNAHES

Cette manifestation d'octobre 2018 fait suite à de multiples mobilisations impliquant différents travailleurs sociaux du conseil départemental du Nord, notamment les agents de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Tourcoing Mouvaux en grève reconductible depuis près d'une semaine, et ceux de Roubaix-Tourcoing qui les ont rejoints, comme d'autres dans le département du Nord, avec fermeture des services. Ce mouvement s'étend au-delà des travailleurs sociaux : secrétaires, puéricultrices, infirmières, médecins, psychologues et assistantes familiales dénoncent également les conditions de travail qui ne permettent plus l'exercice de leurs missions, la charge de travail plus lourde, le sous-effectif chronique, le turn-over incessant, la suppression de moyens à destination de la population, et les conséquences sur leurs situations et sur la santé et la sécurité des professionnels. D'autant plus que le dialogue avec la direction du Département ne semble pas constructif.

Lors de la mobilisation à Roubaix, le reportage donne la parole à **Marina Mano**, assistante de service social depuis 14 ans sur la commune. Elle est déléguée syndicale Sud. Elle a vu une dégradation des conditions de travail au cours des années et une baisse considérable de ses moyens de travail. Elle explique sa volonté et son intérêt de travailler à Roubaix. Evoquant la prime accordée pour travailler dans la circonscription de Roubaix, elle considère que les travailleurs sociaux n'en veulent pas car cette mesure ne règle pas leur situation face à la difficulté que représentent 10 000 enfants placés dans le Nord.

74 Cours d'éducation à la sexualité au collège



Date de diffusion :	09/10/2018
Heure de diffusion :	19:04:34
Durée :	00:01:50
Chaîne :	France 3 Pas de Calais
Collection :	12 13 Édition Nord Pas de Calais
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	3795080.001.012
Secteur :	travail social
Public :	travailleurs sociaux
Établissement :	conseil départemental
Ville :	Roubaix
Département :	Nord (59)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Depuis 7 ans, le collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne consacre un cours d'éducation à la sexualité. De la 6^e à la 3^e à raison de 2 à 3 h par an. Un moment de débat, d'échange encadré par une assistante sociale et une infirmière, en petit groupe, pour apprendre les comportements responsables, mais surtout le respect de soi et des autres. Illustration avec des élèves de 3^e, avec lesquels l'accent est mis sur la 1^{re} relation sexuelle.

Marina Sonnier [assistante de service social au collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne] : « On aborde la notion de consentement, de respect de soi et de l'autre, comment dire non. »

Une série TV mettant en scène des ados qui s'interrogent sur cette 1^{ère} fois est montrée aux élèves : une manière de mettre la question de la sexualité au cœur des débats, un sujet souvent difficile à aborder ouvertement pour ces adolescents.

Réaction de Aurélien Martin et Julie Philippe [élèves de 3^e au collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne] : « Ça va être gênant si on ne sait pas comment s'y prendre ; ce n'est pas facile d'en parler, la peur d'être jugés. »

Les interrogations souvent difficiles à aborder à la maison sont posées dans ce groupe de parole. Réaction de Nathan Licette [Élève de 3^e au collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne] : « C'est plus facile, j'en parle qu'avec mes frères et sœurs, pas avec mes parents. »

Marina Sonnier [assistante de service social au collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne] : « On est en co-éducation, c'est un autre lieu de parole. »

COMMENTAIRE CNAHES

Le document se centre sur une séquence animée par Marina Sonnier, assistante de service social, et un collègue infirmier. La travailleuse sociale en explique l'objectif : « On va aborder la notion de consentement, le respect de soi, le respect de l'autre. Est-ce que on a le droit de dire non ? ou est-ce qu'on doit toujours dire oui pour faire plaisir aux petits copains et petites copines ? Est-ce que c'est facile de dire non ? Autant de questions, de moments importants, de décisions à prendre qui nécessitent, par ces séquences, de préparer les jeunes, en répondant à leurs préoccupations autour de la sexualité. »

75 Maraude du Samu social de l'Oise : la chaleur estivale tue autant que le froid hivernal



Date de diffusion :	30/07/2019
Heure de diffusion :	19:02:59
Durée :	00:02:14
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	4345761.001.008

Secteur :	hébergement d'urgence
Public :	personnes sans abri
Établissement :	Samu social
Villes :	Compiègne, Creil
Département :	Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Ambiance avec une maraude du Samu social de l'Oise dans les rues de Creil pour sensibiliser les sans-abri aux dangers des fortes chaleurs, car, contrairement aux idées reçues, la chaleur estivale fait autant de morts que le froid de l'hiver. Ces maraudes permettent de distribuer aux sans-abri de quoi supporter les fortes chaleurs, et surtout de prendre le temps de discuter, d'assurer un suivi social et d'apporter un peu de réconfort.

Interview de Farroudja Laref [assistante de service social] : « La relation de confiance s'instaure petit à petit. »

Si l'Oise est l'un des départements les mieux dotés en hébergements d'urgence, en ce moment, près de la moitié des sans-abris se trouvent sans solution à la fin de la journée. Mais en été, le Samu social manque de bénévoles. Pourtant cette année, les situations d'urgences se sont multipliées.

Interview de Stevens Duval [Directeur du Samu Social de l'Oise] : « En moyenne 150 personnes sur l'Oise, beaucoup plus que l'an dernier, toutes situations confondues. La journée, ces personnes peuvent trouver à boire et à manger au centre d'accueil de jour de Compiègne, un lieu calme et équipé qui accueille les sans-abri entre 7h et 20h30.

Interview de Stéphane Pisano [travailleur social au Samu Social de l'Oise] : « Une partie commune, climatisée l'été, qui nous a servi pour la canicule, c'est un refuge pour décompresser.

Interview de B. Dubromel [personne sans abri] : « On vient chercher la tranquillité, voir des copains, être à l'abri. »

COMMENTAIRE CNAHES

D'avantage qu'en période de grand froid, les sans-abris sont vulnérables pendant l'été. D'autant plus que fin juillet 2019, la région des Hauts-de-France a connu une chaleur sans précédent, avec des températures dépassant les 40 degrés à de nombreux endroits.

De ce fait, le Samu social de l'Oise a maintenu ses maraudes, car la chaleur accentue le mauvais état des personnes sans abri. Pour le Samu social, la protection de cette forte chaleur nécessite un toit pour la nuit. Or, peu de centres hébergement restent ouverts pendant l'été.

Farroudja Laref, assistante de service social au sein de ce Samu Social, insiste sur la qualité de la relation à instaurer avec les personnes confrontées à ces situations : « C'est important de prendre le temps, de respecter la temporalité des personnes. La relation de confiance nécessite cette temporalité. »

76 Invitée plateau : Violences conjugales : Christine Defonte



Date de diffusion :	03/09/2019
Heure de diffusion :	19:03:32
Durée :	03:00:00
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	4409428.001.031

Secteur :	violences conjugales
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissement :	commissariat de police
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Ces femmes victimes de violences conjugales, notre invitée, en reçoit toutes les semaines. Christine Defonte est intervenante sociale, au commissariat de police d'Amiens.

En quoi consiste votre travail ?

- Je suis assistante sociale au commissariat depuis 2014. Je reçois des femmes victimes de violences conjugales : accueil, soutien, orientation et aide.

La première question posée ?

- Celle des violences vécues, subies, comment ça s'est construit. On n'est pas forcément tout de suite dans la violence, ça peut démarrer par des intimidations, des rabaissements. Cette violence s'installe et va vers la violence physique.

Quelles solutions ?

- De l'hébergement d'urgence, un accompagnement psychologique pour amener la victime à déposer plainte, ce qui n'est pas évident pour une femme victime de violences conjugales.

Quel suivi ?

- Chaque procédure est suivie par le parquet.

Hébergement d'urgence ?

- Il manque des places, mais on fait en sorte de toujours trouver une solution.

Et dans les autres commissariats ?

- Dans le département de la Somme, nous sommes 5 intervenantes commissariat et gendarmerie.

Des attentes vis-à-vis de ce Grenelle contre les violences faites aux femmes ?

- Plus de places d'hébergement.

COMMENTAIRE CNAHES

Le reportage a été réalisé à l'occasion de l'ouverture du Grenelle intergouvernemental consacré aux violences faites aux femmes. Cet événement a donné lieu au CHU d'Amiens ce 3 septembre, à une réunion en présence de professionnels de santé, des services de l'État (préfecture, gendarmerie, police...), des collectivités locales et des acteurs associatifs pour faire le bilan des expériences initiées sur le département et débattre des mesures concrètes à mettre en œuvre afin d'améliorer l'accueil des victimes de violences conjugales. Le Département de la Somme fut le premier à s'engager dans la mise en place de cellules de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP). Trois de ces dispositifs ont été installés, permettant une prise en charge plus rapide des victimes. Pour illustrer ce sujet, **Christine Defonte**, assistante de service social au Conseil départemental de la Somme, est invitée sur le plateau pour prolonger le reportage. Elle est détachée depuis 2014 au commissariat de police d'Amiens. Elle insiste sur l'importance d'une formation spécifique afin d'accueillir au mieux les victimes de violence : écoute, soutien, aide...

Voir également le document n°63 « Prévention de la violence faite aux femmes »

77 Série I : présentation de l'équipe de foot des Compagnons du Marais



Date de diffusion :	14/10/2019
Heure de diffusion :	19:09:11
Durée :	00:04:04
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	4509992.001.025
Secteur :	insertion sociale
Public :	adultes en difficulté sociale
Établissements :	centre d'accueil pour réfugié, association sportive
Villes :	Creil, Laigneville
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Les Compagnons du Marais : une structure créée il y a 50 ans à Creil pour les hommes souffrant d'addiction à l'alcool. Elle accueille aujourd'hui des personnes en difficulté sociale, professionnelle qui tentent de se ré-insérer dans la société. Avec depuis septembre, une nouveauté, son équipe de football, qui vient de s'inscrire dans le championnat départemental.

Rencontre avec Remy Fafet [défenseur AS Compagnons du Marais], un habitué de la galère. À 31 ans, toutes ses affaires tiennent dans un petit casier. Placé dès sa naissance en famille d'accueil, il sombre très jeune dans la délinquance.

Interview : « 6 ans de prison, et des addictions, je ne pense plus à fumer aujourd'hui. »

Léonardo Arias a quitté la Colombie, sa femme, sa fille et son petit-fils. L'assistante sociale vient de l'inscrire à des cours de français. À 46 ans réfugié politique, il a toute une vie à reconstruire.

Interview Lobna Abderazzak [assistante sociale de service] : « Arrivé il y a deux ans, tout est nouveauté pour lui, être moteur dans l'équipe de foot, c'est une prise de confiance. »

Interview Léonardo Arias (en espagnol) : « Compliqué pour moi de parler de mon ancienne vie (Farc -Forces armées révolutionnaires de Colombie et guérilla). Hors caméra, il nous confie que son père a été tué par un groupe de guérilleros colombiens. [...] Et Pour la première fois de son histoire, l'équipe de l'AS Compagnons du Marais va participer au championnat départemental.

Interview Pedro Fonseca [entraîneur AS Compagnons du Marais] : « Mentalement, il ne peut pas y avoir une équipe plus forte que la nôtre ». La structure d'accueil des Compagnons du Marais à Creil dans l'Oise a sa propre équipe de foot. Et aujourd'hui, c'est jour de match.

COMMENTAIRE CNAHES

L'association creilloise « les Compagnons du Marais » gère depuis sa création en 1968 des structures d'accueil et d'accompagnement en direction des personnes en difficulté sociale Elle leur permet de disposer d'un hébergement et de les aider dans leur réinsertion sociale et professionnelle. L'originalité du reportage réside dans la valorisation d'une politique de réinsertion par le sport favorisant le collectif, l'entraide et la solidarité. L'association dispose depuis septembre de 2019 de sa propre équipe de foot des Compagnons du Marais, évoluant en championnat départemental.

Si le rôle de **Lobna Abderazzak**, assistante de service social au sein de l'association apparaît dans le reportage en arrière-plan, néanmoins c'est auprès d'elle que les personnes accueillies trouvent une confiance qui leur permet d'évoquer leur passé et leurs préoccupations actuelles auxquelles ils sont confrontés dans leur parcours de réinsertion.

78 GF violences conjugales : témoignages, les AS du CD 80, la brigade de protection des familles



Date de diffusion :	11/01/2020
Heure de diffusion :	12:03:20
Durée :	07:28:00
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	4678267.001.012

Secteur :	violences conjugales
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissements :	conseil départemental, gendarmerie, tribunal de grande instance
Villes :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Chaque année, 220.000 femmes sont victimes de violences conjugales en France. Seule, la moitié dénonce les faits. Des violences psychologiques physiques, et parfois sexuelles.

Interview Hélène : « je devais demander l'autorisation ». Elle a vécu 12 ans avec son mari. Juriste, indépendante financièrement, elle a pourtant subi l'emprise qui s'est installée peu à peu, le harcèlement, puis la violence physique. Elle a déposé plusieurs mains courantes qui ont donné lieu à des ITT. De simples signalements, par peur de porter plainte, par peur des représailles. Mais un soir, elle subit l'impensable : des violences sexuelles. Après son appel d'urgence, les gendarmes interviennent et lancent la procédure. Le mari est mis en garde à vue. S'enchaînent les examens médicaux, psychologiques et les auditions. Une autre épreuve.

Pour libérer la parole, améliorer la prise en charge, le CD de la Somme a créé 3 postes d'AS. Depuis 2005, elles interviennent dans les commissariats et les gendarmeries. Interview de Sandrine Tilmant [assistante de service social] : « Je leur explique que je ne suis pas gendarme, soumise au secret professionnel, les femmes sont soumises à des pressions, mon rôle n'est pas qu'elle porte plainte mais de l'accompagner. » Un accompagnement sans procédure, ni audition, contrairement à la plainte qui déclenche une enquête. Mais l'AS se doit de préparer la victime à son départ du domicile, en cas de récidive du conjoint : « on peut faire des photos, certificats médicaux, voir un psychologue, et mettre les documents chez une amie. Depuis le début de l'année, la gendarmerie de la Somme a reçu 2.700 appels pour des faits de violences intrafamiliales (en augmentation). Les victimes libèrent leur parole. Mais pas toutes.

En 2010, la brigade de protection des familles est créée à Amiens. Un dispositif unique en France. Cette Brigade a déjà traité 1.153 dossiers les 10 premiers mois de l'année 2019.

COMMENTAIRE CNAHES

Les cellules de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP) se sont développées dans la Somme, après l'expérimentation du dispositif de Montdidier.

L'un des points sur lesquels ont travaillé les divers partenaires portait sur notamment le dépôt de plainte. Cette démarche nécessite d'être portée par une politique de « libération de la parole ». Cette politique se traduit dans le département de la Somme par une amélioration des conditions d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Ainsi pour traiter les cas de violences conjugales, s'est mis en place depuis plusieurs années au commissariat d'Amiens une brigade de protection des personnes vulnérables, au sein de laquelle interviennent une assistante de service sociale et une psychologue. Par la suite se sont généralisées sur le territoire de la Somme, les cellules de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP). Le Conseil départemental de la Somme y a détaché depuis 2005, trois assistantes de service social (cf. documents n° 77 et 81).

Sandrine Tilmant est l'une d'elles. Elle explique qu'elle n'est pas gendarme mais « assistante sociale » garantissant la confidentialité et qu'elle est tenue au secret professionnel. Elle insiste sur les difficultés des femmes à porter plainte car elles subissent de telles pressions de leurs conjoints ou compagnons qu'elles y renoncent. Son travail ne consiste pas à les forcer, mais plutôt à les accompagner dans cette perspective, en respectant la temporalité de leur décision. Dès lors son travail consiste à préparer la victime à quitter le domicile et à réunir les preuves des actes subis en vue de l'instruction de la plainte.

79 Invitée Plateau, Christine Defonte : un an après le grenelle des violences



Date de diffusion :	02/09/2020
Heure de diffusion :	19:06:50
Durée :	00:03:30
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	5075632.001.016

Secteur :	violences conjugales
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissement :	commissariat
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Le 3 septembre 2019, l'Etat organisait le Grenelle contre les violences conjugales. Une année a passé et le mot « féminicide » nous est devenu tristement familier. Les associations tiennent une comptabilité macabre pour réveiller les consciences. 146 femmes tuées en 2019, soit 25 de plus qu'en 2018. Depuis le début de l'année : 46 féminicides présumés ont été recensés. Alors, y a-t-il une prise de conscience face à ces violences ? Parlons-en avec notre invitée, Christine Defonte, assistante sociale pour le conseil départemental de la Somme : « Depuis un an, on a pu voir une libération de la parole et une libération de la parole de l'entourage des victimes de violences conjugales [...] Pour elles, c'est un long chemin. Il leur faut une prise de conscience et pour ça, elles ont besoin d'être aidée et accompagnée[...] C'est difficile car parfois il y a des enfants, il est difficile de déposer plainte, mais il est important de libérer la parole et de se faire reconnaître comme victime. Aujourd'hui la justice et les institutions essaient de faciliter les choses. Par exemple à l'hôpital d'Amiens, quand on constate des blessures, on peut lancer une procédure. [...] Dans le département de la Somme, nous sommes 5 assistantes en commissariat et gendarmerie pour les accompagner. »

COMMENTAIRE CNAHES

Un an après le lancement du Grenelle contre les violences conjugales qui s'est achevé Le 25 novembre 2019 à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le reportage aborde le bilan des mesures de lutte contre ces violences.

Le Département de la Somme a fortement contribué au renforcement de la coordination locale visant l'efficacité des dispositifs de protection des victimes et du suivi des auteurs de violences conjugales, par le détachement de plusieurs assistantes de service social au sein de commissariats de différents territoires : Amiens, Picardie Maritime, Somme Santerre...

Christine Defonte fut la première travailleuse sociale à être détachée (cf. les documents 63 et 78) en 2014. Au commissariat d'Amiens, elle aide les femmes, qui le souhaitent, à se séparer de leur conjoint violent, et fait le lien avec les policiers pour la partie judiciaire. Son travail consiste à faire accepter par les femmes la gravité des actes subis, afin de les convaincre de porter plainte. « C'est un processus long, explique la travailleuse sociale : en moyenne, les femmes victimes quittent leur mari violent sept fois avant de partir définitivement[...] C'est un chemin qui peut être compliqué pour une femme, notamment par rapport au sentiment de culpabilisation. » Elle ajoute que son rôle consiste à comprendre non à juger. « Si une femme décide de repartir sans déposer plainte, c'est possible, je travaille sur une libre adhésion. »

Ce travail implique une collaboration étroite entre avec une diversité d'interlocuteurs sociaux, médico-sociaux, judiciaires, juridiques...

80 Portes-ouvertes L'Îlot Thuillier CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



Date de diffusion :	16/10/2020
Heure de diffusion :	19:06:35
Durée :	00:01:40
Chaine :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	5184769.001.014

Secteur :	insertion sociale
Public :	personnes en difficultés sociales
Établissement :	centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Ville :	Amiens
Département :	Somme (80)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Porte-ouverte dans les locaux de l'association L'îlot, créée en 1979 à Amiens, pour la journée mondiale du refus de la misère demain. L'occasion de présenter l'action au grand public de ce qui était à l'origine un foyer de nuit pour sans-abris. Dans ce centre d'hébergement et de réinsertion sociale, près de 70 personnes cohabitent dans 35 logements. Familles précaires, personnes sortant de prison ou isolées, les profils sont divers.

Tynaëla occupe un logement depuis 2 mois.

Interview : « Arrivée avec ma sœur après avoir été mise à la porte par mon père. » Avec un toit sur la tête, la jeune femme aborde sa formation, et sa recherche d'emploi de manière plus sereine.

Au même étage, vit Hasmik, depuis 2 ans. Elle bénéficie d'un logement, mais aussi d'une aide précieuse dans ses démarches administratives. Interview (traduite) : « Infiniment reconnaissante, car avant, j'étais à la rue, ils m'aidaient aussi à faire des démarches à la préfecture pour la régularisation. » Ici, Hasmik peut accueillir ses enfants. Car l'association travaille sur le maintien du lien social familial, mais aussi entre les résidents.

Interview de Coralie Daguettesema [assistante sociale de service] : « On aide au relogement et à l'hébergement, on accompagne pour la remise en place des choses de la vie quotidienne, pour regagner une autonomie, vers l'emploi, la formation, et vers des soins quand c'est nécessaire ».

Selon l'association, en 2019, 95% des personnes accompagnées ont par la suite obtenu un logement autonome.

COMMENTAIRE CNAHES

L'association L'îlot d'Amiens, a ouvert ses portes le 16 octobre pour présenter son action au grand public. Depuis 1979, elle héberge des personnes et des familles en situation de précarité pour « les remettre sur la voie de l'insertion ». Le rôle de **Coralie Daguettesema**, assistante de service social est de contribuer au « maintien du lien social et familial ainsi également qu'avec les autres résidents accueillis dans les structures de l'association. Ces liens se consolident par des actions concrètes dans l'aide au « relogement et à l'hébergement quand l'accès au logement n'est pas possible dans l'immédiat. »

La travailleuse sociale insiste sur un accompagnement qui est centré sur le quotidien et porte également sur d'autres domaines (formation, emploi, santé...) socles concrets pour se reconstruire une autonomie sociale.

8 | (VS) Documentaire « Plus Jamais », des femmes victimes de violences conjugales témoignent



Date de diffusion :	25/11/2021
Heure de diffusion :	19:02:27
Durée :	00:01:47
Chaîne :	France 3 Picardie
Collection :	19 20 Édition Picardie
Genre :	Journal télévisé
Statut de diffusion :	
Identifiant INA :	6207646.001.013

Secteur :	violences conjugales
Public :	femmes victimes de violences conjugales
Établissement :	
Ville :	Creil
Département :	Oise (60)

RÉSUMÉ DOCUMENTAIRE

[Source France3 Régions]

Dans le cadre de cette journée, le film « Plus jamais. leur vie d'après » sera projeté ce soir à Pont Saint Maxence. Il a été réalisé à Creil par Marc Noujaim, dans lequel 5 femmes ayant vécu des violences conjugales témoignent. Elles expliquent qu'une réparation est possible.

Elles s'appellent Christine, Fatima ou encore Erika, toutes victimes de violences conjugales, elles témoignent dans le film documentaire Plus jamais sur une idée de Mouna Esseghairi et Emilie Kopinski. Les deux femmes sont psychologue et assistante sociale au sein de l'association Les compagnons du Marais dans le bassin creillois. Dans leur bureau, elles portent assistance à ces femmes violentées.

Mouna Esseghairi : « Une dame qui m'a raconté que son mari l'a tellement violentée, qu'elle a perdu conscience. Et ce jour-là, il l'a mise dans une couette et l'a mise sous le lit. Elle est restée inconsciente pendant 48 heures. Elle s'est réveillée et il lui a dit Ah tu n'es pas morte ? »

Donner la parole à ces femmes est l'aboutissement de deux ans de travail. Emilie Kopinski : « On espère qu'à travers ces images, des femmes qui verront ces discours, vont pouvoir prendre la force de partir, d'aller voir des associations. »

Fatima est la première arrivée à Pont Ste Maxence où sera projeté le film ce soir. À 27 ans, elle est sur le chemin de la reconstruction : « Violence, menace, j'étais dans une relation toxique »

Aujourd'hui c'est un nouveau départ. Fatima a un travail comme hôtesse d'accueil et un avenir qu'elle espère serein.

COMMENTAIRE CNAHES

Le documentaire « Plus jamais ça » sur des femmes qui ont surmonté leur passé de victimes de violences conjugales a vu le jour grâce à l'initiative de l'association les Compagnons du Marais et au résultat de l'appel à participer à son financement.

Émilie Kopinski, assistante de services social, et deux autres collègues de l'association, sont à l'origine de ce projet mettant au premier plan de l'actualité les féminicides. Toutes les trois travaillent depuis au sein des trois structures des Compagnons du Marais destinées aux femmes, dont une réservée aux victimes de violences conjugales.

Avec le réalisateur Marc Noujaim, l'objectif est de mettre en avant la parole de cinq femmes, Christine, Fatima, Erika, Cristelle et Magda, battues par leurs conjoints et accueillies par les structures des Compagnons du Marais ou celles du Samu social et de la Fondation Diaconesses de Reuilly à Compiègne, partenaires du documentaire. Elles ont accepté de témoigner pour montrer « qu'une issue positive est aussi possible. »

Contrairement aux idées reçues, les professionnelles insistent sur le fait que les femmes victimes de violences conjugales « sont de toutes origines et de toutes classes sociales, cela ne touche pas que les plus pauvres. » « Quand on parle de reconstruction, précisent-elles, c'est un processus qui se fait tout au long d'une vie, pas au bout d'un accompagnement social. On ne sort pas indemne de l'emprise d'un homme violent. »

INDEX

AI = absence d'information :

1. Le document n'indique aucune information (association, institution publique, établissement, service ou professionnels interviewés).
2. Les références à un type d'activité, à un secteur géographique, n'ont pas permis à nos recherches d'aboutir avec certitude.

	<u>ASSOCIATIONS / INSTITUTIONS PUBLIQUES</u>	<u>ÉTABLISSEMENTS ET AUTRES</u>	<u>ASSISTANT.ES DE SERVICE SOCIAL</u>
P.14	1 Travail féminin en Picardie Comité régional d'expansion économique et de la délégation régionale pour la vitalité française	École Régionale de Service Social (Amiens)	AI
P.15	2 Spécial rentrée 4^e partie Ministère de l'Éducation nationale	Établissement scolaire public (lycée)	AI
P.16	3 Information femmes France 3 Hauts-de-France (Picardie)	Centre d'information des femmes (CIF) (Amiens)	Madame DELECOURT
P.17	4 Les IVG : interruptions volontaires de grossesse Ministère de la Santé	Centre Hospitalier Régional Universitaire (Amiens)	Madame PICARD
P.18	5 Le milieu pénitencier Ministère de la Justice	Maison d'arrêt (Amiens)	Blandine MOUCHE
P.19	6 Lancement d'une campagne contre l'alcoolisme à Wattrelos Association Centres Sociaux de Wattrelos	Centre social (Wattrelos)	AI
P.20	7 La mutualité agricole avant les élections Mutuelle sociale agricole (Nord -Pas-de-Calais)	Caisse régionale de mutuelle sociale agricole	Martine DUSSART
P.21	8 Les services mis en place dans la région pour le dépistage et le traitement du SIDA Conseil général (Somme)	Centre médico-social, de soins et de prophylaxie (Amiens)	Geneviève VANPOPERINGHE
P.25	9 Lille : RMI : revenu minimum insertion ABEJ Solidarité (Nord)	Structure d'accueil de jour (insertion sociale)	AI
P.26	10 Creil : insertion des Albanais à la base de Creil France terre d'asile	Centre de transit (Creil)	Jeanne Marie BORELLI
P.27	11 Maltraitance des enfants Établissement public administratif	Centre communal d'action sociale (CCAS) (Amiens)	Muriel DEVILLERS
P.28	12 Lille : manifestation du personnel de santé du département du Nord Ministère de la Santé	Hôpital public (Nord)	AI
P.29	13 La mine Houillère du bassin du Nord-Pas-de-Calais	Service social des mines	Nadine ZANUSO
P.30	14 Beauvais (60) : assistantes sociales en grève Conseil général (Oise)	Service social départemental	Marie-Thérèse KOWALCZYK

P.31	15 Amiens (80) : espace des droits de l'enfant	Conseil général (Somme)	Espace des droits de l'enfant	Claudine FRÉVILLE
P.32	16 Amiens : dossiers « forum santé »	Association de Valloire (Somme)	Maison d'enfants à caractère social (MECS)	Christine PROTIN
P.33	17 Picarde : le surendettement des ménages	Mutuelle sociale agricole (Picardie)	Caisse régionale de mutuelle sociale agricole	Jacqueline LUCQUET
P.34	18 Rosières en Santerre : expulsion	Mutuelle sociale agricole Nord-Pas-de-Calais	Caisse régionale de mutuelle sociale agricole	Marie GACHET
P.35	19 Portrait d'une assistante sociale	Collectif des assistant.es sociaux (Oise)	Lycée professionnel, hôpital	Véronique MALARD
P.36	20 Amiens : journée d'information sur le logement social	Conseil général, Caisse d'allocations familiales (Somme)	Service social départemental	Sylvie MARTINELLI
P.37	21 Laon : I^{res} assises de la solidarité	Conseil général (Aisne, Somme)	Service social départemental	Edith MESDAG
P.38	22 Extrait invité : Catherine PERNET de l'association « jusqu'à la mort accompagner la vie »	Association JALMALV	Activité associative	Catherine PERNET
P.39	23 Filmed : femmes battues	Ministère de la santé	Centre hospitalier universitaire (Amiens)	Catherine JORAN
P.40	24 Amiens : les 50 ans de l'école régionale de service social	Conseil général de la Somme (au nom des trois départements de la région Picardie)	École Régionale de Service Social	Cécile PARABE Michèle FLINOIS-PESCOTO
P.41	25 Témoins : émission du 12 février 1994 CF AUSSI l'ÎLOT TERRE DE MISSION	Association L'Ilot (Somme)	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	Denise BALCERZAK Véronique CARRÉ
P.42	26 Logement pour défavorisés Oslo à Lille	Association Oslo (Nord)	Espace ressource logement (Lille)	Delphine DUNAT
P.43	27 Solidarité : création d'une laverie à Calais	CAF (Calais)	Association Les lavandières de Gauguin (Calais)	Claudie INGLIS
P.44	28 Amiens : le conflit des assistantes sociales	Conseil général de la Somme (au nom des trois départements de la région Picardie)	École régionale de service social	Nicolas DUFORT
P.45	29 Compiègne : crèche « allô dépannage maman »	Établissement public administratif	Centre communal d'action sociale (Compiègne)	Florence BÉRARD
P.46	30 Tourcoing : meurtre dans un centre médico - psychomoteur	Association Ariane	Association tutélaire	Benoît HÉNNION
P.47	31 Amiens : existe-t-il des rmistes fraudeurs ?	Association Ménage Service	Service d'aide à domicile	Véronique MARQUIS

P.48	32	Amiens : le Noël des exclus	Association L'Illot	CHRS	AI
P.49	33	Action du service social de l'OPAC / suite découverte cadavre dans HLM	Établissements publics locaux à caractère industriel et commercial	Office public de l'habitat (Amiens)	Simone BLANC
P.50	34	Valenciennes : les jardins du cœur tremplin de réinsertion	Établissement public administratif	CCAS : action d'insertion	Eric MARTINEZ
P.51	35	Amiens : rentrée scolaire, l'organisation au collège Arthur RIMBAUD	Ministère de l'Education nationale	Établissement scolaire second degré	Sylvie MONTARIOL
P.52	36	Amiens : enfance maltraitée, l'accueil	Conseil général (Somme)	Espace des droits de l'enfant	Jeanne-Marie PASQUIER
P.53	37	Saint Quentin / foyer d'accueil pour SDF	CCAS	CHRS	Françoise KOLOMYTZEFF
P.54	38	Dossier : les petits boulots étudiants	Conseil général de la Somme (au nom des trois départements de la région Picardie)	École régionale de formation en travail social	Carine DERAY
P.55	39	La clinique de l'Espoir à Lille Hellemmes	Association L'espoir	Centre de rééducation fonctionnel	Sylviane LAMBERT
P.56	40	3 Minutes du 13 février 1998	Ministère de la santé	Cellule d'accueil des plus démunis-Centre Hospitalier (Beauvais)	Pascale KEUSCH
P.57	41	Présentation du métier d'assistante sociale	Conseil général Pas-de-Calais	Service social départemental	AI
P.61	42	Les enseignants manifestent dans les rues contre la réforme Allègre	Éducation nationale Nord		Patricia DELOIR
P.62	43	Manifestation des postiers de Laon pour défendre leur assistant social	Établissement public La Poste, Laon	Service social La Poste	Medard MOUNGUNGUI
P.63	44	Invitées sur accouchement sous X	CHU Amiens	Maternité	Jocelyne KIGLICH
P.64	45	Intégration des enfants de réfugiés	Association Service international d'aide aux émigrants (SSAE)	Service social d'aide aux émigrants	Christine FOUCAUT
P.65	46	L'assistante sociale d'hôpital	Ministère de la santé	Service social hospitalier, CHU Amiens	Marie-Paule QUÉVAL
P.66	47	Le parrainage d'enfants	Conseil départemental de la Somme	Dispositif de parrainage (Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, Amiens)	Hélène LEDUC
P.67	48	Une assistante sociale à la police d'Amiens	Ministère de l'intérieur, Conseil général de la Somme	Commissariat de police	Pascale LEFEBVRE

P.68	49	Chronique Retour sur actu : Dispositif maris violents de Douai	Association les Compagnons de l'espoir (Nord)	CHRS	Marion MONTAGNE
P.69	50	Assistants sociaux scolaires en colère	Ministère de l'Éducation nationale	Collège d'enseignement public (Académie de Lille)	David MARLINKOWSKI
P.70	51	Mobilisation des étudiants stagiaires	Collectifs de travailleurs sociaux en formation (Nord)	Établissements de formation en travail social	Aurélie VANPRAET
P.71	52	L'hospitalisation à domicile avec l'association de coordination sanitaire et sociale de l'Oise	Ministère de la Santé	Service social du centre hospitalier interdépartemental (Clermont)	Catherine DELATTRES
P.72	53	Roubaix : inauguration Centre de prise en charge des personnes âgées	Ministère de la santé	Centre d'information et de coordination hospitalier pour les personnes âgées (Roubaix, Wattrelos)	Catherine CLAEYS
P.73	54	Perception des salariés sur leur vie professionnelle	Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (ADAPT)	Institut d'éducation motrice (Cambrai)	Monique BRUNEL
P.74	55	Gros Plan : Les violences intrafamiliales	Association Agena Conseil général (Aisne)	Foyer d'accueil d'urgence Gendarmerie	Laurence DRUIN Gwenaël LEROY
P.75	56	Gisèle Amiot à propos du métier d'assistante familiale	Conseil général (Somme) Conseil général (Aisne)	Service d'accueil familial	Gisèle AMIOT Annie DONZ
P.79	57	La vente d'alcool aux mineurs : [2^e partie]	Conseil général (Somme)	Service social départemental	Bernard COUSSEMENT
P.80	58	Agena au service du logement	Association Agena Association Coallia (ex.AFTAM)		Denise BALCERZAK
P.81	59	JT CPD Roms apres l'évacuation	Association La Sauvegarde du Nord	CHRS	Anne GUFFROY
P.82	60	Salon vivre et vieillir à domicile	Conseil général (Somme)	Service social départemental	Corinne PILLON
P.83	61	Dossier Aides à Domicile	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat)	Service social	Eve BOISMAIN
P.84	62	Prévention de la violence faite aux femmes	Conseil général (Somme)	Service social départemental, gendarmerie	Emmanuelle ASSEMAT
P.85	63	Plan grand froid à la Maraude	Association Blanzly Pourre (Boulogne-sur-Mer)	Centre d'accueil d'urgence	Sophie ROUVILLER
P.86	64	Dossier : soins des étrangers en France	Ministère de la Santé	Hôpital Dron (Tourcoing)	Sabine PRÊTRE

P.87	65	Le Samu social déplore le manque de place d'hébergement d'urgence : exemple avec l'UDAUS de la Somme	Union Départementale d'Accueil et d'Urgence Sociale (Somme) Samu social (Amiens)	Service d'appel d'urgence	Stéphane WALLET
P.88	66	Grève au Samu social	Samu social (Amiens)	Service d'appel d'urgence	Stéphane WALLET
P.89	67	Le micro crédit pour les projets personnels	Association / Établissement bancaire	AI	Nadine COCO-PIERRE
P.90	68	(VS) OFF : grève des travailleuses sociales	Conseil général (Nord)	Service social départemental	Véronique PINEL
P.91	69	(CPD) Fournes en Weppes : maison de retraite intérimaire	Association la Croix rouge	Établissement d'hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Charlotte DUQUESNOY
P.92	70	Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer : organisation de consultations gratuites de dépistage	Ministère de la santé	Service social hospitalier CHU d'Amiens-Picardie	Josette MOISAN
P.93	71	Maraude du SAMU Social à Lille	Coordination mobile d'accueil et d'orientation (CMAO)	Samu social, service d'appel d'urgence (115)	Sébastien TSANGUÉ
P.94	72	Manifestations à Valenciennes	États, collectivités locales	Services sociaux publics	Dominique BAERE
P.95	73	Mobilisation des travailleurs sociaux à Roubaix	Conseil général (Nord)	Services sociaux départementaux	Marina MANO
P.96	74	Cours d'éducation à la sexualité au collège	Ministère de l'Éducation nationale	Collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne	Marina SONNIER
P.97	75	Maraude du Samu social de l'Oise : la chaleur estivale tue autant que le froid hivernal	Samu Social	Équipe mobile	Farroudja LAREF
P.98	76	Invitée plateau : Violences conjugales : Christine Defonte	Conseil départemental (Somme)	Commissariat de police	Christine DEFONTE
P.99	77	Série I : présentation de l'équipe de foot des Compagnons du Marais	Association les Compagnons du Marais	CHRS	Lobna ABDERAZZAK
P.100	78	GF violences conjugales : témoignages, les AS du CD 80, la brigade de de protection des familles	Conseil départemental (Somme) Ministère de l'intérieur	Gendarmerie : cellule de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP)	Sandrine TILMANT
P.101	79	Invitée Plateau, Christine Defonte : un an après le grenelle des violences	Conseil départemental (Somme) Ministère de l'intérieur	Commissariat de police	Christine DEFONTE
P.102	80	Portes-ouvertes L'Îlot Thuillier CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	Association L'îlot	CHRS	Coralie DAGUERTESEMA
P.103	81	(VS) Documentaire « Plus Jamais », des femmes victimes de violences conjugales témoignent	Association les Compagnons du Marais	CHRS	Émilie KOPINSKI

PRÉSENTATION CNAHES

L'association

Depuis 1994, le CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale) rassemble en faveur de leur histoire les énergies à la fois d'acteurs, anciens et nouveaux, des champs de l'éducation spécialisée et de l'action sociale, mais aussi de chercheurs en sciences humaines et sociales travaillant sur ces mêmes champs (voir Les premiers pas du CNAHES).

Comme toute organisation fonctionnant sous le régime de la loi de 1901, le CNAHES est animé par :

- Un Bureau de 10 membres, qui se réunit quatre à cinq fois par an,
- Un Conseil d'Administration composé de 15 à 21 membres élus pour six ans par l'Assemblée générale, renouvelable par tiers tous les deux ans, et des délégués régionaux des régions actives : le Conseil se réunit environ trois fois par an, les délégués régionaux se retrouvant en outre une fois dans l'année.

L'Assemblée générale se réunit tous les ans, pour déterminer les orientations et les projets de l'année à venir. Elle est couplée avec une journée d'étude ouverte à toute personne intéressée par le thème choisi, et se tient chaque année dans une région différente.

L'ensemble des activités du CNAHES est assuré en très grande partie à titre bénévole par les membres du Conseil d'Administration et les équipes régionales. Un chargé de mission ayant une formation d'archiviste, salarié par l'association, apporte son concours pour toutes les questions techniques soulevées par ces diverses activités (chantiers d'archives, journées d'études).

Nos objectifs

Au cours des décennies passées, tout un patrimoine d'expériences a été accumulé par les acteurs et les associations, établissements et organismes qui ont œuvré au bénéfice des personnes en difficulté ou handicapées. Il est apparu vital aux fondateurs du CNAHES de préserver et de transmettre ce patrimoine, constitué d'archives écrites et orales qui pouvaient disparaître, faute d'avoir été recherchées, recueillies, classées, mises à la disposition des historiens, chercheurs, étudiants des écoles du secteur de l'éducation spécialisée et du travail social.

Le CNAHES s'est donc donné plusieurs objectifs :

- Rechercher et recueillir dans toute la France les archives privées, quels que soient leur forme et leur support, et les témoignages des premiers acteurs du secteur de l'éducation spécialisée et du travail social, que ces acteurs soient des personnes morales ou physiques.
- Les mettre en valeur de plusieurs manières : inventaires, réalisation de colloques, journées d'étude, expositions, site Internet.
- Créer et animer un centre national de repérage, recueil, conservation, exploitation des archives de ce secteur, fonctionnant en réseau sur l'ensemble du territoire national.

- Favoriser dans les régions la mise en place d'une véritable politique d'archives (repérage des différents fonds disponibles dans la région, prise de contact avec les responsables, inventaire, classement...) et de recueil de témoignages, le CNAHES pouvant offrir ses services et ses conseils.

- Faciliter la rencontre de tous ceux qui sont soucieux de l'histoire du secteur, parce qu'ils estiment qu'elle peut contribuer à mieux comprendre les questions qui se posent à nous aujourd'hui et à mieux y répondre.

- Contribuer à la promotion, la diffusion et la valorisation d'études, recherches, et enseignements dans ce domaine,

- Transmettre ce patrimoine aux acteurs d'aujourd'hui et de demain, notamment aux étudiants des centres de formation aux professions du travail social, et aux différents professionnels du secteur dans le cadre de la formation permanente.

L'AUTEUR DU CATALOGUE

Youcef Boudjémaï

Délégué régional Cnahes Hauts-de-France

REMERCIEMENTS

Clément Mouly, délégué régional INA pour les régions Hauts-de-France et Normandie.

Sylvie Heyte, assistante de Direction INA Nord - Département Territoires et Diversification.

Claire Chéry, responsable documentaire régionale INA pour les régions Hauts-de-France et Normandie

Bernard Heckel, président du Cnahes.

Roger Bello, président d'honneur du Cnahes.

Pierre Merle, secrétaire du Cnahes.

Denis Delerue, membre du Cnahes, délégation Hauts-de-France, responsable de la commission «histoire du travail social, transmission».

Cnahes

2 rue de Torcy
75018 PARIS
07 86 48 57 24

info@cnahes.org
www.cnahes.org

Président : Bernard Heckel
Secrétaire : Pierre Merle
Archiviste : Sylvain Cid

Pour plus d'information
(actions, délégations régionales...)

se reporter au site Web :

<https://www.cnahes.org/>

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/hauts-de-france/les-actualites-des-hauts-de-france/>